

LE MONDE. diplomatie

MAIS POURQUOI
UN MOUTON ?

PAR EVELYNE PIEILLER

Page 28.

Mensuel - 28 pages

N° 864 - 73^e année, Mars 2026

DOSSIER : ÉLECTIONS MUNICIPALES

Maires en campagnes



© DARWIN ESTACIO MARTINEZ

DARWIN ESTACIO MARTINEZ. – « Sympathy », 2022

À chaque scrutin municipal, les petites villes sont célébrées comme des espaces de proximité, d'horizontalité, de décisions partagées. Mais, derrière la façade rassurante des maires ruraux, l'autorité se concentre souvent entre les mains de quelques-uns. Exploration des ressorts discrets du pouvoir communal.

PAR JULIAN MISCHI *

À LA suite du scrutin municipal de 2014, journalistes et universitaires se sont pressés pour observer de près l'expérience de démocratie locale à l'œuvre à Saillans, un bourg de 1 300 habitants situé au pied du Vercors (1). Des habitants, opposés aux élus sortants à propos de l'installation d'un supermarché, avaient constitué une liste citoyenne et remporté le scrutin, en promettant

* Chercheur en sociologie à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), auteur de l'ouvrage *Des élus en campagnes. Luites municipales dans les bourgs industriels (XX^e-XXI^e siècles)*, Presses de Sciences Po, Paris, 2025.

une gestion collégiale et participative. Ce laboratoire politique n'émerge pas n'importe où : nous sommes dans le Diois, une partie de la Drôme qui voit, depuis plusieurs décennies, l'arrivée de néoruraux diplômés, fortement impliqués dans la vie associative.

Loin de Paris et du désaveu qui touche les professionnels de la politique, l'arène municipale est souvent valorisée comme un lieu d'engagement concret, tout particulièrement dans les petites communes, où la proximité apparaît comme un gage de démocratie. Les élus ruraux sont quotidiennement au contact de leurs administrés et bénéficient d'une participation électorale plus élevée que leurs collègues urbains ou que les députés.

Mais les élections municipales constituent également un premier échelon de la domination politique, où se décide qui est « apte » à représenter les autres et où s'apprend l'autorité politique. Cette différenciation sociale de la citoyenneté politique, évidente dans les grandes villes, s'observe aussi dans les plus petites communes.

(Lire la suite pages 14 et 15.)

(1) Maud Dugrand, *La Petite République de Saillans. Une expérience de démocratie participative*, Éditions du Rouergue, Rodez, 2020.

QUE PEUT FAIRE LA HAVANE FACE À WASHINGTON ?

Cuba, si seule

Après le Venezuela, Cuba. M. Donald Trump poursuit sa politique agressive en Amérique latine. En interdisant à Caracas d'approvisionner La Havane en pétrole, il place le pays communiste, déjà ébranlé par une série de crises ravageuses, dans une situation économique et sociale intenable. En espérant lui faire mordre la poussière.

PAR CHRISTOPHE VENTURA

EST-CE la fin de la révolution cubaine ? Le président américain Donald Trump et son secrétaire d'État Marco Rubio semblent bien décidés à la faire advenir. En quête d'un nouveau trophée impérial, ils appliquent la méthode testée avec succès contre le Venezuela, l'allié numéro un de La Havane et son premier soutien économique depuis les années 2000. Pour un adversaire des États-Unis en Amérique latine, M. Trump et son administration n'envoient qu'un destin : la soumission. La première voie est celle de la négociation – avec un pistolet sur la tempe –, qui doit aboutir à un « accord », aux

conditions américaines. Si cette première option s'avère impraticable, la seconde s'impose, comme ce fut finalement le cas à Caracas : l'utilisation de la force brute. C'est alors M. Trump qui fixe, seul, les règles, donne le tempo et siffle la fin de la partie. Le locataire de la Maison Blanche dispose d'un atout redoutable dans la confrontation : son imprévisibilité. À tout moment, il peut changer d'avis et frapper. La mise en scène de son « imperium » est dorénavant bien huilée, presque ritualisée. M. Trump a pris l'habitude de partager ses humeurs du jour avec quelques journalistes. Une intervention militaire à Cuba ? « Ce ne serait pas une opération

très difficile comme vous pouvez l'imaginer. Mais je ne pense pas que cela sera nécessaire » (16 février 2026).

Depuis l'enlèvement spectaculaire du président vénézuélien Nicolás Maduro, le 3 janvier dernier, point d'orgue d'une intervention militaire américaine aussi massive qu'illégale, Washington a ordonné à Caracas l'arrêt immédiat de ses livraisons de pétrole à Cuba. Une situation à laquelle ce pays, qui dépend du Venezuela sur le plan énergétique, et qui subit depuis la pandémie de Covid-19 une sévère crise socio-économique, ne peut faire face. L'administration américaine le sait.

Cuba est ainsi prisonnière d'un piège à double mâchoire. D'un côté, l'acharnement revancharde d'un empire qui veut laver l'affront que l'île lui a infligé en résistant pendant six décennies, et détruire tout ce qu'elle symbolise (l'indépendance, la révolution, le communisme). De l'autre, sa propre incapacité à résoudre, depuis la fin de la guerre froide, les problèmes structurels que soulève son modèle politique et économique.

(Lire la suite page 7.)

ANATOMIE D'UNE DIFFAMATION

Réponse à mes détracteurs

Le ministre des affaires étrangères français, M. Jean-Noël Barrot, persiste, signe et s'enferme : la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation dans les territoires palestiniens occupés doit démissionner... pour des propos qu'elle n'a pas tenus. M^{me} Francesca Albanese répond dans nos colonnes à la vaste campagne de dénigrement dont elle est victime.

PAR FRANCESCA ALBANESE *

DEPUIS plus de deux ans, mon mandat fait l'objet de polémiques soigneusement orchestrées, et d'une virulence croissante. Le 8 février, une députée française a attaqué ma personne sur la base de déclarations tronquées me faisant dire qu'Israël « est l'ennemi commun de l'humanité », alors que mon discours visait les pays qui ont armé Israël, ainsi que les médias et les algorithmes des réseaux sociaux qui ont amplifié le discours génocidaire (1). Sans prendre soin de vérifier la teneur exacte de mes dires ni examiner les faits, le ministre des affaires étrangères français Jean-Noël Barrot s'est aussitôt fait l'écho de ces attaques à l'échelle internationale, condamnant comme « outranciers et coupables » des propos que je n'ai jamais tenus et annonçant que la France saisirait le Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour appeler à ma démission. Ses homologues italien, allemand et tchèque lui ont emboîté le pas, sans davantage procéder aux vérifications élémentaires qu'exige leur charge. Le 19 février, le premier ministre français Sébastien Lecornu a publiquement repris la même demande.

Si la critique est inhérente à toute fonction publique, plus encore quand elle touche aux droits humains, cette affaire révèle un aspect troublant : l'acharnement avec lequel certains

États préfèrent s'en prendre à la messagère plutôt que d'essayer de réfuter le message.

Le caractère inédit et corrosif de cette attaque contre une experte indépendante désignée par les Nations unies ne tient pas seulement à la violence des accusations et à la fabrication délibérée de mensonges. Mais aussi et surtout au fait que le sommet de l'État dirige et assume la manœuvre. Il ne s'agit plus dès lors d'une controverse, mais du symptôme de la faillite d'un système, fait de promesses solennelles et de traités internationaux que l'on invoque en temps de paix, mais que l'on enterre dès que leur application dérange.

Nommée par le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU), je suis rapporteuse spéciale depuis le 1^{er} mai 2022, et jusqu'en 2028. Huitième titulaire de ce mandat – et première femme à ce poste –, j'ai assumé cet engagement bénévole après une carrière consacrée à la défense des droits humains, principalement auprès des Nations unies – notamment au Haut-Commissariat aux droits de l'homme et à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa) à Jérusalem –, et à la recherche universitaire sur la Palestine.

(Lire la suite pages 18 et 19.)

* Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

(1) Cf. l'intégralité de ma déclaration au forum d'Al-Jazira (AJ Forum), X (ex-Twitter), 9 février 2026.



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS
INTERDIT À LA VENTE

COURRIER DES LECTEURS

Élites

D'où vient l'état de délabrement moral des élites évoqué dans l'article « Faire le vide » de Peter Harling (février) ? M. Patrick Rion propose d'aller au-delà de la piste de la paresse intellectuelle :

Notre société, toujours plus engoncée dans un confort matériel aussi illusoire que vain – voire toujours plus superflu – ne sombrerait-elle pas également dans une sorte de paralysie engendrée par la peur ? Pour le plus souvent diffuse, au reste. Mais peut-être exacerbée par les menaces qui pèsent actuellement sur tout ce à quoi nous nous sommes confortablement habitués. Et qui d'ailleurs, parallèlement, nous dessaisit toujours plus de notre autonomie, qu'elle fût intellectuelle ou d'ordre pratique. Un tel processus peut-il amener à autre chose

qu'à un ramollissement de l'être tout autant que de la réflexion ? Avons-nous réfléchi à ce qu'a impliqué la mondialisation entamée dans les années 2000 où le « doux commerce » signifiait en réalité la « guerre de tous contre tous » ?

Iran

Après la parution de « L'Iran dans la tourmente » de Marmar Kabir (février), M. Amir Rayat Nazari nous a adressé une longue lettre, dont voici le reproche principal :

L'article conclut sur l'influence des médias basés à l'étranger et sur l'obsession supposée du premier ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu, laissant entendre qu'Israël chercherait à empêcher « la nation iranienne de choisir son propre destin », au risque de provoquer la destruction d'un pays voisin,

« comme on l'a vu en Syrie ». Cette lecture revient à déplacer la responsabilité. Elle tend à minimiser le rôle central joué par le régime de Bachar Al-Assad dans la destruction de la Syrie, tout en occultant la responsabilité directe et durable de la République islamique d'Iran, qui gouverne son propre peuple par la violence depuis près de quarante-sept ans et a contribué activement à l'embrasement régional. Il est sans doute plus confortable de fantasmer des scénarios géopolitiques externes que de s'attaquer aux véritables causes endogènes du chaos iranien (...). Cela sans oublier la confrontation ruineuse de plusieurs décennies avec l'Agence internationale de l'énergie atomique autour d'un programme nucléaire incapable de fournir l'électricité à une seule région du pays.

Génocide

M. Bertrand Leterme a tenu à apporter les précisions suivantes à l'article « Comment nier un génocide ? » de Razmig Keucheyan (février) :

L'interdiction par les nazis en 1934 du roman *Les Quarante Jours du Musa Dagh* est présentée, un peu hâtivement, comme découlant (uniquement) du « rapprochement (évident) entre le sort des Arméniens et celui de venir des Juifs ». Or, il me semble important de rappeler qu'à l'époque du génocide des Arméniens l'Empire allemand était allié à l'Empire ottoman et, à ce titre, couvrit pendant un certain temps les agissements de ce dernier. Tout cela est détaillé dans l'ouvrage de Gérard Chaliand et Yves Ternon 1915, *le Génocide des Arméniens*. Dès le mois de mai 1915, bien que n'ayant aucun doute sur les intentions du gouvernement turc, les autorités allemandes participent activement à la censure. La presse allemande relaie ensuite la propagande turque. Lorsqu'il n'est plus possible de nier

l'évidence, la position allemande consistera « à plaider l'impuissance, à minimiser la portée de l'événement et surtout à se disculper d'une accusation de complicité ». Il faut également souligner que les principaux commanditaires du génocide trouvèrent refuge en Allemagne.

Nucléaire

La lecture de l'article « Pourquoi les États-Unis relancent le nucléaire civil » d'Éva Thiébaud (janvier) conduit M. Lionel Vincent à faire le parallèle avec la situation française :

En France, une véritable frénésie de projets de construction d'infrastructures énergétiques semble se mettre en place, à l'exemple de la relance à marche forcée du nucléaire, destinée (on s'en doute) à alimenter des data centers toujours plus énergivores dédiés à l'IA.

Il serait judicieux de s'intéresser aux développements en cours du projet de construction de deux nouveaux réacteurs EPR2 sur le site du Bugey, situé à proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise (à moins de 30 kilomètres) et ses 1 400 000 habitants. Un débat public s'est déroulé au premier semestre 2025 au cours duquel un certain nombre de problématiques inhérentes au projet sont apparues, avec en particulier celle liée à la densité des populations autour d'une infrastructure industrielle de cette envergure et de ce niveau de puissance (...). La lecture de la décision officielle post-débat public des maîtres d'ouvrage de poursuivre le projet de construction (25 septembre 2025) montre une absence manifeste de prise en considération de ce problème. Malgré toute la maîtrise et la prévenance des maîtres d'ouvrage dans le domaine de la sûreté et de la sécurité, il est de leur devoir d'envisager tous les scénarios, y compris celui d'un accident majeur de niveau 7 (avec endommagement grave du réacteur et perte d'étanchéité de l'enceinte de confinement) et de ses conséquences, qui seraient de toute évidence pratiquement ingérables dans le cas précis du Bugey.

Répression

Des citoyens ont-ils le droit de s'en prendre directement, par des moyens violents, à des entreprises coupables de ne pas respecter la loi ? C'est la question que pose M. Gabriel Bénouville après la lecture de l'article « Ces "terroristes" britanniques qui soutiennent la Palestine » de Rayan Freschi et Mathieu Rigouste (janvier) :

On peut partager l'inquiétude des auteurs devant l'utilisation abusive de lois antiterroristes pour des cas qui n'en relèvent manifestement pas. Mais cette dérive autoritaire n'est-elle pas une conséquence prévisible d'un dysfonctionnement de la justice de droit commun ? (...) La source du problème n'est pas tant le durcissement répressif de l'État, mais la faiblesse et la complexité des moyens légaux disponibles pour s'opposer à des entreprises ou des institutions sur certains sujets (atteintes à l'environnement, aux droits humains...). Ainsi, un procès contre une entreprise d'armement pour complicité de crimes de guerre est voué à durer des années et à coûter une fortune.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles : Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIFS

– Le prénom du général MacArthur, mentionné dans l'article « Les braises asiatiques de 1945 », est Douglas. Quant à Stephen Miller, il est conseiller à la sécurité intérieure, et non à la guerre.

– Le sommet États-Unis-Russie d'août 2025 s'est tenu à Anchorage (Alaska), et non à Fairbanks, comme indiqué par erreur dans l'article « Ballet d'affairistes autour d'un gazoduc ».

– L'article « L'Iran dans la tourmente » datait la révolte contre la hausse du prix de l'essence de 2017 ; celle-ci a en réalité eu lieu en 2019.

Merci Sylvia Dunckel

Membre depuis le 1^{er} décembre 2020 de l'équipe du *Monde diplomatique*, où elle s'occupait des questions administratives, de comptabilité et de contrôle de gestion, Sylvia Dunckel nous a quittés le 14 janvier 2026, emportée brutalement par la maladie. Passée par *La Vie catholique* et par plusieurs filiales du groupe Le Monde, Sylvia fut pour moi une collaboratrice exceptionnelle et une amie fidèle. Elle ne lâchait jamais rien : capable de déplacer des montagnes, elle s'investissait sans compter pour résoudre les dossiers les plus épineux, toujours avec patience, tact et diplomatie. J'aimais sa franchise, son dynamisme, sa générosité, son altruisme, sa gentillesse, son humour, son exigence et sa persévérance. Mais Sylvia n'était pas seulement une collègue brillante. Au quotidien, j'ai été frappée par son empathie pour les plus démunis, pour les personnes seules et malades, par son refus de l'injustice sous toutes ses formes. Et comment ne pas mentionner ses talents de couturière, qui la conduisaient à fabriquer des pochettes, des sacs, des trousseaux ou même des masques qu'elle offrait avec une joie contagieuse à ceux qu'elle croissait ? Il m'est difficile de croire qu'elle n'est plus là. Son sourire et son énergie, qui illuminaient le « Diplo », ont disparu avec elle. Sylvia va terriblement nous manquer.

Zaïa SAHALI.

Responsable du contrôle de gestion du Monde diplomatique.



MEA CULPA

Faisant la recension d'une biographie de Robert McNamara, ministre de la défense de John Kennedy et de Lyndon Johnson, Benjamin (dit « Ben ») Rhodes, responsable adjoint du conseil de sécurité de M. Barack Obama, fait le lien entre la faille de l'escalade militaire au Vietnam et celle dont il fut lui-même un des architectes en Afghanistan (The New York Review of Books, 26 février 2026) :

J'étais convaincu que les intentions des États-Unis en Afghanistan étaient bonnes. Je croyais donc aux indicateurs de progrès, que je récitais consciencieusement : forces de sécurité afghanes formées, filles scolarisées, élections organisées. Mais dans mon propos ces éléments particuliers ne formaient jamais un tout.

Lors de nos nombreuses réunions sur l'Afghanistan, on ne trouvait jamais d'Afghans dans la salle : ces derniers savaient que les dirigeants et seigneurs de guerre soutenus par les États-Unis

s'enrichissaient et se livraient au trafic d'héroïne, ce qui alimentait la crise des opioïdes qui ravageait les communautés américaines. Des Afghans dont les familles avaient été tuées par des bombes américaines ou terrorisées par des raids nocturnes dans leurs villages ; des Afghans qui détestaient les talibans mais se méfiaient également d'une Amérique qui avait autrefois soutenu les moudjahidins, pour ensuite abandonner le pays après la défaite des Soviétiques ; des Afghans qui ne pouvaient se permettre de croire aux histoires que nous racontions sur la démocratie et un « ordre international fondé sur des règles », car ils vivaient dans le monde réel.

Puis ce fut l'effondrement de Kaboul en 2021, et le président américain a impitoyablement reproché aux Afghans de ne pas s'être assez battus. Les Afghanes que nous avions autrefois saluées comme annonciatrices d'une nouvelle ère vivante désormais dans l'obscurantisme imposé par les talibans, incapables d'aller à l'école ou de sortir sans être accompagnées d'un

parent masculin. Les Afghans engagés aux côtés de l'armée américaine en tant qu'interprètes sont désormais traqués par l'ICE [le service de l'immigration et des douanes] et expulsés. Et j'ai fini par comprendre que croire que vos intentions sont bonnes ne suffit pas à les rendre telles.

SANCTIONS SANCTIONNÉES

Le journal russe *Kommersant* (11 février) se fait l'écho d'une décision de la Cour de justice de l'Union européenne favorable à une requérante russe. Sa portée dépasse cependant ce cas particulier, en visant des dysfonctionnements au sein des institutions bruxelloises.

Le 11 février, la Cour de justice de l'Union européenne [CJUE] a annulé la décision de septembre 2025 visant à prolonger les sanctions à l'encontre de Maya Tokareva. Celle-ci fait l'objet de mesures restrictives depuis le 21 juillet 2022 en tant que fille du président-directeur général de Transneft

[une grande entreprise russe], Nikolai Tokarev. Le Conseil de l'Union européenne [UE] l'a inscrite sur la liste des personnes sanctionnées en raison de ses liens familiaux (...). [Lors de son premier procès en septembre 2024], le tribunal a reconnu que le Conseil n'avait pas fourni de preuves que la requérante avait tiré profit des activités de son père au moment de l'adoption des sanctions. La Cour a annulé les sanctions, mais les autorités n'ont pas exécuté cette décision. Dès le 12 septembre 2024, elles ont prolongé les mesures de six mois, en s'appuyant sur les mêmes arguments. (...) En fin de compte, la Cour a reconnu que le Conseil de l'UE avait violé l'article 266 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne [TFUE], à savoir ses obligations en matière d'exécution des décisions judiciaires. (...) Cette décision pourrait inciter le Conseil à adopter une approche plus prudente lors de l'imposition de sanctions à l'avenir, estime Veronika Siverova, juriste en chef de la société de consulting ITSWM.



Informez-vous, abonnez-vous
... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

1 AN - 12 numéros du Monde diplomatique
+ 6 numéros de Manière de voir pour 95 €

INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT

- Le Monde diplomatique chaque mois en **version papier**
- + **6 numéros de Manière de voir** pour approfondir un thème précis grâce à des textes, des cartes, des graphiques...
- + L'accès aux versions numériques des deux publications et à l'application mobile
- + **2 ans d'archives** du Monde diplomatique
- + Les articles en **version audio**

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/12/2026 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services. ☐ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du Monde diplomatique. ☐ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du Monde diplomatique. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/dp/legipd/ ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-69 avenue Pierre-Mendes-France 75013 Paris ou dpo@monde-diplomatique.fr. Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : abo@monde-diplomatique.fr ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : <https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv.html>

PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE

www.monde-diplomatique.fr/abo



ou téléphonez au 03 21 13 04 32

(du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante : Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9

Coordonnées : RMD26BA03

M. M^{me}

Nom

Prénom

Adresse

Code postal [][][][][]

Ville

Courriel

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui Non

J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui Non

Édité par la SA Le Monde diplomatique.
Actionnaires : Société Éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
Benoit BRÉVILLE, président, directeur de la publication
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :
Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT
Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication : Serge HALIMI
Conseiller en finance et développement auprès du directeur : Bruno LOMBARD
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoit BRÉVILLE
Rédacteur en chef : Akram BELKAÏD
Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIELLER, Grégory RZEPSKI
Cheffes d'édition : Angélique MOUNIER-KUHN (Manière de voir), Anne-Lise THOMASSON (Le Monde diplomatique)
Rédaction : Philippe DESCAMPS, Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT, Christophe VENTURA
Cartographie : Cécile MARIN
Site Internet : Guillaume BAROU
Conception artistique : Nina HLACER, Boris SEMENIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'icnographie)
Archives et données numériques : Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI
Communication numérique : Julie MAURY
Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIERE, Patrick PUECH-WILHEM
Correction : Pauline CHOPIN, Xavier MONTHEARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON
Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER
Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI
Administration : Sophie DURAND-NGÓ (9674), Eleonora FALETTI (9601)
Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.
Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Elisabeth CIALDELLA : elisabeth.cialdella@mpublicite.fr

Diffusion, mercatique : Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Romain GALDEANO, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET, Martine PRÉVOT
Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147
Service relations abonnés
• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr
• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/egv

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
© ADAGP Paris, 2026, pour les œuvres de ses adhérents
Prix au numéro : 5,90 €
Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 65 €
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo
Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

LE CHIFFRE CONTRE LE BIEN-ÊTRE

L'invention du « trou de la Sécu »

Les systèmes de protection sociale mis en place par de nombreux pays après la seconde guerre mondiale appréhendaient la santé comme une condition nécessaire au bien-être. Huit décennies plus tard, elle n'apparaît plus dans les discours publics et les médias que comme une « dépense » comptable. Entre-temps, une sourde bataille dans les institutions internationales fut menée – et perdue.

PAR CONSTANTIN BRISSAUD *

F AUT-IL définir la santé par le montant des soins apportés à un individu ou comme un état d'épanouissement individuel et collectif dans un environnement vertueux ? Questions corollaires à plusieurs centaines de milliards d'euros : où s'arrêtent les dépenses « de santé », et pourquoi les politiques publiques se montrent-elles aujourd'hui obsédées par les coûts ?

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, deux réponses opposées ont été apportées. L'une, dominante jusqu'aux années 1980, définit la santé de manière globale, en débordant l'aspect strictement sanitaire pour l'intégrer dans le social. Elle trouve son expression la plus connue en 1978, dans la déclaration de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Alma-Ata, dans l'ex-URSS, qui définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social [qui] ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité ». À l'opposé, une autre approche privilégie les nombres : la somme des coûts des unités productrices de soins – hôpitaux, médecins, produits pharmaceutiques... – compose les comptes de santé inspirés de la comptabilité nationale. Dès lors, on considère moins le bien-être individuel ou collectif que le volume et la composition des dépenses agrégées. Le but ? Vérifier qu'à l'augmentation des décaissements corres-

pond bien une augmentation de la santé des populations, généralement objectivée par l'espérance de vie. Focalisée sur les coûts, cette perspective repose sur un petit nombre d'indicateurs de résultats.

La vision quantitative de la santé se développe à partir du début des années 1970 à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle s'approfondit, sous l'impulsion des administrations américaines de James Carter d'abord, puis de Ronald Reagan, avant d'accéder, au tournant du millénaire, au rang de norme internationale, lorsque l'OMS et l'organisme statistique de l'Union européenne, Eurostat, publient conjointement avec l'OCDE un manuel intitulé *Système de comptes de la santé* (2000). Comment une valeur aussi éminemment sociale a-t-elle pu faire l'objet d'une telle capture par l'analyse économique ?

Le triomphe de la vision comptable tient d'abord à la rhétorique des chiffres : la quantification centrée sur les dépenses dramatise l'enjeu et accreditte l'idée de leur augmentation « incontrôlée ». Mais ce succès découle aussi de l'usage particulier de ces chiffres par les acteurs dominant les relations internationales. Enfin, cette conception s'impose parce que les solutions de rechange et les voix dissonantes ont été réduites au silence.

Dramatiser les dépenses de santé

JUSQU'AUX années 1970, le chiffre des dépenses « de santé » demeure imprécis car son mode de calcul varie. Les premiers rapports de l'OMS incluent par exemple les dépenses mortuaires, ou l'achat de certains produits comme la margarine. Dans les logiques de santé, les politiques de prévention comptent au moins autant que la question des traitements. Les experts débattent et les définitions changent d'un rapport à l'autre. Mais, au début des années 1970, un économiste de l'OCDE, Jean-Pierre Poullier, a l'idée d'inclure l'analyse de la santé dans son programme de recherche sur les indicateurs sociaux. Son travail consiste à évaluer le partage des bénéfices de la croissance économique post-seconde guerre mondiale, en y incluant des dimensions non économiques, comme la santé. Pressé par sa hiérarchie, il se focalise sur les dépenses publiques de santé, définies de manière tautologique comme la « somme de la dépense finale

des administrations publiques dans ce domaine et des transferts aux ménages (ou aux fournisseurs de services médicaux) destinés à rembourser tout ou partie des dépenses privées de santé (1) ».

Ses recherches permettent d'identifier une relation statistique très robuste : plus un pays de l'OCDE s'enrichit, plus les dépenses de santé prennent une part importante de son produit intérieur brut (PIB). La croissance continue des pays industrialisés depuis la guerre conduit donc à une augmentation de la part de la richesse produite dévolue à la santé. Cette fonction linéaire, qui se vérifie dans tous les pays riches, prend rapidement le nom de *Poullier's line* (« droite de Poullier »). Mais cette ligne ascendante ne représente pas alors une menace particulière. Les travaux de Poullier s'inscrivent en effet dans le cadre du compromis fordiste de l'après-guerre. « Tout le monde voulait de la croissance, pourquoi la croissance des dépenses de santé serait-elle en soi un problème ? », se souvenait-il en 2018 (2). L'idée de consacrer une part de plus en plus importante de la richesse à améliorer la santé de la population ne semble alors pas si incongrue.

Au sein de l'OCDE, dramatiser l'incidence des dépenses de santé dans les dépenses publiques permet à Poullier de faire perdurer l'intérêt pour la santé, dans une organisation principalement dévolue à la quantification des « coûts du travail » et de l'État-providence (3). La crédibilité de sa base de données se trouve renforcée également par son utilisation dans plusieurs travaux en économie de la santé – une discipline alors en plein essor. Enfin, au début des années 1980, Poullier capte les financements des gouvernements conservateurs nouvellement élus dans les pays les plus puissants de l'OCDE. En matière de politiques publiques, les chiffres



PETER RAVN. – « The Beginning » (Le commencement), 2015

dominants sont presque toujours ceux qu'endossent les acteurs dominants. Parce qu'elle justifie la limitation des dépenses publiques de santé, la base de données constituée par Poullier et son équipe reçoit donc de généreuses dotations de la Health Care Financing Administration (HCFA) américaine.

C'est ainsi que la *Poullier's line* s'est peu à peu imposée comme le soubassement statistique des attaques contre l'augmentation du « trou de la Sécu ». Justifiées par les mêmes chiffres, les réformes qui se succèdent dans les pays industrialisés partagent un même objectif, rappelé en préambule de chaque rapport de l'OCDE consacré à la santé : limiter les dépenses de santé. Réformes Dagmar et Adel en Suède (1984 et 1992), plan Juppé en France (1995) puis loi Seehofer en Allemagne (1997) : non contentes d'en partager l'intention, ces transformations s'inspirent des solutions proposées dans les rapports de l'organisation.

Dans les années 1990, la base de données Éco-Santé OCDE devient le standard universitaire pour la comparaison des dépenses de différents systèmes de soins. Elle s'élargit en outre aux pays non membres de l'OCDE (4), et se raffine en multipliant les indicateurs économiques destinés à évaluer l'« efficacité » des composants de la toile sanitaire.

Une fois les rapports produits par la cellule santé, ils passent pour relecture entre les mains des experts du comité de politique économique, le plus puissant mais aussi le plus orthodoxe de l'organisation. Outils et recommandations demeurent rivetés à un solide sens commun économique : il s'agit de créer des « mécanismes de type marché », selon un rapport de 1995. Pourtant, envisager les soins de santé comme un marché – offre, demande, information des acteurs – ne coule pas de source. C'est souvent parce qu'il ignore de quoi il souffre que le malade va consulter. Les affections de longue durée, aux rechutes fréquentes, se prêtent particulièrement mal à l'évaluation de la qualité des soins. Y a-t-il même un sens à comparer des malades, tant l'environnement social et la génétique influent sur l'état de santé ? Et qu'en est-il de facteurs non directement médicaux, comme l'alimentation ou la qualité des infrastructures de logement ou de transport, qui, dans la plupart des pays industrialisés, déterminent davantage l'état de santé que le système de soins stricto sensu ? Typiques du sophisme économiste, les réformes proposées à l'OCDE reposent sur une idée simple : si « l'argent suit le patient », des malades parfaitement conscients de leur intérêt, de la qualité des soins et des performances des soignants se dirigeront

naturellement vers les meilleurs établissements, permettant à la concurrence d'éliminer les moins performants pour le plus grand bénéfice de tous.

Dès 1963, pourtant, l'économiste Kenneth Arrow, futur récipiendaire du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, avait souligné les limites de la coordination des soins de santé par le marché. Et les chiffres mêmes de la base Éco-Santé OCDE soulignent l'inefficacité du système de santé américain, largement privatisé. Nonobstant, les réformes des années 1990 instituent la mise en concurrence des établissements, des médecins et des assureurs côté offre, et la « responsabilisation » des malades côté demande. Loin du travail sur les indicateurs sociaux des années 1970, cette approche laisse de côté les dimensions non économiques : inégalités sociales de santé, accès aux médicaments et aux équipements essentiels, niveau de formation des soignants et couverture du territoire échappent à l'équation. Dès lors, les effets sanitaires d'une augmentation des dépenses restent invisibles car en dehors des radars, et les seules réformes pertinentes se limitent aux mesures de réduction des coûts.

Quoi qu'il en coûte ?

L'ANNÉE suivante, à Ottawa, une grande réunion organisée par l'OCDE et le gouvernement fédéral du Canada rassemble les parties prenantes. Il s'agissait, se rappelle le délégué français, d'« un contre-feu des pays qui émarquaient à l'OCDE, les pays riches du Nord, contre une approche un petit peu « sudiste » de l'OMS, et contre ces problèmes de classement (6) ». À la suite de cette conférence, Eurostat, l'OMS et l'OCDE adoptent un « cadre statistique commun » sur la santé, qui reprend les rubriques d'Éco-Santé OCDE, la base de données initialement élaborée par Poullier. La préoccupation sanitaire des systèmes de santé cède ainsi le pas à l'évaluation budgétaire. L'efficacité d'un système de soins sera mesurée à l'aune de grandeurs économiques.

Cette victoire du chiffre sur le bien-être est d'autant plus écrasante qu'elle s'aligne sur d'autres évolutions d'ampleur, comme l'essor de la philanthropie privée, avec la Fondation Bill et Melinda Gates, créée en 2000, par exemple. Ou encore l'obligation, depuis 2003, de présenter des comptes de santé selon le cadre statistique commun OMS-OCDE-Eurostat pour bénéficier de certains prêts de la Banque mondiale. La santé se trouve ainsi dépolitisée, gouvernée selon une rationalité budgétaire sans rapport avec

Mais ce n'est pas tout. En même temps que la forge néolibérale de l'OCDE montait en puissance, l'OMS, institution caractérisée par une orientation à la fois plus sociale et plus médicale, se trouvait mise en cause. Des soupçons de corruption et de favoritisme se sont accumulés, tandis que les accusations d'inefficacité après les grands programmes vaccinaux des années 1970 ont conduit à un sous-financement récurrent, notamment de la part des États-Unis. Pour sortir de cette crise, l'OMS nomme en 1998 à sa tête M^{me} Gro Harlem Brundtland. Trois fois première ministre en Norvège, cette diplômée de Harvard, inventrice du concept de « développement durable », jouit déjà d'une solide renommée au sein des organisations internationales. Sa mission consiste à redorer l'image de l'organisation en renouvelant ses capacités d'expertise plutôt que ses programmes de santé publique. Elle sollicite pour cela ses anciens camarades, transformant selon certains commentateurs le siège de l'OMS à Genève en « Harvard du lac Léman ». M^{me} Brundtland relègue les médecins à l'arrière-plan et réunit la crème des économistes américains pour produire un rapport censé révéler à la face du monde le renouvellement doctrinal de l'OMS.

Publié en 2000, ce document classe l'ensemble des pays du globe selon leur système de santé. Si la France occupe la première marche du podium, les États-Unis n'atteignent que la trente-septième place, entre le Costa Rica et la Slovénie. Furieux, les Américains orchestrent une critique en règle du rapport, criblé selon eux de biais à la fois politiques (les chancelleries n'ont pas été consultées) et universitaires (les données seraient mal pondérées). Plus encore que la méthode – qui s'inscrit dans le cadre en vigueur à l'OCDE et à la Banque mondiale –, c'est le classement qui ne passe pas. Les pays industrialisés mal classés redirigent leurs fonds alloués à l'OMS vers la cellule santé de l'OCDE, qui en retour promet d'« éviter à l'avenir tout classement », tout en « conservant globalement la même méthodologie » (5).

l'état de santé des populations, jusqu'à ce qu'une crise économique voie le retour en Europe de maladies qu'on croyait éradiquées. Ou qu'un virus contraigne les dirigeants de la planète à dépenser « quoi qu'il en coûte », et à magnifier, lors d'émouvants discours, la dimension sociale des politiques de santé... avant de revenir, une fois la crise passée, à leurs obsessions boutiquières.

(1) « Dépenses publiques de santé », *Études sur l'affectation des ressources*, n° 4, OCDE, Paris, 1977.

(2) Extrait de l'entretien entre Constantin Brissaud et Jean-Pierre Poullier par Skype, le 6 mai 2018.

(3) Lire Vincent Gayon, « Au château de la Muette, enquête sur une citadelle du conformisme intellectuel », *Le Monde diplomatique*, juillet 2012.

(4) L'OCDE succède à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) en 1961, en ajoutant à la plupart des pays d'Europe de l'Ouest le Canada, les États-Unis et la Turquie. Le Japon adhère en 1964, portant à vingt et un le nombre d'États membres. D'autres pays industrialisés rejoignent l'organisation, qui compte trente-huit États membres aujourd'hui.

(5) Compte rendu du rapport de la première réunion du comité santé de l'OCDE, SG/ADHOC/HEA/M (2001) 1.

(6) Frédéric Pierru, « Un classement révélateur. Les voies de l'économisation de la doctrine de l'Organisation mondiale de la santé », dans Patrick Hassenteufel et Sylvie Hennion-Moreau (sous la dir. de), *Concurrence et protection sociale en Europe*, Presses universitaires de Rennes (PUR), coll. « Res publica », 2004.

* Chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Cet article s'inspire de son ouvrage *Le Prix de la santé. L'OCDE et la quantification internationale du « trou de la Sécu »* (1972-2019). Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine, janvier 2026.

L'imprimerie
79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France

ACPM

IMPRIM'VERT

Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 81 %

Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Écolabel européen sous le n° FI37/001.

Entropisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0529 D 86051
ISSN : 0026-9395
IMPRIMÉ EN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réimpression ou autre, notre numéro de téléphone vert : 0 805 050 147.

À bord du TGV chinois

Qu'est-ce que le train à grande vitesse chinois ? Un écosystème technique intégré à l'échelle vertigineuse, une prouesse d'ingénierie à l'équilibre économique fragile, un puissant vecteur d'intégration régionale. Tout cela, sans doute, mais aussi une vitrine que la Chine aime présenter au monde dans le cadre de ce que la presse locale a baptisé la « diplomatie du TGV ».

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL ARSÈNE RUHLMANN *

POUR le voyageur étranger qui ne s'était pas rendu en Chine depuis plus de vingt-cinq ans, le choc est considérable. La gare TGV du plus ancien aéroport de Shanghai, Shanghai-Hongqiao, ressemble à s'y méprendre à un troisième terminal. Gigantesque, accessible uniquement aux voyageurs munis d'un billet, moderne, confortable, dotée de commerces variés et de restaurants bon marché, il s'agit de l'archétype de la gare TGV chinoise. Tout y fait penser à un hall d'aéroport : la disposition des sièges d'attente, les portes d'embarquement qui mènent aux quais, le panneau d'affichage surmonté de son horloge de marque suisse... On est frappé par la qualité du design des espaces, des signalétiques d'information et des cheminements.

Le « grand bond en avant » technologique du rail chinois est indéniable : il nous avait fallu près de deux heures en 1997 pour parcourir les 85 kilomètres qui séparent Shanghai de Suzhou. La vitesse moyenne des trains chinois était alors de 48 kilomètres-heure. En 2006, le XI^e plan quinquennal donne le coup d'envoi du réseau à grande vitesse, organisé de manière méthodique en « quatre [lignes] verticales, quatre horizontales », ce qui n'est pas sans rappeler les plans orthogonaux de l'Empire romain ou le modèle des villes impériales chinoises. Ce projet, initialement centré sur la « Chine utile » (Pékin, Shanghai, Chengdu, Chongqing...), est ensuite étendu. Inauguré en 2008, le réseau de lignes à grande vitesse (LGV) chinois atteint 18 000 kilomètres dès 2012. Début 2025, il affiche 46 000 kilomètres, soit les trois quarts du réseau à grande vitesse de la planète, et ambitionne d'atteindre 70 000 kilomètres d'ici à dix ans. Les autorités annoncent désormais leur volonté de rattacher chacune des 333 villes-préfectures de Chine à une LGV. Passée à 70 kilomètres-heure en 2011(1), la vitesse moyenne de circulation des trains chinois avoisine les 100 kilomètres-heure désormais. Et les deux heures nécessaires pour relier Shanghai et Suzhou en 1997 ont été ramenées à une vingtaine de minutes.

Mais c'est à Wuhan que nous nous rendons aujourd'hui. Une fois embarqué, toujours cette impression d'être dans un avion : tablettes rabattables caractéristiques, chariot de distribution alimentaire ambulant, sac en papier et consignes de sécurité plastifiées à disposition devant chaque siège. L'aménagement vieillot de cette première génération de TGV, avec ses larges fauteuils tapissés d'un motif gris à carreaux, achève de nous transporter dans un avion de Pan American Airways du début des années 1980. La Chine a conçu son modèle de TGV de telle sorte qu'on pourrait le qualifier de « réseau aérien sur rail ». Si ce choix n'implique aucune réelle innovation, il livre d'étonnantes transpositions, inédites dans l'univers ferroviaire.

Pékin opte pour le transfert de technologie

Ainsi le luxe de la *business class*, avec ces sièges en cuir se transformant en lit, ces chaussons et couverture mis à disposition alors que notre voyage ne dure que trente minutes, et surtout ces hôtesse tirées à quatre épingles qui viennent nous chercher dans le salon spécial de la gare pour nous conduire directement à notre place, sans passer par les contrôles d'embarquement. Ce service digne des meilleures premières classes aériennes est d'un luxe exceptionnel dans le chemin de fer, ne serait-ce que pour la débauche d'agents qu'il requiert – chaque passager est accompagné par un employé jusqu'à sa place dans un tout petit compartiment qui dispose aussi de son chef de cabine. Si les prix pratiqués sont certes plus élevés qu'en

première classe « traditionnelle », la surenchère laisse sceptique quant à la rentabilité du service. S'agit-il d'attirer une clientèle d'affaires exigeante et de la détourner de l'avion ? Ou l'ambition est-elle d'une autre nature ? Par exemple, offrir aux objectifs un décor photographique destiné à finir sur papier glacé dans les magazines spécialisés, comme le *China Logistics Times*, dont l'édition d'août 2025 relate avec force détails la visite de délégations du monde entier venues s'émerveiller des développements du TGV chinois à l'occasion du douzième congrès mondial de la grande vitesse ferroviaire, en juillet dernier...

Ce dont les magazines parlent moins ici, c'est du fait que le « décollage » de la grande vitesse chinoise ne s'est pas fait sans heurts. En 2011, l'accident de Wenzhou impose un brusque retour à la réalité. Le 23 juillet, l'orage tonne sur le long viaduc de l'Oujiang (dans la région du Zhejiang). Le train D301 Pékin-Fuzhou rattrape le précé-



BAI XUEFEI. – Train touristique à destination de la ville de Chengde, en gare de Pékin, 2025

dent, arrêté en pleine voie à la suite d'une défaillance du système de signalisation. La collision fait une quarantaine de morts et près de deux cents blessés. Les autorités s'empressent d'enterrer les preuves. Au sens propre : l'avant de la rame est enseveli sur place quelques heures à peine après l'arrivée des secours, « pour faciliter les opérations de recherche (2) », affirme alors le porte-parole du ministère des chemins de fer Wang Yongping. Face à la circonspection de la population, il ajoute, dans une formule devenue célèbre en Chine : « Que vous le croyiez ou non, moi je le crois (3). » Le pouvoir fait alors procéder à l'exhumation de la rame, avant de blâmer des erreurs de procédure (4) et des initiatives isolées.

À la suite d'accidents de ce type, le système ferroviaire a été réorganisé autour de trois entreprises d'État offrant une intégration verticale sans équivalent dans le monde. Dans le bras de fer qui oppose « pragmatiques » – partisans de l'efficacité calquée sur les modèles managériaux – et « politiques » – qui mettent en avant les objectifs de développement du pays, sans trop se soucier du prix –, les premiers ont pris le dessus en 2017. China Railway (CR) a alors été éclatée en dix-huit sociétés régionales placées sous l'ombrelle d'une même entité faitière (holding). Officiellement, cette réforme vise à adopter un management moderne, à améliorer la rentabilité et à freiner l'endettement. La plus importante de ces sociétés – China Railway Shanghai – transporte à elle seule près de trois cents milliards de voyageurs-kilomètres par an, soit le double du trafic annuel de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), tandis que la plus petite pèse autant que le trafic ferroviaire de la Belgique ou des Pays-Bas. Même « régionalisées », les filiales

chinoises conservent une taille critique et surtout un système unifié tels qu'il est difficile de distinguer quelle filiale nous transporte lorsque nous repartons, le lendemain, de la gare TGV de Wuhan, inaugurée en 2010.

Loin à l'extérieur de la ville, ce vaste bâtiment de verre et d'acier a été construit par le bureau français Architecture recherche engagement post-carbone (AREP), une filiale de la SNCF. Les gares chinoises sont souvent conçues avec l'aide de consortiums internationaux appelés pour leur savoir-faire, qui passent progressivement la main aux équipes locales sur le chantier. Mais, depuis cinq ans, la part des équipes locales sur les projets va croissant. Et ce dès la phase de conception, témoigne un ingénieur impliqué dans la construction de ces gares.

La même approche a prévalu pour les trains eux-mêmes. Afin d'en disposer au plus vite, la Chine a opté pour le transfert de technologie : une poignée de rames importées et des centaines construites ensuite sous licence. Les sirènes du marché chinois ont séduit la plupart des constructeurs, mais certains sont restés méfiants. Bombardier (Série n° 1), Kawasaki, constructeur du Shinkansen (Série n° 2), Alstom (Série n° 5) ont transféré des modèles plutôt anciens, de trains limités à 249 kilomètres-heure. Alstom a poussé la malice jusqu'à vendre son modèle Pendolino, une vieille technologie italienne développée dans les années 1960 et rachetée à Fiat (5) permettant aux trains de conserver une vitesse élevée sur des parcours sinueux en s'inclinant dans les virages. Un système dont l'intérêt est limité sur des lignes TGV, par nature droites (6).

La société Siemens n'avait pas les mêmes préventions et, en 2008, transféra sa technologie Velaro : ses trains les plus rapides, aptes à

dépasser les 300 kilomètres-heure. Pour ce vaste conglomérat allemand qui donne la priorité à la *deep tech* (« technologie profonde »), l'industrie « lourde » ne représentait plus le cœur de la stratégie. Le risque était donc considéré comme mesuré, puisqu'il s'accompagnait de l'ouverture d'un immense marché de fourniture de pièces détachées. L'entreprise allemande Knorr-Bremse AG a en effet réalisé d'importants bénéfices pendant près de cinq ans en fournissant des systèmes de freins à l'entreprise publique de matériel de chemin de fer CRRC... avant qu'ils ne soient copiés et produits sur place.

Alors que l'air du temps est aux transferts de technologies vers la Chine – entre conviction que l'avenir était « *fabless* », c'est-à-dire sans usine en Occident, et complexe de supériorité –, Alstom seule fait le choix de les refuser, quitte à ne pas vendre ses TGV. La conviction de la société était faite : la Chine avait non seulement la volonté, mais également la capacité de s'imposer dans l'industrie de pointe. Ce qui explique que la société conserve une certaine avance sur ses concurrents chinois d'un point de vue technologique.

Le D637 à destination de Chongqing vient d'être annoncé. Il existe principalement deux types de services ferroviaires à grande vitesse : les trains D (pour *dòng chē zǔ*, « rames automotrices ») roulent entre 200 et 249 kilomètres-heure. Insuffisant pour rentrer dans la catégorie « grande vitesse » de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), qui place la barre à 250 kilomètres-heure. Seuls les trains dont le numéro commence par la lettre G (pour *gāo tiě*, « train à grande vitesse ») roulent à 300 kilomètres-heure et plus.

Notre D637 ne dépassera donc jamais les 249 kilomètres-heure et mettra six heures trente-huit pour relier Wuhan à Chongqing (environ 750 kilomètres à vol d'oiseau). Combien de TGV ne roulent en réalité pas à grande vitesse, à 250 kilomètres-heure et plus ? Difficile à dire, mais la part est significative : 26 % du réseau de LGV n'est pas adapté, selon nos estimations, 38 % des rames sont de première génération donc « lentes », sans compter qu'une voie rapide peut aussi voir circuler des trains « lents » pour différentes raisons. En 4 400 kilomètres parcourus à travers la Chine en TGV sur dix jours, nous n'aurons jamais dépassé les 310 kilomètres-heure.

Malgré les effets d'annonce, les mastodontes industriels chinois peinent à exporter. CRCC (construction) a réalisé 94 % de son activité en Chine en 2024, un chiffre stable depuis dix ans, tandis que CRRC (matériel roulant) dégage péniblement 11,5 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, contre 6 % dix ans auparavant. Alors que la demande intérieure ralentit, et pourrait même caler à moyen terme, un risque de surcapacité pointe à l'horizon, qui pourrait conduire ces industriels à casser les prix pour inonder les marchés étrangers.

Six fois le réseau européen dans son ensemble

Nous pénétrons dans la gare de Chongqing-Est, dont l'inauguration a offert le dernier exemple en date de ces effets d'annonce. Bien qu'elle ait été ouverte au public au mois de juin 2025, des ouvriers s'y affairant toujours pour aménager les nombreux bureaux et espaces commerciaux qui n'ont pas encore ouvert en ce chaud début de novembre. La gare détient dès son ouverture un record ; non celui de la fréquentation – elle est vide –, mais celui des mètres carrés : 1,22 million. Comme ailleurs, mais encore plus qu'ailleurs, il s'agit d'une fusion réussie et gigantesque entre un centre commercial et un aéroport. Elle compte vingt-neuf voies à quai, soit autant que son équivalent (plus sobre) la gare de l'Est, à Paris. Mais seuls une vingtaine de trains la desserviront ce jour. Au point qu'il est peu aisé de trouver une destination intéressante à partir de cette gare encore vide, semblant taillée pour les records et les communiqués de presse, à l'image de certaines tours d'acier et de verre au Proche-Orient. Nous optons pour la destination la moins lointaine, l'essentiel étant de passer le contrôle d'identité pour pouvoir entrer dans la gare.

La Chine a pris une décision radicale : supprimer les billets de train imprimés. Il faut indiquer son numéro de carte d'identité ou de passeport pour acheter un titre. À l'entrée de la gare, une ligne de vérification impose de présenter son visage ou sa pièce d'identité. Vient ensuite le passage aux rayons X. Au moment d'embarquer, on doit, pour accéder au quai, suivre la même procédure, qui se répète une troisième fois à la sortie – et ce dans toutes les gares de Chine, de la plus grande à la plus petite. Un policier armé et en uniforme est embarqué à bord de chaque rame, ce qui devrait achever de convaincre les récalcitrants de « *coopérer avec le personnel lors des contrôles* », comme cela est écrit partout.

Le voyage se prolonge, la plupart du temps à travers une succession interminable de viaducs et de tunnels, au point que nous n'y prêtons même plus attention. Contrevenant à l'usage qui prévaut partout ailleurs, la Chine a construit la vaste majorité de son réseau à grande vitesse en ouvrages d'art (7), ce qui a permis d'accélérer les travaux. Contrairement à une idée répandue, les expropriations ne sont pas si aisées en Chine, et les possibilités de recours ont été renforcées depuis vingt ans. Ce choix permet une plus faible emprise au sol, et donc la préservation de précieuses terres agricoles. Mais à quel prix ?

(1) Jean-François Doulet et Janet Ramos-Doulet, *Géopolitique du TGV chinois*, La Vie du rail, Paris, 2011.

(2) « China denies destroying evidence after fatal rail crash », Reuters, 30 juillet 2011.

(3) Sun Shangwu et An Baijie, « Changes promise "facts, not clichés" », *China Daily*, Pékin, 21 novembre 2013.

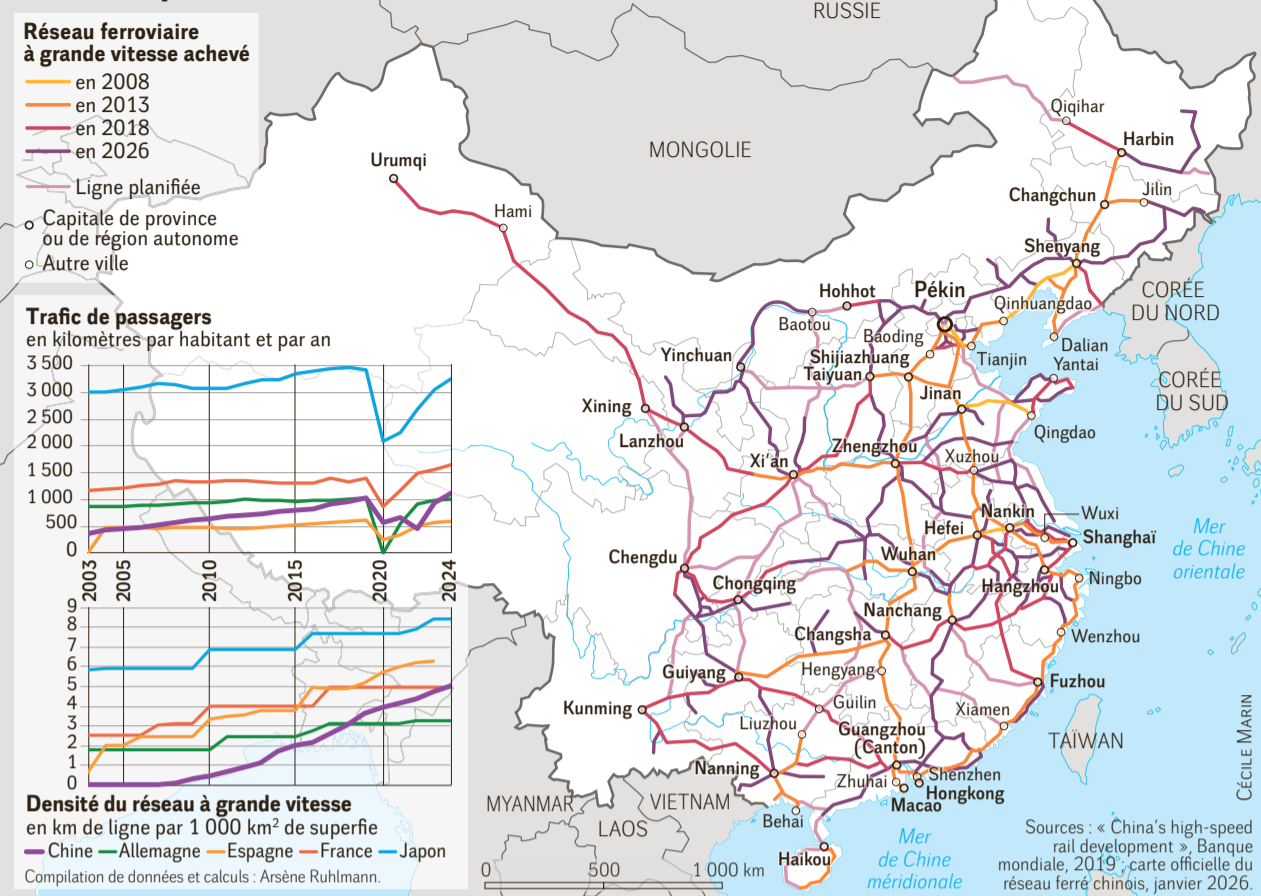
(4) « Investigation report on the "7.23" Wenzhou railway line major accident » (en chinois), rapport du ministère de la gestion des urgences de la République populaire de Chine, Pékin, 28 novembre 2011.

(5) Alstom a racheté les activités ferroviaires du constructeur italien Fiat en 2001.

(6) Les Chinois n'en produiront finalement que 140, contre 630 pour la Série n° 2 de Kawasaki, et 344 pour la Série n° 1 de Bombardier.

(7) Formule désignant les éléments de génie civil comme les ponts et les tunnels.

À la conquête de l'Est



La construction aurait officiellement coûté 20 millions d'euros par kilomètre en moyenne, soit environ 30 % de moins qu'en Europe, où l'on recourt pourtant peu aux ouvrages d'art (il n'y en a par exemple aucun sur la LGV entre Paris et Lyon). L'intégration économique chinoise pourrait expliquer en partie ces chiffres : acier subventionné (les matières premières comptent pour près d'un tiers des coûts dans ce type de projet), énergie bon marché... Percer un tunnel est une opération assez standardisée, et les économies d'échelle sont considérables pour la Chine. Le constructeur chinois China Railway Engineering Equipment Group (CREG) figure désormais parmi les plus gros fabricants de tunneliers au monde. CREG a vendu deux engins à l'Europe : l'un pour une section de la ligne 16 de métro du Grand Paris Express ; l'autre pour le tunnel de la LGV Milan-Vérone en 2020.

Le développement effréné des infrastructures chinoises permet de faire émerger une génération d'ingénieurs et d'accumuler une expérience d'une ampleur unique. La taille du réseau à grande vitesse du géant asiatique représente dix-huit fois celle du réseau français et six fois celle du réseau européen dans son ensemble. Cette politique dépasse l'enjeu des transports et porte explicitement sur le terrain économique et social. C'est l'un des effets recherchés du système TGV chinois. Alors que l'Allemagne rétractait son réseau ferré de 7 % entre 2002 et 2023, la France, de 10 %, la Chine a presque doublé le sien (+93 %), essentiellement du fait des LGV.

L'autre effet recherché est l'aménagement du territoire. Vanté par le gouvernement à travers la formule « le delta du Yangzi sur les rails », désignant le processus d'intégration économique, urbaine et logistique du delta du Yangzi, soutenu par l'interconnexion ferroviaire à grande vitesse. La formule idiomatique est apparue dans les années 2010. Elle est désormais déclinée partout, généralement lors de l'ouverture d'une ligne.

Grimper dans la hiérarchie du Parti

Il faut dire que l'adoption du train par la population est réelle : chaque Chinois parcourt en moyenne 754 kilomètres en train par an, contre moitié moins en 2003. Le pays talonne l'Italie et l'Allemagne, et dépasse désormais son rival indien, célèbre pour son vaste réseau ferré. Cela reste encore loin de la France (1 355 kilomètres par habitant et par an), et surtout de la Suisse (2 300) et du Japon (3 200). Le coût du TGV, bon marché, explique une part de ce succès, notamment grâce à un système de prix fixes facilitant les réservations à la dernière minute, ainsi que les échanges et les annulations de billets. Il en coûtera ainsi environ 16 euros pour un trajet d'une heure quinze en seconde classe. Un tarif accessible, surtout pour la classe moyenne. Il

faudra déboursier 275 euros pour notre TGV de nuit au départ de Chongqing-Ouest, en direction de Pékin (environ deux mille kilomètres et une dizaine d'heures).

Pour franchir les plus longues distances, la Chine a en effet fait le choix (unique au monde) d'aménager certains TGV comme des trains de nuit, avec couchettes et compartiments. À bord, la voiture-restaurant, banquettes rouges molletonnées et nappes à carreaux, semble un peu surannée. Comme si l'intérieur du train, pourtant récent (il a une quinzaine d'années comme les autres TGV), avait cherché à reproduire l'atmosphère des trains de nuit d'antan. Du reste, la cabine est spacieuse, prévue pour trois passagers avec un minuscule canapé-lit. La petite troupe de toilette décorée de pandas arbore un logo étrangement proche de celui d'une grande marque de maroquinerie française.

Malgré les affirmations de notre chef de bord, il est permis de douter que ce train, doté presque exclusivement de couchettes, roule également le jour. Comme souvent lorsqu'un concept est unique au monde, on s'interroge : longueur d'avance ou idée impraticable ? Certes, les distances en Chine sont grandes, mais un TGV de nuit immobilise des rames coûteuses pour un seul trajet en vingt-quatre heures, quand un TGV classique peut faire trois à cinq trajets dans la journée. Est-ce vraiment là le meilleur usage de la ressource publique ? Une question que soulève également la visite de certaines gares.

Il faut s'armer de patience pour atteindre celle de Xiaogan-Nord, dans la province du Hubei. S'il ne vient pas déjà en train, le visiteur doit d'abord remonter l'immense esplanade minérale aussi infiniment longue qu'inutilement large (près de trois

cents mètres !). La gare se situe à cent kilomètres du centre-ville de Xiaogan (240 000 habitants, un village à l'échelle chinoise). C'est que construire en dehors des villes permet d'économiser du temps et de l'argent.

Inaugurée en 2012 pour un coût de 120 millions de renminbis (environ 15 millions d'euros), la gare de Xiaogan-Nord est conçue pour quinze mille passagers par jour, mais n'en voit passer qu'une grosse centaine en ce mois d'octobre, pour presque autant d'employés. Au point que le rez-de-chaussée est fermé – plus précisément n'a jamais ouvert –, et que le visiteur doit emprunter un austère escalier de secours pour atteindre l'étage d'embarquement.

Cela n'a pas empêché China Railway de classer la structure en « gare de premier niveau », sur les six niveaux que compte le système de classification chinois (8).

La tentation de la démesure inquiète-t-elle les cercles de décision ? M. Lu Dadao, ancien président de la Société chinoise de géographie, chargé du plan national d'urbanisation entre 1999 et 2010, qualifie pour sa part l'objectif de 70 000 kilomètres de LGV en 2035 de « pari stupéfiant (9) ». C'est que la pression des responsables régionaux pour obtenir « leur » ligne à grande vitesse est forte, du fait de l'effet de vitrine sur la scène intérieure. Une gare TGV offre l'assurance d'être sur la carte, de figurer dans le récit national du progrès et d'assurer son ascension dans la hiérarchie du Parti communiste chinois (PCC), alors même que la majorité des LGV souffrent d'une fréquentation inférieure aux attentes.

Une menace inattendue pointe à l'horizon

Début 2022, conscients du problème, les pouvoirs publics ont d'ailleurs actionné le frein : une directive gouvernementale a dénoncé la « course au TGV », pointant la « priorité donnée au [train] rapide sur l'ordinaire, l'investissement sans souci de rentabilité, entraînant de lourdes dettes pour les entreprises ferroviaires » (10). Les chiffres confirment un ralentissement depuis trois ans.

Mais les responsables locaux ont contourné l'obstacle en se rabattant désormais sur des projets de très courtes lignes à grande vitesse (cinquante à cent cinquante kilomètres) autour

des grands centres urbains. Ainsi, la province du Hubei s'est lancée dans huit chantiers à la fois, tandis que les villes de Chengdu et Chongqing planifient leurs propres réseaux régionaux. Ces « petits TGV » locaux risquent fort de reproduire les erreurs des grandes lignes. Il en est ainsi de la ligne E-Jing (entre les villes moyennes d'Ezhou, Jingmen et Jingzhou) : 77 kilomètres de voies neuves pour 200 millions d'euros d'investissement. Ouverte fin 2024, cette liaison régionale voit circuler des rames à moitié vides.

La Chine aura ainsi dépensé 850 milliards d'euros (en valeur de 2025) entre 2008 et 2028, exclusivement dans la construction de lignes. Celles-ci vont commencer à vieillir et nécessiter des travaux, un problème coûteux que connaissent bien l'Europe et le Japon, et que va découvrir China Railway. Dans les vingt prochaines années (si les 70 000 kilomètres de LGV sont réellement atteints), la Chine va dépenser presque la même somme que dans les vingt précédentes, mais un quart des investissements ira à la rénovation. Si l'on tente une projection sur les vingt années suivantes (2048-2068), c'est la somme prodigieuse de 1 800 milliards d'euros (en valeur de 2025) qui devrait être théoriquement engagée, uniquement sur les infrastructures existantes. Sans compter les rames vieillissantes à remplacer ni les gares à entretenir. La dette des chemins de fer chinois atteint déjà 6 130 milliards de renminbis (750 milliards d'euros) en 2023 (soit 66 % des actifs).

Alors que les dettes d'infrastructure s'accumulent, l'exploitation demeure déficitaire. À ce jour, ce sont les bénéfices de l'activité « fret » qui financent les déficits du secteur « voyageurs ». Ironie suprême, c'est l'économie du charbon qui soutient économiquement le TGV, représentant 50 % du volume de fret en 2023 (1,7 milliard de tonnes par kilomètre sur 3,6 au total). L'accord de Paris sur le climat pourrait faire émerger une menace inattendue pour le TGV chinois. Le remplacement du charbon par le nucléaire va conduire à l'effondrement des volumes : un seul wagon de combustible nucléaire Castor (11) peut en effet transporter l'équivalent de la production électrique de 17 375 wagons de charbon (12) ! Le TGV chinois a relevé son pari technique, pas (encore) celui de sa pérennité.

ARSÈNE RUHLMANN.

(8) Il existe seulement, au-dessus, une « classe exceptionnelle », pour quelques dizaines de gares majeures.

(9) Cité par Jia Yuxuan, Li Xintian, Zhao Huiyi et Wang Zichen dans « China massively overbuilt high-speed rail, says leading economic geographer », 20 juillet 2025, www.pekinology.com

(10) « Avis du Bureau général du Conseil d'État transmettant les avis de la Commission nationale pour le développement et la réforme et d'autres unités sur l'amélioration des travaux de planification et de construction ferroviaires » (en chinois), Pékin, 30 mars 2021.

(11) Acronyme anglais de « cask for storage and transport of radioactive material ». Ces wagons peuvent transporter entre 115 et 125 tonnes de combustible.

(12) Une tonne d'uranium-minéral produisant en électricité autant que 15 900 tonnes de charbon en énergie finale.



TAO LIANG. – Train à grande vitesse passant dans la ville de Huachu, province du Guizhou, dans le sud-ouest de la Chine, 2025

SÉCURITÉ À GRAND SPECTACLE

Au Salvador, la surenchère de M. Bukele

Pour les droites latino-américaines, le président salvadorien fait figure de modèle en matière de lutte contre le crime organisé. Sa politique de la « main de fer » multiplie les violations des droits humains, au nom du combat antigang. Elle inspire d'autres États comme l'Équateur. Et enchante Washington, qui expulse ses migrants encombrants vers les prisons du pays centre-américain.

PAR TOM STEVENSON *

LONGTEMPS synonyme de guerre civile et d'escadrons de la mort, le Salvador s'est fait ensuite connaître pour la violence de ses gangs. Cette image est en passe de devenir obsolète à son tour. Sous la présidence de M. Nayib Bukele, au pouvoir depuis 2019 et réélu pour cinq ans en 2024 avec près de 85% des voix, les deux principales *pandillas* (bandes) qui déchiraient le pays – la Mara Salvatrucha (MS-13) et le Barrio-18 avec ses deux factions, les Revolucionarios et les Sureños – ont été mises en déroute. Leurs membres sont en prison, quand ils ne se sont pas évanouis dans la nature. Dans les années 2010, la violence pouvait parfois atteindre des niveaux comparables à ceux de l'Irak ou de la Syrie, mais en 2024 le taux d'homicide affichait une baisse de 98% par rapport au milieu de la décennie précédente. Derrière cette transformation, une méthode choc – l'incarcération de trois hommes adultes sur cent – grâce à laquelle M. Bukele se targue d'avoir « fait de la capitale mondiale du meurtre le pays le plus sûr de l'hémisphère occidental ».

Débarrasser le Salvador de sa réputation d'anarchie tout en lui décernant la palme du plus fort taux de détention de la planète supposait de balayer les règles de droit (1). Depuis l'instauration de l'état d'urgence en mars 2022 par l'Assemblée législative à la demande du président, les garanties offertes par la Constitution sont suspendues. Toute personne peut être arrêtée sans motif et sans passer devant un juge. M. Bukele ne s'en est pas tenu là. Plusieurs de ses opposants ont été emprisonnés ou exilés. Après avoir rétabli le monopole de l'État sur la violence, le jeune dirigeant – autoproclamé « dictateur le plus cool du monde » – se l'est arrogé pour son propre compte. Et en per-

mettant aux États-Unis d'utiliser son système carcéral comme un goulag offshore destiné aux migrants expulsés de leur territoire, il est devenu la coqueluche de la droite américaine.

Loin d'être un « outsider », le chef de l'État centre-américain incarne le parcours-type du privilégié qui, par opportunisme, se pose en candidat antisystème. Né en 1981, il est le cinquième fils de l'entrepreneur millionnaire Armando Bukele Kattán (1944-2015), qui a fait fortune dans plusieurs domaines (publicité, textile, pharmacie, automobile). Après des études à l'Escuela Panamericana (École panaméricaine), un établissement bilingue qui accueille les enfants de l'élite locale, le jeune homme fait ses premiers pas en politique grâce au poste de directeur qu'il occupe dans différentes agences de publicité familiales. Celles-ci gèrent depuis les années 2000 l'image et les campagnes électorales du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN), parti de gauche qui lui servira de tremplin pour lancer sa carrière.

En 2015, il devient maire de la capitale, San Salvador, et acquiert une véritable stature nationale. Deux ans plus tard, le FMLN, sous les couleurs duquel il s'était présenté, l'exclut pour divers motifs, dont ses critiques publiques répétées à l'encontre des dirigeants du parti, du gouvernement (le FMLN est à la tête du pays de 2009 à 2019) et du président Salvador Sánchez Cerén (2014-2019). Pour M. Bukele, c'est l'occasion de mettre en scène sa rupture avec la formation au pouvoir, laquelle annonce dès 2016 qu'il ne sera pas son candidat pour l'élection présidentielle de 2019. Il remporte ce scrutin à la tête de son propre parti, Nuevas Ideas (Nouvelles Idées) (2).

Emprise locale des gangs

AUJOURD'HUI, près de dix ans plus tard, un Bukele au faite de sa gloire se félicite du « miracle » de sa victoire sur les *pandillas*. À la différence des cartels de la drogue latino-américains, mieux connus, qui prospèrent grâce au trafic de cocaïne vers l'Europe ou les États-Unis, les gangs salvadoriens étaient surtout des bandes de rue attachées au contrôle de leur fief plutôt qu'à la contrebande. Ils faisaient la loi en rackettant les petits commerçants, les chauffeurs de minibus, les « marchands de vice » de tous ordres, et s'affrontaient dans des guerres de territoire. La MS-13 et le Barrio-18 sont nés à Los Angeles, où ont atterri un grand nombre de Salvadoriens fuyant la guerre civile (1979-1992). Cherchant à survivre au milieu d'une pègre dominée par la mafia mexicaine, les réfugiés ont formé leurs propres groupes criminels. À partir des années 1990, le gouvernement américain a commencé à expulser les Salvadoriens en masse (M. Barack Obama en a, à lui seul, renvoyé 150 000 durant ses deux mandats, entre 2008 et 2016). Les gangs rapportèrent alors au pays le système d'emprise locale qu'ils avaient perfectionné en Californie, l'imposant à un État affaibli et déchiré par la guerre.

Si l'extorsion n'épargnait pas les quartiers un peu plus aisés de San Salvador, les gangs étaient surtout implantés dans

les *comunidades* (bidonvilles) et les faubourgs ouvriers densément peuplés, où ils exerçaient une pression énorme. Les cireurs de chaussures ne pouvaient chercher le chaland sur la Plaza Libertad sans verser une redevance au Barrio-18. Sur le Bulevar Venezuela, bordé de bicoques aux couleurs turquoise et terre de Sienna défraîchies, la répartition des territoires était si fluctuante que la route devenait interdite dès la tombée de la nuit. Plus à l'est, où se concentre l'essentiel de la population, il n'était pas rare de trouver des corps dans les fossés près de l'Autopista de Oro, ou enterrés à la hâte dans les collines avoisinantes. Les gangs constituaient un gouvernement local de facto qui faisait régner l'ordre brutalement là où l'État ne pouvait ou ne voulait pas mettre son nez.

La Campanera, ensemble de logements sociaux incrustés au nord-est de la capitale, était devenue un bastion du Barrio-18. De l'artère centrale partaient, comme dans un squelette de poisson, des venelles flanquées de bungalows en parpaings et tôle ondulée – un dédale de rues sans nom et de maisons sans numéro dans lequel il était très facile de se volatiliser. Les autorités affirment que presque chaque habitant avait un lien avec le groupe criminel, directement ou par famille interposée.

Quelques mois après l'entrée en vigueur de l'état d'urgence, cette zone fit l'objet d'un gigantesque coup de filet. Policiers et militaires raffèrent des cen-

taines de personnes pour les emmener vers une destination inconnue. Ils réquisitionnèrent les maisons soupçonnées de servir de base aux gangs (*casas destróyer*), arrachant les toits pour empêcher quiconque de s'y réinstaller.

Le gouvernement veut désormais présenter La Campanera comme un exemple de réhabilitation réussie. Le poste de police qui se trouvait en dehors du quartier a été déplacé à l'intérieur. Sur un côté de la grand-rue, maisons et passages ont commencé à être rénovés ou repeints. Des fresques murales ont recouvert les graffitis des gangs. Un petit parc a été nettoyé. L'endroit demeure toutefois un ghetto pour pauvres. La décharge à ciel ouvert qui s'étend au-delà des dernières habitations n'a pas disparu, mais l'école a été joliment remise à neuf : nouvelle toiture, rampes, air conditionné.

Si l'amélioration de la situation sécuritaire globale est indéniable, la version officielle qui l'attribue au seul *manodurismo* (la manière forte) ne tient pas la route. En 2019, lorsque M. Bukele prend ses fonctions, le taux d'homicide a déjà baissé de moitié par rapport aux sommets atteints pendant la dernière guerre des gangs, en 2015. La violence continue de reculer jusqu'à l'instauration du régime d'exception, mais cette évolution nationale ne doit pas tout à la première mesure antigang du président, le plan de contrôle territorial (PCT), qui ne s'appliquait qu'à un périmètre géographique limité.



THOMAS DWORZAK. – Sur un marché du centre-ville de San Salvador, 2022

Durant ses trois premières années de pouvoir, M. Bukele se démarque peu de la politique de ses prédécesseurs : fermeté dans les discours contre les gangs, pragmatisme sur le terrain. Tout en procédant à quelques arrestations ciblées, il négocie avec eux en sous-main pour tenter de circonscrire la violence aux bidonvilles. Le président a beau se défendre aujourd'hui d'avoir mené de telles tractations, on peine à croire à ses dénégations : il lui a bien fallu passer des accords avec les bandes armées lorsqu'il était maire de San Salvador, sans quoi rien n'aurait pu se faire dans les zones qu'elles contrôlaient. En mai 2025, une enquête publiée par le site d'information salvadorien El Faro révèle par exemple que ses liens avec le Barrio-18 Sureños remontent au moins à 2014, date à laquelle, selon un *palabrero* (chef de groupe au sein de la *pandilla*), son équipe aurait versé 250 000 dollars au gang pour obtenir son soutien dans la campagne des municipales.

Le tournant se produit en mars 2022, au lendemain d'une série de massacres probablement déclenchée par les gangs en réaction à la rupture du pacte qui les liait au gouvernement. M. Bukele

déclare l'état d'urgence. Plus de soixante mille personnes sont incarcérées la première année (quelques milliers seront relâchées par la suite). La peine par défaut, prononcée lors de simulacres de procès où les accusés comparaissent sans avocat (quand procès il y a), est l'emprisonnement à vie. Les possibilités de recours sont rares. Même si des milliers de *pandilleros* demeurent cachés dans les campagnes, leur système territorial est brisé.

Symbole de cette nouvelle ère : le centre de confinement du terrorisme (Cecot). Cette méga-prison située à soixante-quinze kilomètres de la capitale est entourée de murs de neuf mètres de haut surmontés de dix-neuf miradors. Vue du ciel, elle ressemble

à s'y méprendre à un centre de distribution d'Amazon, comme de nombreux lieux de détention pour migrants qui parsèment le sud des États-Unis. À l'intérieur, huit bâtiments carcéraux de trente-deux cellules, chacune renfermant jusqu'à quatre-vingts prisonniers. Ces derniers dorment à même les couchettes métalliques, n'ont droit qu'à une demi-heure de promenade quotidienne, toujours enchaînés, et sont tondu tous les cinq jours. Les gardiens marchent au-dessus de leurs têtes sur des plafonds grillagés. Dès leur entrée dans le centre, les détenus perdent tout contact avec le monde extérieur, le réseau téléphonique étant brouillé sur l'ensemble de la zone. Si l'un d'eux meurt en détention, sa famille récupère le corps sans plus d'explications.

Un nouvel Alcatraz

LE gouvernement salvadorien se fait un plaisir d'ouvrir les portes du Cecot aux voyeurs officiant sur les réseaux sociaux. La secrétaire à la sécurité intérieure des États-Unis, Mme Kristi Noem, s'est elle-même fait filmer devant des prisonniers encagés. Sur YouTube, on trouve des vidéos en espagnol, en arabe ou en anglais montrant toutes les mêmes images d'une prison surpeuplée, mais propre. Dans une cellule, des dizaines d'hommes tatoués de la tête aux pieds fixent la caméra à travers les barreaux ; dans une autre, les détenus sont bedonnants et portent des lunettes. S'ajoutent à cela d'incontournables plans de l'armu-

Edwin Segura, spécialiste des enquêtes d'opinion au sein de *La Prensa Gráfica*, le principal journal d'opposition, cela s'explique aisément : « Le rétablissement de la sécurité compte plus que tout pour les Salvadoriens, et ils ont tendance à le mettre exclusivement au crédit du gouvernement ; les performances économiques, elles, leur paraissent relever davantage d'une responsabilité partagée. »

S'il serait réducteur de ne voir en lui qu'un simple effet collatéral de l'ère Trump, le président salvadorien est cependant plus proche de Washington que tout autre dirigeant du sous-conti-

nerie et de la cellule d'isolement, mais aussi, bien souvent, une interview avec un prisonnier, toujours le même – un dénommé « Psycho » qui évoque son passé violent.

Ces visites orchestrées avec soin occultent pudiquement la brutalité carcérale et les conditions de détention dans les bâtiments tenus à l'abri des regards. Comme le suggère son nom, l'objectif du Cecot, qui s'inspire ouvertement de Guantánamo, est d'assimiler les membres de gangs à des terroristes. Mais on sait que l'incarcération de masse peut au contraire renforcer les réseaux criminels. Les prisons sont d'excellentes plateformes de recrutement, et cela fait des décennies que des malfaiteurs salvadoriens poursuivent leurs opérations depuis leurs cellules dans des établissements plus anciens, comme le centre pénitentiaire de haute sécurité de Zacatecoluca. Si l'ouverture du Cecot vise à limiter cette possibilité, le fait est que, jugulés ou non, les gangs n'ont pas disparu.

Malgré un taux d'extrême pauvreté deux fois plus élevé qu'au début de sa présidence et une croissance encore inférieure à celle du Nicaragua, M. Bukele reste immensément populaire. Pour

debut 2025, après une visite effectuée au Salvador dans le cadre de sa tournée latino-américaine, le secrétaire d'État Marco Rubio l'a couronné du titre de « champion de la sécurité dans notre région ». Quel que soit son héritage par ailleurs, M. Bukele se verra donc reconnaître le mérite d'avoir triomphé des gangs – alors même que le crime organisé panaméricain, dont ces organisations n'étaient qu'une ramification secondaire, continue de sévir au Guatemala, au Honduras, au Mexique et aux États-Unis.

Le Salvador fait face aujourd'hui à cette question : quel type de société est-il possible de construire dans un pays où la majorité des jeunes hommes croupissent en prison ? Devenir un nouvel Alcatraz pour les Américains, comme semble le souhaiter M. Bukele, est-il le seul horizon concevable ? Le peuple salvadorien est en droit de rêver d'un avenir plus enthousiasmant.

(Traduit de l'anglais par Élise Roy.)

(1) Lire Benjamin Fernandez, « Sans corps, pas de crime », *Le Monde diplomatique*, juin 2023.

(2) Lire Anne-Dominique Correa, « Au Salvador, bitcoins, gangs et buzz présidentiel », *Le Monde diplomatique*, juin 2023.

* Journaliste. Une version plus longue de ce texte a paru dans la *London Review of Books* du 11 septembre 2025.

QUE PEUT FAIRE LA HAVANE FACE À WASHINGTON ?

Cuba, si seule

(Suite de la première page.)

Au début des années 2000, déjà, Fidel Castro – à la tête du pays entre 1959 et 2006 – se souvenait. « Lorsque l'URSS et le camp socialiste d'Europe ont disparu, Cuba a été assommée par la violence du coup. Du jour au lendemain, la grande puissance s'était effondrée, elle nous avait laissés seuls, tout seuls (1). » Et le dirigeant historique de la révolution cubaine de poursuivre : « Nous avions perdu tous les marchés pour notre sucre, et nous ne recevions plus de denrées alimentaires, de combustible, plus rien. (...) Du jour au lendemain, plus de carburant, ni de matières premières, ni de nourriture, ni d'articles de toilette ; plus rien du tout. » À Cuba, on produisait peu, et ce qui l'était – essentiellement le sucre à l'époque, ainsi que du tabac ou des agrumes – voyageait en cargos vers Moscou et les pays du camp socialiste.

En mars 2016, la pression de l'une des deux mâchoires semble se relâcher. Le président américain Barack Obama effectue une visite historique dans l'île. Aucun de ses prédécesseurs n'avait longé la promenade du Malecón depuis Calvin Coolidge en 1928. La Havane et Washington étaient engagés depuis fin 2014 dans un processus inédit de normalisation de leurs relations, conduit par M. Raúl Castro pour la partie cubaine. En 2015, les ennemis rouvrent leurs ambassades dans leurs capitales respectives, cinquante-quatre ans après la rupture diplomatique en janvier 1961, qui précéda d'une année (février 1962) la décision américaine d'imposer au pays caribéen un embargo (un « blocus », selon La Havane) toujours en vigueur aujourd'hui.

M. Obama considère alors que la politique inaugurée par son illustre prédécesseur John F. Kennedy, et maintenue, d'allègements en renforcements, par les huit présidents qui lui ont succédé, a échoué. Il assouplit les sanctions contre le pays, ce qui contribue notamment à densifier le tourisme et à faciliter l'entrée de devises et les exportations américaines. À l'époque, « l'actualisation du modèle économique et social cubain de développement socialiste » conçue par M. Raúl Castro repose essentiel-

Non capitaliste mais dépendant

LORSQUE M. Obama se rend sur place – une décision décriée par ses opposants, mais également dans son propre camp –, les autorités se prennent à croire qu'une nouvelle période s'ouvre enfin. Mais l'« actualisation du modèle socialiste » ne prévoit toujours pas un changement de la matrice productive du pays pour couvrir ses besoins essentiels en matière énergétique, alimentaire, d'équipements industriels, etc. Tout devait provenir des devises captées grâce au déploiement de cette nouvelle stratégie.

Dans une lettre publiée dans *Granma*, le journal du Parti communiste de Cuba, Fidel Castro s'adresse, quelques jours après son départ, au président améri-

quement sur ces trois piliers (2). La spécialisation de Cuba dans le secteur du tourisme (de luxe et de masse), l'entrée contrôlée de capitaux internationaux pour stimuler la croissance et le développement local, ainsi que l'arrivée massive de dollars (devise avec laquelle il est prévu d'organiser la parité progressive du peso national) doivent assurer l'avenir de la révolution. Et écarter la seconde mâchoire de l'étau.

Cette orientation s'accompagne de l'ouverture progressive de l'économie, permettant l'émergence d'un artisanat local et de petits commerces privés. Enfin, les services médicaux cubains continuent de s'exporter dans plusieurs pays, comme c'est déjà le cas au Venezuela depuis les années 2000, assurant à La Havane un moyen de paiement pour ses importations énergétiques. Caracas satisfait alors la quasi-totalité des besoins de Cuba en pétrole et devient son premier partenaire commercial : 45% de son commerce extérieur, équivalent à 20% de son produit intérieur brut en 2014 (3).

cain, qui n'avait pas souhaité le rencontrer durant sa visite, ainsi que, de manière plus indirecte, au gouvernement dirigé par son frère cadet. Dans ce document intitulé « Le frère Obama », il fait part de son scepticisme quant au rapprochement engagé avec Washington. Et s'interroge sur la stratégie économique du pays.

L'ancien dirigeant, qui décédera quelques mois plus tard, le 25 novembre 2016, prend les paris : « Je tiens (...) à souligner que nous sommes capables de produire les denrées alimentaires et les richesses matérielles dont nous avons besoin grâce aux efforts et à l'intelligence de notre peuple. Nous n'avons pas besoin que l'empire nous fasse des cadeaux. » Au sujet du secteur touristique, envisagé comme moteur de la mutation du régime économique national, il se montre réticent : une activité consistant à « montrer les beautés des paysages » et offrir les « délices culinaires » de l'île aux étrangers ne mérite « aucune attention » si elle ne rapporte pas une abondance de dollars au pays.

Ces remarques sont formulées une vingtaine d'années après la « période spéciale en temps de paix ». Cuba importe alors toujours l'essentiel de ce qu'elle consomme (80% de ses aliments, son énergie, ses équipements, etc.) et exporte toujours le peu qu'elle produit (sucre, tabac, agrumes, minerais). Mais désormais, en dehors des services médicaux vers le Venezuela et quelques autres pays, c'est principalement à destination de la

Chine et de l'Espagne. Dix ans plus tard, la dépendance économique reste patente.

Rien ne s'est en réalité passé comme prévu depuis la tentative de normalisation. Disposé au rapprochement avec La Havane, M. Obama ouvre concomitamment, en 2015, une nouvelle page des relations des États-Unis avec le Venezuela : l'ère des sanctions débute sous sa présidence. Le locataire de la Maison Blanche veut faire taire ses détracteurs, opposés à sa politique envers Cuba. Normaliser les relations avec La Havane, oui, mais à la condition de se montrer ferme avec un autre adversaire, plus puissant : la révolution bolivarienne. Les sanctions deviennent meurtrières à partir de 2019, sous M. Trump. L'économie du pays, déjà en crise, s'effondre à mesure que Washington interdit à Caracas l'accès au marché énergétique mondial. Les effets se font sentir jusqu'à La Havane. De 100 000 barils par jour en moyenne dans les belles années, les livraisons de pétrole vénézuéliennes fondent progressivement pour atteindre 32 000 à 35 000 barils en 2024, entre 26 000 et 27 000 en 2025 (4)... et zéro à partir de janvier 2026, lorsque Caracas est placé sous la férule de Washington. Pour leur part, les réformes engagées par M. Raúl Castro n'ont que partiellement été mises en œuvre, et produisent de multiples distorsions (inflation, création d'inégalités sociales inconnues auparavant) (5).

Sur le plan économique, ces dix dernières années ont durement rappelé à Cuba les limites d'un projet de relance conçu autour d'une stratégie centrale : renforcer l'insertion dans le capitalisme mondialisé, ses secteurs d'activité, ses flux monétaires et financiers, d'un pays non capitaliste et dépendant. Un pays qui compte, de surcroît, parmi les plus étatisés de l'ancien monde socialiste. À Cuba, depuis six décennies, une planification centralisée appliquée avec rigueur prend en charge quasiment toutes les activités de la vie économique et sociale, de l'agriculture au salon de coiffure, en passant par la cordonnerie, la formation universitaire ou l'ingénierie civile. L'État emploie toujours deux tiers de la force de travail.

Sur le plan politique, la première élection de M. Trump en 2016 a doué les espoirs et coupé court au projet de normalisation. Au cours de son premier mandat, le président républicain a imposé 243 mesures coercitives à La Havane, visant toutes à assécher le tourisme, les investissements étrangers ou les transferts d'argent de la diaspora cubaine – laquelle se trouve essentiellement en Floride (1,8 million de Cubains sur les 2,5 millions établis aux États-Unis) (6). M. Trump réinscrit

en 2021 l'île sur la liste des pays soutenant le terrorisme. L'administration du président démocrate Joseph Biden maintient l'essentiel du dispositif. Le pays, qui affronte dans le même temps l'épidémie de Covid-19, est KO debout.

Démarré alors la séquence qui mène jusqu'à la crise actuelle. Cette dernière démontre que Cuba n'est toujours pas parvenue à construire sa souveraineté économique. Depuis des décennies, experts et militants se déchirent sur la question de savoir si cette situation est le fait d'abord de l'embargo, ou des politiques et de l'idéologie du gouvernement. Aujourd'hui, ces débats paraissent secondaires. Car Cuba, au bord de la rupture, est entrée dans une nouvelle étape.

L'île est « seule », pour reprendre le mot de Fidel Castro. La Chine et la Russie ne semblent pas être en mesure de s'interposer, et n'en manifestent pas la volonté ardente, face à l'hostilité carnassière du président Trump et de M. Rubio, dont l'essentiel de la carrière politique est guidée par la volonté d'obtenir un changement de régime dans le pays que ses parents ont quitté avant la révolution. Le Venezuela est hors jeu. Pour complaire à Washington, le Guatemala a stoppé, en février 2026, son programme d'accueil des médecins cubains. Sous pression, le Nicaragua, allié historique de La Havane, a quant à lui mis fin à l'exemption de visa jusque-là accordée aux citoyens cubains qui transitaient par son territoire pour se rendre aux États-Unis. Les dernières décisions de la Maison Blanche, notamment celle qui menace de sanctions douanières tout pays fournissant du pétrole à Cuba, pétrifient. Si dans les années 1990 le pays pouvait compter sur le soutien de l'Algérie, de l'Angola ou des pays latino-américains, ce ne sera pas le cas cette fois. Sauf si Washington l'autorisait de nouveau dans le cadre d'une « négociation » à venir avec le pouvoir de M. Miguel Díaz-Canel.

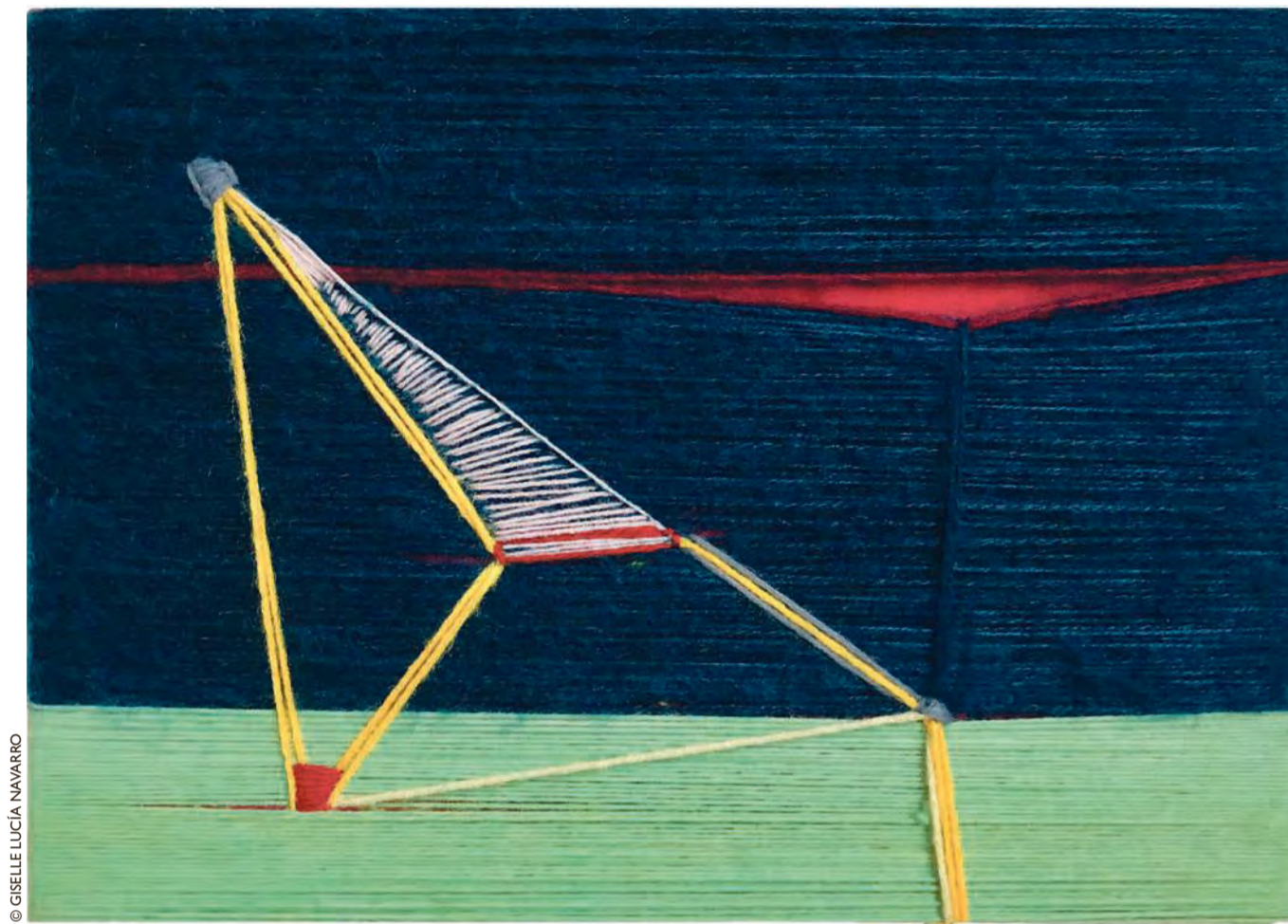
Grandes fortunes revanchardes

NUL ne peut prédire l'avenir à Cuba, mais les termes d'une éventuelle discussion sont connus. La Havane pourrait tenter de sauver son système politique tout en accédant aux exigences de son adversaire en matière économique. Par exemple, l'ouverture du pays aux millions de dollars prêts à se déverser de Floride, où trépignent de grandes fortunes cubano-américaines revanchardes. La voie est étroite, et l'emprunter produirait des divisions internes au cas où certains, au sein de l'appareil d'État, seraient prêts à aller plus loin pour donner des gages à Washington sur les questions politiques (libération des prisonniers, autorisation d'organisations de la « société civile », prélude à celle d'une opposition locale) – une perspective à laquelle d'autres, notamment parmi les militaires, résisteraient. Et du côté de Washington ? Y envisage-t-on d'enlever le président Díaz-Canel pour mettre Cuba sous

tutelle, comme c'est le cas du gouvernement de M^{me} Delcy Rodríguez au Venezuela, avant de convertir l'île en nouvelle Floride, avec ses rivieras, ses hôtels de luxe et ses golfs ? Il y a encore quelques mois, l'hypothèse aurait pu sembler saugrenue.

CHRISTOPHE VENTURA.

- (1) Ignacio Ramonet, *Fidel Castro. Biographie à deux voix*, Fayard-Galilée, Paris, 2007.
- (2) Lire Renaud Lambert, « Ainsi vivent les Cubains », *Le Monde diplomatique*, avril 2011.
- (3) « Cuba y una posible pérdida del sostenimiento económico: vulnerabilidades macroeconómicas y riesgos políticos », Real Instituto Elcano, Madrid, 5 février 2026.
- (4) *Ibid.*
- (5) Lire Maïlys Khider, « Bonjour, où puis-je trouver des "perritos" ? », *Le Monde diplomatique*, novembre 2023.
- (6) Karen Esquivel, « Más estadounidenses que nunca, tan latinos como siempre : la diversidad de la inmensa comunidad hispana en EE.UU. », 18 novembre 2025, <https://cnnespanol.cnn.com>



GISELLE LUCÍA NAVARRO. – « Nocturno en el espejo » (Nocturne dans le miroir), 2024

Calendrier des fêtes nationales	
1 ^{er} - 31 mars 2026	
1	BOSNIE-HERZÉGOVINE Fête de l'indépend.
3	BULGARIE Fête nationale
6	GHANA Fête de l'indépend.
12	MAURICE Fête de l'indépend.
15	HONGRIE Commémoration de la révolution
17	IRLANDE Fête nationale
20	TUNISIE Fête de l'indépend.
21	NAMIBIE Fête de l'indépend.
23	PAKISTAN Fête nationale
25	GRÈCE Commémoration de la révolution
26	BANGLADESH Fête de l'indépend.

La géopolitique pour les acteurs et les décideurs de demain

L'école de géopolitique appliquée du think tank

DIPLÔMES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC +5 EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE
Reconnus par l'État

Titre Analyste en stratégie internationale

- Géopolitique et prospective
- Défense et sécurité
- Risques géoéconomiques et intelligence stratégique
- Géopolitique des mondes agricoles et sécurité alimentaire

Titre Manager de programmes internationaux - Humanitaire et Développement

- Stratégie programmatique et opérations
- Stratégie d'influence et plaidoyer

IRIS SUP, L'ÉCOLE DE L'IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES
Établissement d'enseignement technique supérieur privé
enregistré auprès du rectorat de Paris
2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS - FRANCE

PLUS D'INFOS
iris-sup.org

Dans les vergers de Californie,



© BARBARA DAVIDSON POUR CAPITAL & MAIN (TOUS LES PORTRAITS)

Depuis des décennies, des enfants nés aux États-Unis ramassent les fruits en Californie aux côtés de leurs parents immigrés. Les luttes syndicales des années 1960 et 1970 leur ont permis d'acquérir certains droits. Mais pas assez pour vivre correctement, protégés des accidents du travail et des pesticides. À cela, la police de l'immigration ajoute à présent la peur de l'expulsion de leurs proches.

PAR ROBERT LOPEZ *

On l'appelle le «saladier de l'Amérique» : c'est dans la vallée de la Salinas, en Californie, que poussent l'essentiel des légumes-feuilles et des fruits rouges consommés à travers le pays. Sous un soleil brûlant malgré les nuages, des cueilleurs progressent rapidement, accroupis ou courbés, le long d'interminables rangs de fraisiers. Beaucoup sont mineurs. Détachant les fruits de la plante d'un coup sec, ils les déposent dans des barquettes en plastique. Un cageot contient huit barquettes et rapporte 2,40 dollars (2 euros).

Jose, 14 ans, travaille dans les champs depuis l'âge de 11 ans, tous les étés et le week-end en période scolaire, pour compléter le salaire de sa mère. Elle aussi est employée par des producteurs de fraises des environs, tout comme les frères, sœurs, oncles et cousins de Jose, dont quatre sont mineurs. Il y a quelque temps, alors qu'il courait au milieu des mottes de terre avec un cageot dans les mains, Jose est tombé et s'est tordu la cheville. La douleur a persisté plusieurs jours, mais il n'en a rien dit à son patron de peur d'être renvoyé. «*Faut ser- rer les dents et continuer de bosser*», explique-t-il quand nous le rencontrons un dimanche, son seul jour de repos cette semaine-là.

Avec des milliers d'autres enfants et adolescents, Jose fait partie d'une armée sans visages, celle des travailleurs mineurs qui mettent des fruits et légumes frais dans les assiettes des Américains. Ils aident à faire tourner l'énorme machine agricole californienne, l'une des plus puissantes du monde et la plus productive du pays, avec 60 milliards de dollars (50,5 milliards d'euros) de revenus par an.

Les autorités de l'État s'enorgueillissent de la sévérité de leurs lois sur la sécurité au travail, globalement plus strictes que les règles fédérales. En plus de prévoir des protections spécifiques pour les mineurs, la législation encadre le travail en extérieur par forte chaleur – un domaine dans lequel la Californie a joué un rôle pionnier – et réglemente l'utilisation des pesticides.

Ici, l'âge minimum pour travailler dans l'agriculture est de 12 ans, contre 14 dans la plupart des autres secteurs d'activité. Pour les enfants de moins de 16 ans, le plafond est de huit heures par jour et quarante heures par semaine en dehors des

périodes scolaires (durant lesquelles les conditions sont plus restrictives). Les jeunes ne peuvent être embauchés qu'à condition de présenter un permis délivré par leur école, qui doit les informer de leurs droits. Les exploitants sont tenus de connaître l'âge de leurs employés et de leur offrir un tarif à la pièce au moins équivalent au salaire horaire minimum – actuellement de 16,50 dollars (14 euros) pour la majorité des emplois en Californie, contre 7,25 dollars (6 euros) au niveau fédéral. La loi exige par ailleurs que les salariés reçoivent une formation les mettant en garde contre les maux causés par la chaleur. Ils doivent enfin avoir facilement accès à des lieux de pause ombragés et à une eau «*pure et convenablement fraîche*» quand les températures dépassent 26 °C.

Les champs dégagent une odeur de produits chimiques

Mais, comme le montre l'enquête que nous avons réalisée pour Capital & Main, la réalité sur le terrain est tout autre. Les entretiens menés avec 61 jeunes âgés de 12 à 18 ans juste révolus révèlent que beaucoup travaillent dans des conditions éprouvantes et dangereuses, et que l'État de Californie ne prend pas les mesures adéquates pour assurer leur protection. Un grand nombre d'entre eux disent avoir souffert de maux de tête, d'éruptions cutanées et d'irritations oculaires dans des champs qui dégagent une odeur de produits chimiques. Certains font état de tarifs à la pièce inférieurs au salaire horaire minimum – et rares sont ceux qui osent protester. Beaucoup se rappellent avoir été à pied d'œuvre en pleine canicule, sans abri ombragé ni pauses supplémentaires pour s'hydrater. Plusieurs évoquent la saleté des sanitaires mobiles, et notamment l'absence de savon.

Parmi ces jeunes, quelques-uns sont arrivés seuls aux États-Unis depuis le Mexique, mais la majorité, à l'instar de Jose, sont nés sur le sol américain et travaillent aux côtés de leurs parents immigrés. Ces derniers, dont la plupart sont des Mixtèques – peuples autochtones originaires des États mexicains d'Oaxaca, du Michoacán et du Guerrero –, n'ont souvent pas de papiers et sont employés dans l'agriculture.

Comme toutes les autres populations immigrées du pays, ces familles sont aujourd'hui dans le collimateur de l'administration Trump et vivent dans la crainte permanente d'être séparées. Plus

que jamais, le climat créé par les raids de la police de l'immigration (ICE) sur les lieux de travail dissuade les mineurs de dénoncer leurs conditions, par peur des représailles de leurs patrons. S'ils veulent aider leurs parents à payer les factures et à avoir quelque chose à mettre sur la table, ils n'ont guère d'autre choix que de retourner aux champs.

Capital & Main a analysé plusieurs dizaines de milliers de documents émanant de l'État et des comtés et détaillant les inspections conduites, les infractions relevées et les sommes perçues à titre d'amendes administratives. L'enquête conclut que l'application des lois encadrant le travail des enfants est pour le moins erratique. Le nombre d'inspections sur le terrain et de contraventions adressées aux employeurs n'a cessé de baisser. La réglementation relative aux pesticides est ignorée, et des récidivistes ayant commis des centaines d'infractions n'ont jamais été verbalisés.

Le département californien des relations industrielles est la principale agence chargée de faire respecter les lois sur le travail des enfants et sur la prévention des risques professionnels. Mais une vaste portion du cœur agricole de l'État n'a pas vu l'ombre d'un inspecteur chargé de contrôler le travail des mineurs depuis des années, si l'on en croit les registres de la division responsable des contrôles sur site (le Bureau of Field Enforcement). Ainsi, entre 2017 et 2024, on dénombre seulement vingt-sept procès-verbaux pour violation de la réglementation à travers un territoire qui totalise dix-sept mille employeurs agricoles, selon un récent décompte de l'université de Californie à Davis. De surcroît, plus de 90 % des 36 000 dollars (30 000 euros) d'amendes réclamées à ce titre n'ont jamais été perçues.

Le bilan n'est guère plus reluisant du côté de la division de la santé et de la sécurité au travail (Cal/OSHA). Chapeauté par le même département, celle-ci est chargée notamment de faire appliquer les dispositions prévues en cas de forte chaleur. L'examen de ses rapports d'activité entre 2015 et le premier trimestre de 2025 indique que 61 % des 2 600 plaintes déposées sur ce fondement n'ont

jamais été suivies d'enquêtes, et que le nombre total de procès-verbaux pour manquement aux règles de sécurité a chuté de 74 %. Les pouvoirs publics ont perçu moins de la moitié des 32 millions de dollars (27 millions d'euros) d'amendes infligées à des cultivateurs californiens au cours de cette période de dix ans, toutes infractions confondues. Enfin, dans plus de six cents cas, les inspecteurs alertés sur des problèmes de sécurité ont choisi de procéder à des «*enquêtes par courrier*» plutôt que de se rendre sur place.

Les instances de régulation des comtés semblent tout aussi inefficaces. Entre 2018 et le début de 2024, elles ont épinglé 240 exploitations pour au moins 1 268 infractions à la réglementation sur les pesticides. Près de la moitié de ces situations n'ont entraîné aucune pénalité financière, malgré le fait qu'elles mettaient en danger les travailleurs. Les entreprises concernées ont seulement reçu des avertissements ou des notifications les invitant à prendre des mesures correctives. En 2023, moins de 1 % des signalements de champs et de vergers traités avec des pesticides parfois cancérigènes ont donné lieu à une inspection.

Au département des relations industrielles, on explique le recul des inspections de terrain par la pénurie de personnel due à la pandémie de Covid. Mais les enquêtes par courrier, assure-t-on, permettent de toucher un plus grand nombre d'exploitations et de répondre rapidement à davantage de situations dangereuses. Un audit interne a pourtant conclu que la décision de ne pas se déplacer n'était pas toujours suffisamment motivée. Quant au faible taux de collecte des amendes, il est attribué au fait que les employeurs ont la possibilité de faire appel. L'agence peut également réduire les pénalités de moitié quand ces derniers prouvent qu'ils ont remédié au problème.

M. Bryan Little, lobbyiste en chef au sein d'une fédération qui représente plusieurs milliers d'exploitations, assure s'être rendu dans de nombreuses fermes et ne se «*souvenir*[?] pas d'y avoir jamais croisé un ouvrier paraissant avoir moins de 18 ans». À l'en croire, les mineurs ne travaillent pas



© BARBARA DAVIDSON POUR CAPITAL & MAIN

Un ouvrier agricole de 17 ans, employé dans les champs depuis l'âge de 13 ans, montre les fraises qu'il vient de cueillir dans la vallée de la Salinas.

* Journaliste indépendant. Reportage réalisé par Capital & Main avec le soutien du Fund for Investigative Journalism, sur la base de plus de cent entretiens avec des ouvriers agricoles mineurs et adultes, dont certains ont préféré rester anonymes. Les jeunes photographiés et leurs parents ont pu contrôler portraits et légendes et ont consenti à leur publication.

des enfants triment et tremblent



dans les champs, parce qu'ils sont à l'école et qu'il leur faudrait obtenir un permis de leur établissement. L'idée que les ouvriers agricoles de Californie sont exploités ne serait donc qu'une invention de groupes militants n'apportant aucune preuve à l'appui de leurs allégations.

Six jours de travail par semaine l'été

Pourtant, dans la vallée de San Joaquin, on peut voir un garçon de 12 ans escalader une échelle pour aller cueillir des citrons. À Hollister, des frères et sœurs mineurs utilisent des lames tranchantes pour couper et nettoyer des abricots qu'ils font sécher au soleil. Dans la vallée de Santa Maria, une frêle gamine de 15 ans titube sous le poids d'un seau de *tomatillos* de 20 livres (près de 10 kilos) qui lui rapportera 3 dollars (2,50 euros).

La plupart des jeunes ouvriers interrogés ont déclaré être embauchés six jours par semaine l'été, et le week-end durant les périodes scolaires. Aucun d'entre eux n'était au courant de la nécessité de présenter un permis. Un adolescent de 15 ans a confié qu'il travaillait depuis l'âge de 6 ans, une autre depuis l'âge de 9 ans. Pour la majorité, l'initiation au rude travail de la terre s'est faite entre 11 et 13 ans.

Les chercheurs expliquent qu'il est difficile de déterminer avec précision les effectifs de la main-d'œuvre agricole mineure en Californie, notamment en raison de la nature itinérante des tâches et du manque de suivi des agences publiques. Toutefois, les entretiens réalisés avec des experts et des défenseurs des salariés, couplés aux conclusions de l'Enquête nationale sur les travailleurs agricoles (2015-2019), suggèrent que la fourchette de 5000 à 10000 constitue une estimation raisonnable.

Une vingtaine de jeunes interviewés ont affirmé qu'il leur était arrivé de travailler jusqu'à dix heures par jour dès l'âge de 12 ou 13 ans. Certains ont reconnu avoir utilisé de faux papiers d'identité,

mais dans la plupart des cas leurs employeurs ne s'étaient simplement jamais enquis de leur âge.

C'est aussi l'expérience que décrit, sous couvert d'anonymat, une timide jeune fille de 16 ans dans le comté de Santa Barbara. Depuis quatre ans, cette adolescente qui rêve de devenir infirmière est employée dans des ranchs de taille modeste où, aux côtés de plusieurs membres de sa famille, dont sa mère, elle arrache les mauvaises herbes, plante des arbustes à fruits rouges ou déterre de vieilles bâches en plastique. En 2023, elle a travaillé dans un champ avec d'autres ouvriers pendant plus d'un mois sans rémunération. Certains jours, raconte-t-elle, il n'y avait ni sanitaires mobiles, ni eau, ni abri ombragé. Chaque fois que des adultes allaient réclamer leur salaire au patron, il répétait : « *Oui, oui, la semaine prochaine.* » Ils ont fini par être payés en liquide une fois la mission terminée.

Dans cette contrée fertile qui est l'une des plus grosses productrices de fraises du pays, la maltraitance et l'exploitation sont monnaie courante. Comme l'explique la mère de la jeune fille, en espagnol, les employeurs savent très bien qu'ils ne se feront pas prendre. « *Quand nous allons nous plaindre aux responsables, ils nous disent : "Si vous n'êtes pas contents, y en a plein d'autres qui sont prêts à prendre votre place."* »

La branche de Fresno du Bureau of Field Enforcement est chargée des inspections sur un périmètre de huit mille kilomètres carrés qui concentre certaines des terres agricoles les plus riches de l'État. D'après les registres, elle aurait conduit moins de quatre inspections par an en moyenne entre 2017 et 2024 – dans une zone qui compte plus de trois mille exploitations agricoles.

Brian, 17 ans, fait partie des centaines de jeunes ouvriers qui triment dans cette région, surnommée la « *Citrus Belt* » (« *ceinture d'agrumes* »). L'essentiel des oranges, mandarines et citrons consommés aux États-Unis poussent ici, plus particulièrement dans les comtés de Fresno, Tulare et Kern – les trois plus productifs du pays en 2024, avec un revenu total de 25 milliards de dollars.

Brian travaille aux côtés de son cousin de 16 ans et de son frère de 13 ans. Ils vivent avec quatre autres membres de leur famille, non loin des vergers luxuriants de la vallée de San Joaquin, dans un quartier de mobile homes défraîchis. Celui qu'habite Brian occupe une parcelle de terre battue. Autour, des poules picorent dans les touffes de mauvaises herbes. Le loyer est de 1 200 dollars par mois (1 000 euros) pour trois chambres exiguës et un espace ouvert qui fait office de cuisine, de salon et de salle à manger. Un petit climatiseur monté sur la fenêtre peine à maintenir un semblant de fraîcheur dans la pièce.

L'été et pendant les week-ends, les trois adolescents aident le père de Brian à la récolte des oranges, des citrons et des pamplemousses. Le travail est saisonnier ; sa quantité dépend du stade de maturité des différents fruits, mais aussi de la concurrence. Quand la chance leur sourit, les missions s'enchaînent pour plusieurs jours. Sinon, ils se lèvent avant l'aube, avalent leur petit déjeuner, se préparent un burrito pour le midi et prennent la direction des vergers pour tenter de se faire embaucher.

« Nous perdrons tout si l'ICE arrête un de nos parents »

Il faut compter entre 20 et 25 dollars (entre 17 et 21 euros) pour une caisse d'oranges de 50 livres (225 kilos). Au cours d'une journée normale de six heures, Brian et son cousin parviennent à remplir trois caisses chacun, soit un taux horaire de 10 à 12,50 dollars (8,50 à 10,50 euros) – moins que le salaire minimum. Le tarif est inférieur pour les pamplemousses : de 8 à 10 dollars (6,80 à 8,50 euros) par caisse de 500 livres. Les pauses ne sont pas payées ; comme dit le père de Brian en espagnol, « *si t'as besoin de te reposer, c'est ton problème.* »

Depuis le début des raids anti-immigration, ils ne sortent plus autant qu'avant. Et ils ont pris l'habitude de surveiller leurs arrières quand ils marchent dans la rue. « *Beaucoup d'entre nous perdront tout si l'ICE ou la police des frontières arrête un membre de la famille.* » Brian a quitté l'école à l'âge de 13 ans pour travailler dans les champs avec ses parents au Mexique.

Les bonnes semaines, quand la récolte bat son plein, les garçons rapportent à la maison un supplément de 300 à 500 dollars (250 à 425 euros). La visite mensuelle à la banque alimentaire n'en reste pas moins nécessaire pour se procurer des produits de base comme le riz et les haricots. Le père de Brian aspire à de meilleures conditions pour ses enfants, mais en l'état actuel il a besoin d'eux pour joindre les deux bouts.

Des mesures seront bientôt prises pour mieux sensibiliser les employeurs et renforcer les inspections sur site, promettent les autorités. En attendant qu'elles débouchent sur des résultats, Jose, Brian, Alexandra et leurs pairs vont continuer de s'esquinter le dos, les jambes et les épaules pendant la saison des récoltes. Et de griller au soleil, ou de patauger dans la boue les jours de pluie.

ROBERT LOPEZ.

(Traduit de l'américain par Élise Roy.)

De gauche à droite :

Alexandra, 14 ans, travaille dans les champs depuis l'âge de 12 ans pour aider sa mère célibataire. L'horaire d'embauche l'oblige à se lever à 4 heures du matin. Les jours de forte chaleur, elle n'a pas toujours le droit de prendre des pauses supplémentaires pour s'hydrater.

Raquel, photographiée à 18 ans, cueille des fraises dans la vallée de la Salinas. Elle a commencé à l'âge de 11 ans pour aider ses parents immigrés. Sortie du lycée avec la moyenne maximale, elle étudie à l'université.

Araceli, 16 ans, plante des laitues, des choux-fleurs et des brocolis dans la vallée de Santa Maria. Elle travaille depuis l'âge de 13 ans pour aider ses parents immigrés à payer les factures.

Brian, ici à 16 ans, a commencé à travailler quatre ans plus tôt avec plusieurs membres de sa famille. Payé à la tâche, il gagne souvent moins que le salaire minimum. Malgré des températures souvent proches de 40 °C, ses employeurs ne rémunèrent pas les pauses.

Derick, photographié à 14 ans, cueille des fraises dans la vallée de la Salinas depuis un an pour aider ses parents, des Mixtèques originaires de l'État mexicain d'Oaxaca. Il se plaint de douleurs au dos, aux épaules et aux jambes. Beaucoup de ses oncles et cousins sont aussi employés dans les champs.

Lorena, photographiée à 16 ans, travaille depuis l'âge de 11 ans. Elle raconte n'avoir eu parfois pour se désaltérer qu'une eau au goût infect et avoir été exposée à des pesticides, y compris un jour par aspersion directe.



Les cultivateurs californiens utilisent beaucoup de pesticides. La réglementation impose de signaler les champs récemment traités par une pancarte comme celle-ci, dans la vallée de la Salinas.

« LA TERRE, LE TRAVAIL ET L'EAU SONT EXPLOITÉS PAR L'EUROPE »

La colère rurale couve au Maroc

Partenaire choyé de l'Union européenne, le royaume a connu plusieurs contestations au cours des dernières années, dont celle de la « Gen Z 212 », sigle choisi par la jeunesse en révolte contre les inégalités et la corruption. Les revendications qu'elle formule font écho à celles des travailleurs agricoles, qui ne bénéficient que très peu de la manne des exportations de fruits et de légumes.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE EVA TAPIERO *

« **T**OMATES cerises, tomates cocktails, poivrons doux, piments », M^{me} Touria Jaouhar, 47 ans, égrène les noms des fruits et légumes qu'elle emballe chaque jour par filets d'un kilo. Nous l'écou- tons détailler sa vie professionnelle dans les locaux modestes d'une association qui organise des sorties culturelles pour les travailleurs du secteur agricole à Aït Melloul, une ville moyenne en périphérie sud d'Agadir, dans la région du Souss-Massa. Ce lundi de novembre, elle a pu se libérer, car c'est son jour de repos hebdomadaire. Le reste du temps, elle s'active sur sa machine, à raison de quatorze heures quoti- diennes. Un travail épuisant. « Je dois faire attention quand je suis sur la machine. Parfois je tombe de sommeil, et je risque de me couper un doigt », dit-elle. La conséquence de cette cadence, c'est aussi l'obligation de louer un logement à proximité, puisque le transport assuré par la société qui l'emploie ne va pas jusqu'au quartier excentré où se trouve la petite maison qu'elle partage avec sa mère et ses enfants. Pour 500 dirhams (46 euros) par mois, elle dort dans une chambre minuscule, ne retrouvant les siens que pour ses jours de repos. « Cela me rend triste de ne pas vivre avec mes enfants, mais ils sont grands maintenant et j'ai toujours vécu ainsi. J'ai l'habitude, c'est ma mère qui les a élevés », commente-t-elle.

Rémunérée 17 dirhams de l'heure, soit un peu plus de 1,50 euro, notre interlocutrice n'étudie pas le sujet de ses conditions de travail difficiles, mais insiste sur ses combats. Il y a plus de dix ans, elle a obtenu une victoire essentielle : être déclarée, et que son ancienneté soit prise en compte. Elle et des dizaines de collègues ont fait pression, en cessant le travail et en multipliant les actions, afin d'obtenir une reconnaissance légale de leur labeur, ce qui leur permet aujourd'hui de bénéficier de la sécurité sociale (CNSS).

Des productions vouées à quitter le pays

Une mobilisation comme en connaît souvent le Souss-Massa, l'une des grandes régions agricoles du Maroc, dont la ville principale est Agadir. Il s'agit du premier territoire pour la production de fruits et légumes(1) ; il représente 85 % des exportations nationales de primeurs et 65 % de celles d'agrumes, avec pour destination principale l'Europe(2). Ces productions régionales sont donc majoritairement vouées à quitter le pays, et le volume des exportations est en augmentation depuis 2015, avec une croissance annuelle moyenne de 6,2 % (3). Une évolution accélérée par le plan Maroc vert (PMV), lancé en 2008 par M. Aziz Akhannouch, alors ministre de l'agriculture et aujourd'hui chef du gouvernement. Cet homme d'affaires, qui fut également président de la région du Souss-Massa de 2003 à 2007, avait confié l'élaboration de ce projet au cabinet de conseil McKinsey. L'objectif affiché reposait sur deux « piliers » : le premier visait le « développement d'une agriculture moderne à haute valeur ajoutée » ; le second devait fournir un « accompagnement solidaire de la petite et moyenne agriculture ». De nombreux observateurs critiquent ce plan tourné vers une agriculture d'exportation, qui n'offre pas une souveraineté alimentaire au pays(4).

La croissance du « verger agrumicole » du Souss-Massa n'a pas attendu la mise en place du PMV. Son étendue a doublé entre 1976 et 2012, passant de 19 000 hectares à 21 600 en 1985-1986 pour atteindre 33 080 hectares dans le milieu des années 2000, et presque 40 000 en 2012(5). Dans le cadre de ce plan, les exportations nationales des produits agricoles ont augmenté de 117 %, passant de 15 à 33 milliards de dirhams (1,38 à 3,04 mil-

liards d'euros). Dans le même temps, selon l'Agence pour le développement agricole, le produit intérieur brut (PIB) agricole « a connu une augmentation annuelle de 5,25 %, contre 3,8 % pour les autres secteurs, permettant de créer ainsi une valeur ajoutée supplémentaire de 47 milliards de dirhams(6) ». Une création de richesse dont la population ouvrière ne voit guère la couleur. Le salaire minimum agricole journalier est de 93 dirhams (8,50 euros), soit 2 255 dirhams net par mois (207 euros), sur vingt-six jours de travail. À titre de comparaison, le revenu de base s'élève à 3 045 dirhams, soit environ 280 euros, pour cent quatre-vingt-onze heures par mois, dans l'industrie, le commerce ou les professions libérales.

Du fait de conditions de travail écrasantes, de rémunérations indignes et parfois illégales, des manifestations, sit-in et autres actions collectives ont lieu régulièrement dans la région. Sans que les médias ou les réseaux sociaux ne leur donnent un vaste écho. À Rabat, Samira Mizbar, sociologue et chercheuse au sein du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, nous décrit l'émergence d'une dynamique de mobilisation rurale plus importante : « Au cours des trois dernières années, de nombreux mouvements ont eu lieu dans le monde rural profond, naissant dans des endroits que personne ne connaissait et qui étaient silencieux auparavant. Dans cette dynamique, les femmes prennent une grande place. » Fayrouz Youfî, docteur en sciences politiques et chercheuse en géographie à l'université Queen Mary de Londres, s'est elle aussi penchée sur ce tissu contestataire. Évoquant l'importante mobilisation dans la région du Souss-Massa, plus spécifiquement au sein de la province de Chtouka-Aït-Baha, elle relève que « la participation des ouvrières agricoles aux mobilisations sociales a remis en question l'impression de docilité qui avait favorisé leur insertion dans le secteur agro-industriel. En effet, à partir du milieu des années 2000, les syndicats ont pénétré les grandes exploitations privées, et ont organisé des formations pour aider les ouvriers agricoles à comprendre l'importance de la présence d'un syndicat sur le lieu de travail et la nécessité de s'organiser(7) ».

À Oulad Teima, à quarante kilomètres à l'est d'Agadir, M. Hassan Lhouijeb, président de la section locale de la Fédération nationale du secteur agricole (FNSA, syndicat rattaché à l'Union marocaine du travail, UMT), se prépare à rejoindre un rassemblement prévu dans l'après-midi devant une proche exploitation. Un appel l'informe d'un nouvel accident dû aux mauvaises conditions de transport des ouvriers agricoles. Un pick-up s'est renversé, deux femmes sont mortes. Le déplacement du personnel se fait souvent dans ces véhicules ou dans des « chariots », sortes de motos à trois roues, en principe réservés aux marchandises ou aux animaux.



HICHAM BENOUD. – De la série « The Hole » (Le trou), 2015

La voiture du syndicaliste emprunte une longue route droite qui fend les terrains agricoles. De hauts murs empêchent d'observer les cultures ; seuls restent visibles les sommets des serres. Devant l'entrée de la société, un bougainvillier fuchsia déverse ses branches sur la paroi. Sur le bas-côté, les ouvriers et ouvrières se mettent en place, sortent les banderoles et les porte-voix. Une centaine de personnes ont fait le déplacement, dont M^{me} Khadija T., 57 ans. Elle montre ses doigts : « Je veux exercer mes droits. Je suis malade, j'ai des rhumatismes, je ne peux plus travailler dans les serres. Tout ce que je souhaite c'est changer de poste. » À quelques mètres, M. Hassan E., 45 ans, enchaîne : « Cela fait vingt et un ans que j'ai des échasses aux pieds toute la journée, dit-il. Quatre kilos à chaque jambe depuis 2005. » Un matériel imposé pour s'occuper des plants de tomates qui montent parfois à deux ou trois mètres. L'ouvrier se plaint de la fatigue du corps et de l'absence de reconnaissance de son travail.

Se lever au milieu de la nuit et laisser les enfants

M. Saïd Ourrous connaît bien ces problématiques. Le président de la FNSA à Aït Amira, dans la province voisine, dresse la liste des victoires obtenues grâce aux mobilisations et énonce son credo : sans les syndicats, il ne se passe rien. « Là où notre organisation est présente, nous avons amélioré le transport des ouvriers, qui a lieu aujourd'hui dans des minibus. Le personnel bénéficie de la CNSS, travaille huit heures par jour et est mieux traité. » Ce constat vaut également pour le travail sous serres. Mais, selon le syndicaliste, il s'agit maintenant de mobiliser au sein des entreprises d'emballage. Un objectif difficile à atteindre, d'après lui, du fait d'un patronat généralement rétif et de périodes d'activité limitées à cinq ou six mois. Ensuite, « tout est liquidé », ajoute-t-il. Difficile de mener un combat syndical dans un tel contexte. Dès lors, il le reconnaît, dans cette filière, le temps de travail peut aller jusqu'à seize heures par jour. Parmi les revendications d'ordre plus général, M. Ourrous mentionne l'harmonisation du salaire minimum agricole avec le salaire minimum interprofessionnel garanti (smig), mais il demeure pessimiste sur ce point : « En principe, cela doit être régularisé en 2028, mais on a déjà dit ça pour 2022, et en 2022 rien ne s'est passé. Là, 2028 va arriver, et il n'y aura rien non plus. »

Nous sommes au centre d'Aït Amira, où se tient chaque jour ce qui est communément appelé la « bourse du travail ». Il est 6 heures du matin, il fait encore nuit noire, et l'air est froid. Quelques échoppes lèvent leur rideau. Des dizaines de femmes sont déjà présentes, attendant un travail

qui ne viendra peut-être pas. Pour venir, elles ont laissé leurs enfants, payé une nourrice, se sont levées au milieu de la nuit. Ce sont les ouvrières journalières, rémunérées entre 70 et 90 dirhams par jour (6,50 à 8,50 euros environ) par des sociétés marocaines, françaises, espagnoles ou encore néerlandaises. Ici, l'indignation ne fait pas relâche. « Nous ne sommes pas juste en colère, nous sommes furieuses ! », crie l'une d'entre elles. Les griefs sont énumérés : faible revenu, précarité, prix élevés des fruits et légumes. Au milieu du groupe des travailleuses, un homme s'avance. Son visage est émacié, fatigué. Il évoque la jeunesse marocaine qui s'est soulevée en septembre après le décès de huit femmes enceintes à l'hôpital d'Agadir. « Ces jeunes, ce sont leurs mères qui sont ici, lance-t-il. Ils sont révoltés car ils connaissent bien les conditions de vie qui sont imposées et ils n'ont même pas de quoi s'acheter une paire de chaussures. » M^{me} Mizbar souligne cette continuité entre les sit-in des ouvriers agricoles et le mouvement de la « Gen Z 212 » (212 est l'indicatif téléphonique du Maroc) qui a secoué le pays jusqu'en octobre 2025. Les revendications portaient alors sur l'accès à la santé, la justice sociale et la fin de la corruption politique. Clin d'œil symbolique à l'histoire, celui dont la jeunesse dans la rue exigeait la démission n'était autre que le premier ministre Akhannouch, qui fut le maître d'œuvre des réformes libérales de l'agriculture.

Fustiger le libéralisme et le capitalisme sauvage, c'est ce que fait M. Kabda Elhachimi, président de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) pour Inezgane et Aït Melloul, en périphérie d'Agadir. Devant son thé, dans lequel il refuse de plonger les brins de menthe, gorgés de pesticides selon lui, il dénonce la violence qui s'exerce sur le monde ouvrier agricole : « Il y a toujours des mouvements de contestation, des grèves. Mais il y a une complicité entre les autorités et le patronat là-dessus, afin de se conformer jusqu'au moindre élément au cahier des charges des donneurs d'ordres européens. »

Lqliâa, à quelques kilomètres d'Inezgane. Des ouvriers s'affairent sur la façade détruite de la poste. Le « a » de « Maroc » a disparu – séquelle des manifestations de la « Gen Z ». La localité a connu l'épisode le plus brutal du mouvement : le 1^{er} octobre, trois jeunes hommes ont été tués par les tirs des forces de l'ordre. Les autorités évoquent un assaut sur la gendarmerie qui aurait contraint les gendarmes à faire usage de leur arme en situation de légitime défense. Si des protestations violentes ont bien eu lieu, cette version officielle est contestée. Pour Fayrouz Youfî, l'événement est à mettre en lien avec la réalité d'un territoire « volontairement marginalisé ». Selon cette chercheuse, les émeutes de ce soir-là s'expliquent : « Quand on voit ce que cette région produit comme valeur et comme profit, et, en parallèle, comment ces villes et villages sont organisés, l'absence complète d'infrastructures, la vie dans des logements insalubres parfois sans eau et électricité, ou même sans système d'évacuation des eaux usées... Ces villes et villages n'étaient pas faits pour accueillir autant de travailleurs, dont le nombre ne fait que s'accroître [à Lqliâa, le nombre d'habitants a été multiplié par cinq en trente ans]. La terre, le travail et l'eau sont exploités par l'Europe. Les sociétés privées prennent, et rien n'est distribué aux populations. »

Le mouvement de la jeunesse marocaine a été stoppé au bout de quelques semaines. Les nombreuses arrestations et les emprisonnements par centaines ont eu raison des manifestants. Mais les injustices persistantes vécues par des franges de la population toujours plus conscientes de leurs droits invitent à anticiper un nouvel épisode contestataire d'ampleur dans le royaume. Reste à savoir quand il se déclencherà.

(1) Statistiques du secteur pour l'année 2017, www.soussmassa.ma/fr

(2) « Région Souss Massa en chiffres », données de 2017-2018, www.souss-massa.ma/fr

(3) « Avis du Conseil de la concurrence sur l'état de la concurrence dans les marchés des fruits et légumes au Maroc », 28 mars 2024, https://conseil-concurrence.ma

(4) « Les politiques agricoles ne nourriront jamais le Maroc sans politiques alimentaires ! », 29 octobre 2023, https://nechfate.ma

(5) « Production végétale », office régional de mise en valeur agricole du Souss-Massa, ministère de l'agriculture et de la pêche maritime (ORMVASM), 30 novembre 2013, www.ormvasm.ma

(6) « Principales réalisations du Plan Maroc Vert 2008-2018 », Agence pour le développement agricole (ADA), 2018, www.ada.gov.ma

(7) Fayrouz Youfî, « Organisation syndicale et résistances des ouvrières agricoles : faire collectif en politique ? », dans Soraya El Kahlaoui et Hammad Squali (sous la dir. de), *Repenser l'agir collectif*, HEM Research Center - Fondation Konrad-Adenauer, Rabat, 2024.

LES ÉTATS-UNIS SOUFFLENT LE CHAUD ET LE FROID SUR TÉHÉRAN

Quelle relève pour l'Iran ?

« Pourquoi l'Iran n'a-t-il toujours pas capitulé ? », se demandait le président américain Donald Trump (20 février). Le régime théocratique ne semble pas vouloir lâcher prise. La répression menée en janvier dernier contre sa population démontre, une fois encore, son échec. Alors que Washington n'a pas renoncé à l'usage de la force, une fraction des élites iraniennes attend son heure.

PAR BERNARD HOURCADE *

DEPUIS le début de l'année, les États-Unis ont soufflé alternativement le chaud et le froid sur l'Iran. D'un côté, l'administration américaine a déployé une imposante armada aéronavale dans les eaux du golfe Persique et dans ses bases de la région. Pour de nombreux observateurs, il ne fait aucun doute qu'une telle concentration d'avions et de navires de guerre, dont deux porte-avions, ne peut qu'être le prélude à une attaque d'envergure, fût-elle limitée dans le temps. De l'autre, Washington et Téhéran ont accepté de reprendre les négociations au sujet du programme nucléaire iranien, mais il s'agit, derrière cette question stratégique, d'une tentative de régler le contentieux politique global qui oppose l'Iran et les États-Unis depuis la prise en otage des diplomates américains en 1979. S'il est difficile de prévoir quelles seraient les conséquences d'une opération militaire, notamment en ce qui concerne la survie du régime iranien, une éventuelle, longue et difficile « normalisation » Iran-États-Unis serait une nouvelle révolution pour les Iraniens, car elle saperait les fondements idéologiques de la République islamique.

L'héritage de la République islamique

AU-DELÀ des scénarios de changements institutionnels, à la fois nécessaires et imprévisibles, la question est désormais celle de la construction d'un nouvel Iran répondant aux exigences de la société et engagé dans des relations extérieures fort éloignées de celles des années 1970. Quelles forces politiques, quels groupes sociaux, quelles alliances internationales seront capables de reconstruire le pays ? Faut-il procéder à une restauration monarchique, comme en rêve une partie de la puissante et riche diaspora, ou faire revivre les idéaux confisqués de la révolution de 1979 ? Que peut-on conserver de l'expérience de la République islamique ?

L'Iran d'aujourd'hui n'est plus celui de 1979, quand une « minorité éclairée », citadine, instruite et ouverte aux valeurs du monde contemporain avait contribué au renversement du chah, avant d'être marginalisée par une majorité de la population qui espérait que l'islam chiite traditionnel réponde à ses espoirs. Quatre décennies plus tard, cette minorité est devenue majoritaire, puisque les taux de population urbaine et d'alphabetisation, qui avaient franchi le seuil symbolique de 50 % en février 1979, ont continué leur progression tandis que la vie politique évoluait avec l'adoption d'une Constitution « républicaine ». Au fil du temps, le clergé et le pouvoir islamiste traditionnel ont été dépassés par ces transformations profondes de la société. L'ouverture au monde contemporain n'était plus l'apanage d'une élite mais de la majorité d'une population, qui échappait aux religieuses.

Un épisode précoce illustre bien cette évolution contradictoire. La « révolution culturelle » d'avril 1980 avait pour but d'islamiser l'école et les universités. En réalité, l'envoi d'institutrices dans les villages et la création dans toutes les villes, même petites, de branches de l'Université libre islamique (*daneshgah azad eslami*, fondée par Abdollah Jasbi et Ali-Akbar Rafsanjani) ont surtout permis la scolarisation massive des femmes en zone rurale

La révolution iranienne de 1979 fut marquée par l'irruption de l'islam populaire comme force politique. Depuis lors, on a surtout regardé la République islamique au prisme de l'islam révolutionnaire et régulièrement prédit sa chute imminente en occultant les forces et idées politiques d'indépendance, de liberté, de respect des droits humains et de justice sociale qui avaient abouti au renversement d'une monarchie despotique et inféodée aux États-Unis. Ces forces n'ont jamais disparu, tandis que le régime s'enfermait dans le despotisme et la corruption et que la société continuait de se transformer et, souvent, de se révolter.

Cet équilibre instable touche aujourd'hui à sa fin. Les massacres de janvier 2026 constituent en effet un point de rupture et pourraient bien être fatals à la République islamique. Cette dernière connaît une crise existentielle qui manifeste son incapacité à gouverner. C'est même un suicide idéologique, puisque la voici contrainte de négocier directement un accord avec le « Grand Satan » que sont les États-Unis.

et l'accès des jeunes à la science et à la culture internationale. En 1976, 17,3 % des femmes étaient alphabétisées ; la proportion atteignait 73 % en 2016. Dans le même temps, et malgré quelques efforts de « modernisation », les écoles théologiques de Qom ou Mashhad n'ont pas été capables de répondre à ces défis éducatifs et scientifiques et ont perdu le lien social qui leur avait permis de mobiliser les foules en 1978.

L'urbanisation de l'Iran (74 % de la population en 2016) n'a pas effacé la culture rurale du pays, mais la majorité des villages sont aujourd'hui partie prenante de la vie économique, politique, culturelle et médiatique nationale. Les disparités sociopolitiques sont moins affirmées entre villes et campagnes qu'entre centres-villes et nouvelles banlieues populaires de plus en plus peuplées : 40 % des habitants du grand Téhéran sont des banlieusards. Ces nouveaux citadins n'ont pas toujours les mêmes intérêts et ambitions politiques que la classe moyenne supérieure des centres-villes, et affirment leur identité politique et leurs revendications, comme en novembre 2019 à propos de la hausse du prix de l'essence. Par ailleurs, la concentration autour des grandes villes de populations venues de provinces parfois éloignées a transformé la géographie politico-ethnique de l'Iran car chaque quartier ou petite ville de banlieue est en interaction permanente avec les provinces d'origine.

L'héritage institutionnel et politique de la République islamique est bien sûr difficile à assumer, car l'Iran est loin d'être une démocratie, mais c'est néanmoins une république. Les pouvoirs que se sont attribués le Guide suprême et le clergé chiite ne sauraient occulter la place qu'ont acquise les élections dans la culture politique populaire iranienne (quarante-deux scrutins nationaux ou locaux depuis 1979). L'élimination des « mauvais candidats » avant les votes ou les fraudes massives, comme en 2009, n'ont pas empêché les Iraniens d'utiliser les élections pour affir-

mer leurs idées et revendications, notamment lors de plusieurs élections présidentielles qui ont offert de brefs moments de débats et fait entrevoir ce que pourrait être une vie politique libre. Dans tous les domaines, la nouvelle société iranienne n'a cessé de montrer qu'elle entendait bien être le principal acteur de son avenir.

Qu'en sera-t-il des relations avec l'Occident, et plus particulièrement avec les États-Unis ? Longtemps victime des impérialismes russe, britannique puis américain, l'État iranien a toujours cherché son indépendance. Le refus de la domination politique et militaire de l'Iran par les États-Unis a fait consensus, au point que la prise en otage de cinquante-deux diplomates américains le 4 novembre 1979 est apparue comme une victoire dans une « guerre d'indépen-

struction de Gaza et la confrontation militaire directe avec Israël ont exacerbé les divisions et les tensions au sein d'un pouvoir incapable de répondre aux revendications économiques puis politiques des Iraniens autrement que par le massacre de milliers de manifestants.

L'impasse est donc totale. Pour tenter de trouver une sortie acceptable, la République islamique est contrainte de chercher un règlement politique global et durable au conflit avec les États-Unis. La question du nucléaire reste la clé de voûte, un symbole souvent débattu par la communauté internationale. Mais, en réalité, le point névralgique pour Téhéran est la levée des sanctions économiques, une forme d'agression qui affecte la vie de tous les Iraniens et alimente une économie parallèle et corrompue contrôlée par les familles et groupes sociaux liés au pouvoir. Un règlement du conflit avec les États-Unis impliquerait le déblocage des capitaux iraniens, l'ouverture du marché national aux entreprises américaines et une amélioration à court terme de la vie quotidienne de la population. Pour le pouvoir théocratique, il s'agirait d'une défaite politique probablement fatale.

Ce serait en revanche une victoire pour nombre d'Iraniens que la République islamique a rendus, pour le

sible, sous la pression de la société mais aussi des pays de la région (monarchies du Golfe, Turquie, Égypte), qui craignent de plus en plus la puissance militaire et politique d'Israël.

Mais qui pourrait prendre la relève ? Malgré les apparences, la vie politique de la République islamique ne se résume pas au despotisme et à la répression. Certes, la Constitution donne au Guide Ali Khamenei des pouvoirs très étendus, mais on peut s'interroger sur son rôle réel – stratège, arbitre, décideur, ou simple soutien des factions ou personnes capables d'assurer la stabilité de son régime ? Par sa très longue expérience, il demeure cependant le seul homme politique en mesure de contrôler les multiples clans, groupes et intérêts financiers rivaux réunis dans le pléthorique « bureau du Guide » (*beyr-e rahbari*). Le pouvoir est moins aux mains d'un seul homme que dans la force et l'inertie d'un système idéologique, financier et policier qui a su s'allier ou associer par la corruption de nombreux individus ou groupes sociaux, avant que les cycles de répression ne rendent évidente son incapacité à gouverner.

L'alternance entre conservateurs et réformateurs a longtemps permis de conserver une unité de façade, et, dans certaines limites, de maintenir une vie politique et l'expression d'op-



ARGHAVAN KHOSRAVI. – « The White Flag » (Le drapeau blanc), 2022

dance » virtuelle qui s'est en fait retournée contre l'Iran. Dans le contexte de la guerre froide, ce combat à la fois nationaliste et islamiste fut analysé comme un soutien à l'URSS et a engendré une hostilité idéologique radicale, réciproque et sans fin entre l'Iran et les États-Unis. Ce conflit bilatéral a été au cœur de la plupart des guerres et des conflits régionaux, et son règlement politique demeure la pierre angulaire de la sécurité au Proche-Orient.

L'accord sur le nucléaire de 2015 (JCPOA, pour Joint Comprehensive Plan of Action), validé par l'Organisation des Nations unies (ONU), ne fut qu'un intermède contesté à la fois par le Parti républicain, par Israël mais aussi par les factions islamistes radicales iraniennes proches du Guide Ali Khamenei. En 2018, le rejet de l'accord par le président Donald Trump, suivi par l'abandon des Européens, plongea le pays dans une crise économique sans précédent et provoqua le désespoir de la nouvelle classe moyenne qui voyait s'éloigner une possible normalisation économique, culturelle et politique. Les révoltes populaires sont alors devenues de plus en plus fréquentes, massives, et ont été réprimées de façon aveugle et brutale.

Deux défaites majeures ont fragilisé le régime. D'une part, le clergé chiite a finalement reculé sur le port du voile. D'autre part, les alliés extérieurs des gardiens de la révolution, composantes de l'« axe de la résistance », ont subi des défaites, à l'image du Hezbollah libanais, sans oublier la chute du régime de M. Bachar Al-Assad en Syrie. L'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, puis la des-

court terme, américanophiles. Le retour en Iran des États-Unis, avec les conséquences internes et régionales que cela implique, pourrait donc se faire par les armes, en cas d'intervention majeure destinée à faire chuter le régime, ou plus probablement par les dollars. Certes, les obstacles ne manquent pas, ne serait-ce que la persistance d'un nationalisme farouche chez les Iraniens. L'inertie et les milliers de problèmes hérités de plusieurs décennies de fermeture n'aideront pas non plus. À cela s'ajoutent les ambitions régionales d'Israël, les appétits politiques de la diaspora royaliste et l'hostilité des factions islamistes radicales qui n'ont cessé de s'opposer à cette normalisation annoncée. Pour autant, cette dernière semble irréver-

positions, dûment encadrées, notamment au sein du Parlement et dans une presse courageuse. Les héritiers des révolutionnaires qui ont renversé le chah avec leurs idées tiers-mondistes, d'indépendance, de liberté, de démocratie et de justice sociale, sont toujours actifs. Entre deux séjours en prison, personnalités libérales ou membres de la « gauche islamique » n'ont jamais cessé de dénoncer les abus du pouvoir clérical, la corruption, l'absence de liberté et la violence de la répression, mais la plupart n'ont pas voulu rompre avec le pouvoir du Guide, par prudence ou aspiration à incarner de nouveau un espoir de changement à l'intérieur du régime. Ces *Panja o hafti* – « ceux de 1357 » (calendrier iranien) ou 1978 – sont aujourd'hui l'objet de critiques acerbes des partisans d'un changement radical de régime – essentielle royalistes –, pour avoir fait tomber un régime monarchique despotique et avoir été incapables de contrer la montée du pouvoir clérical.

Une transition politique contrôlée ?

CES personnalités et groupes peu structurés conservent, dans le contexte actuel de déliquescence, une audience et des réseaux toujours actifs au sein de l'appareil d'État, de la haute administration, des entreprises et même parmi le clergé ou les gardiens de la révolution. Ils apparaissent toujours comme ceux qui continuent de chercher un équilibre vertueux entre l'héritage national iranien, la culture populaire chiite et la participation au monde contemporain. Ils se présentent comme capables d'assurer une transition politique contrôlée, préparant un profond changement de politique ou de système.

Ils seront peut-être évincés par d'autres acteurs, mais ils attendent leur heure et le soutien d'un consensus populaire plus large, comprenant les classes moyennes travaillant dans la haute administration et les banlieues populaires appartenant souvent à la communauté des Azéris, dont l'adhésion à la révolution de 1978-1979 avait été déterminante. Ils n'ignorent pas non plus les fractures qui divisent de plus en plus le pouvoir après les massacres de janvier, les menaces de guerre et les négociations avec les États-Unis. L'année 2026 sera probablement décisive, mais la réponse est chez les Iraniens d'Iran qui ont en main une carte à jouer face aux États-Unis.

* Directeur de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), membre du comité de rédaction d'Orient XXI.

LES MINERAIS DES KIVUS AIGUISSENT LES APPÉTITS

Washington veut déloger Pékin du Congo

Premier producteur mondial de cobalt et deuxième de cuivre, la République démocratique du Congo est devenue l'un des principaux théâtres de l'offensive américaine pour sécuriser l'accès aux ressources stratégiques, sur fond de rivalité croissante avec la Chine. Soutenus par la Maison Blanche, les investisseurs cherchent à s'implanter dans un pays toujours en proie à une guerre dévastatrice.

PAR FANNY PIGEAUD *

LE 3 février 2026, Glencore, géant suisse du négoce de matières premières, annonce vouloir céder 40% de ses actifs miniers en République démocratique du Congo (RDC) à Orion CMC, un consortium public-privé américain créé en octobre 2025. Le même jour, Ivanhoe Mines, compagnie canadienne, déclare être disposée à fournir du zinc extrait de sa mine congolaise de Kipushi à la réserve stratégique Project Vault, lancée la veille par la Maison Blanche. Le 4 février, à Washington, le président congolais Félix Tshisekedi participe au sommet international sur les minerais critiques – ainsi qualifiés en raison du risque élevé de rupture et de l'absence de substituts viables – puis, le lendemain, au «petit déjeuner de prière» annuel de la classe politique américaine au cours duquel M. Donald Trump le présente comme un allié-clé.

Les États-Unis poursuivent ici un double objectif : sécuriser des chaînes d'approvisionnement jugées stratégiques et empêcher la Chine d'«étendre son empreinte au-delà de ce qu'elle possède déjà», nous indique M. Christian Gérard Neema Byamungu, spécialiste des relations sino-africaines et éditeur francophone du China-Global South Project. Après que la pandémie de Covid-19 eut révélé la forte dépendance de l'industrie nationale vis-à-vis de Pékin pour ses approvisionnements en minerais critiques, le gouvernement de M. Joseph Biden, constatant avec inquiétude que la Chine «contrôle désormais l'essentiel de la chaîne de valeur, de l'extraction à la transformation, assurant près de 60% de la production minière, plus de 85% des capacités de raffinage et plus de 90% de la fabrication d'aimants permanents (1)», avait lancé la riposte. Dans ce contexte, et à mesure que la transition énergétique transforme les besoins indus-

triels mondiaux, le sous-sol congolais fait figure de caverne d'Ali Baba : il ne recèle pas seulement 70% des réserves mondiales de cobalt, il regorge aussi d'or, de diamant, de zinc, de manganèse, de nickel, d'étain, de tungstène, de tantale ou encore de lithium.

Longtemps présents dans le secteur minier en RDC, les États-Unis s'en sont progressivement retirés au cours des années 2000, estimant les coûts de production trop élevés et la réforme du code minier local défavorable. La Chine s'est, en parallèle, implantée dans un pays qui, après une décennie de conflits et d'instabilité, cherchait des moyens de se reconstruire. Là où les Occidentaux proposaient une aide graduelle et conditionnée, l'empire du Milieu offrait des financements massifs, rapides et directs, adossés aux ressources minières et sans exigences politiques. En 2007, Kinshasa et Pékin ont ainsi conclu un accord «minerais contre infrastructures» : en échange de l'accès aux gisements de cuivre et de cobalt dans le sud-est du pays, la partie chinoise s'engageait à financer des routes, des hôpitaux, des écoles... Peu à peu, le géant asiatique a conforté ses positions, parfois avec l'aide involontaire des Américains. En 2016, la compagnie Freeport-McMoRan, en difficulté financière, a ainsi cédé au groupe China Molybde-

«La Chine a clairement une longueur d'avance»

PARMI ces textes figure un «partenariat stratégique» entre la RDC et les États-Unis, offrant aux entreprises américaines des conditions privilégiées d'approvisionnement en minerais, tout en créant un mécanisme de gestion conjointe du secteur. Le projet de transaction entre Glencore et Orion CMC constitue l'une des premières concrétisations de cette entente. D'autres initiatives sont en cours :

num (CMOC) ses parts dans Tenke Fungurume, l'une des plus grandes mines de cobalt et de cuivre du monde. Ce fut «sans doute le faux pas commercial le plus important que les États-Unis aient commis en Afrique», selon M^{me} Grace-Lin Baskaran, du Center for Strategic and International Studies (CSIS)(2). Désormais, les entreprises chinoises «possèdent ou exploitent jusqu'à 80% de la production de minerais critiques» de la RDC, dont une grande partie est envoyée en Chine pour y être transformée, selon l'agence américaine pour les investissements à l'étranger(3).

En 2022, afin de faciliter l'exportation vers les marchés occidentaux et d'empêcher Pékin d'exercer un monopole «sur l'accès aux minerais critiques et sur les principales voies de transit de cette région stratégique», les États-Unis s'associent à l'Union européenne pour financer la réhabilitation du corridor de Lobito, un axe ferroviaire reliant la Zambie et la RDC à l'Angola(4). Les restrictions imposées à la mi-2025 par les autorités chinoises sur les exportations de terres rares et d'aimants permanents, qui ont fortement perturbé l'industrie américaine, conduisent l'administration Trump à intensifier ses efforts. Paradoxalement, la dégradation de la sécurité en RDC a favorisé les intérêts américains, ouvrant la voie à leur retour diplomatique dans la région(5). Sceptique quant à l'efficacité des médiations africaines pour mettre fin à l'ingérence du Rwanda dans l'est de son pays, dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, le président Tshisekedi a fini par se tourner vers la Maison Blanche, misant sur «l'approche plus transactionnelle de la nouvelle administration envers l'Afrique», nous explique M. Daniel Van Dalen, analyste du cabinet sud-africain Signal Risk. Le 4 décembre 2025, dans une logique «sécurité contre minerais», une série d'accords – dits «de Washington» – sont conclus entre le Rwandais Paul Kagamé, M. Tshisekedi et M. Trump.

KoBold Metals, start-up financée notamment par MM. Jeff Bezos et Bill Gates, a obtenu des droits d'exploration autour des mines de lithium de Manono dans le Sud-Est. Les responsables congolais ont par ailleurs transmis en janvier 2026 à leurs homologues américains une liste d'actifs publics dans des mines de manganèse, de cuivre-cobalt, d'or et de lithium ouverts à des investissements.

Bien installée en RDC, la Chine n'a pas nécessairement «la même perception géopolitique» de cette compétition que les Occidentaux, relève M. Neema Byamungu, soulignant que les Congolais ne cherchent pas à remettre en cause ses intérêts. «Rien n'indique que ses entreprises aient l'intention d'étendre leurs activités : leurs titres miniers sont très rentables, leur priorité reste la gestion de l'existant et la prolongation de la durée de vie de leurs projets», explique l'analyste. «Les Chinois que l'on rencontre ne sont pas du tout inquiets», confirme un autre observateur : ils doutent de la capacité des Américains à s'implanter durablement. «La Chine a clairement une longueur d'avance : elle connaît intimement le fonctionnement des élites locales et dispose d'une capacité de manœuvre et de mobilisation financière sans équivalent», ajoute-t-il. Malgré le soutien de leur gouvernement, les entreprises américaines manquent d'expérience dans la conduite d'opérations d'envergure en Afrique. Faute de chaînes d'approvisionnement établies et de relations solides avec des partenaires locaux, leurs chantiers avanceront sans doute lentement et seront coûteux, indique M. Van Dalen. S'ajoute une incertitude liée à la politique intérieure américaine : «En cas de perte de la majorité républicaine au Congrès lors des élections de mi-mandat de 2026, les financements des projets et l'accord de partenariat pourraient être soumis à un examen plus approfondi, retardant leur mise en œuvre.»

À certains égards, la bataille qui se joue en RDC rappelle celle qui a opposé les deux blocs pendant la guerre froide. Le Congo figurait déjà parmi les territoires les plus convoités en Afrique en raison de ses ressources et de sa position stratégique au cœur du continent. Les puissances occidentales avaient tout mis en œuvre pour l'éloigner de l'influence soviétique et préserver leur accès à ses matières premières. Le premier ministre Patrice Lumumba, déterminé à protéger les intérêts de son pays, en paya le prix : il fut assassiné le 17 janvier 1961, avec la complicité de la Belgique et des États-Unis.

Cette fois encore, et même si la diversification des partenaires constitue un atout, les 110 millions de Congolais risquent de tirer peu de bénéfices de l'exploitation accrue de leurs ressources, tandis que l'intensification de l'activité minière affectera l'environnement et les conditions de vie locales, s'alarmant des organisations de la société civile, dont l'Oakland Institute et l'association Green Afia, établie dans le Nord-Kivu, mais aussi des membres du Congrès américain(6). En outre, avec ses mécanismes de gestion conjointe, le partenariat avec les États-Unis sera plus contraignant pour la politique économique et étrangère de la RDC.

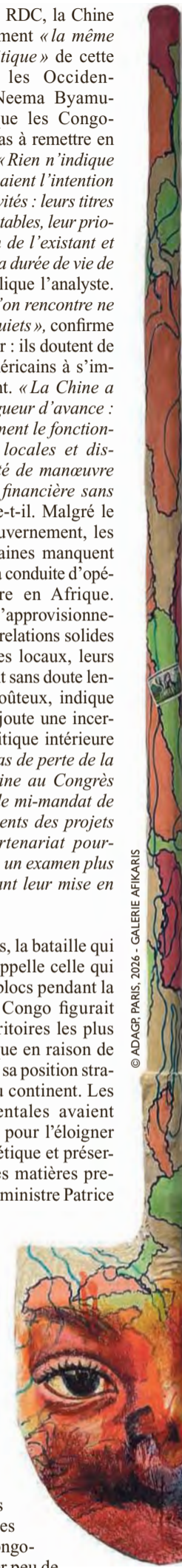
Si l'engagement de Washington se traduisait par un renforcement tangible

JEAN DAVID NKOT.
– «Les Âmes des sous-sols #18», 2021

de la sécurité dans l'est du pays, l'équation serait différente. Mais, pour l'instant, tel n'est pas le cas. La guerre, qui a déjà fait des millions de morts et de déplacés, se poursuit et s'est même intensifiée depuis la signature des accords de Washington. Les combats opposent toujours l'armée congolaise au M23, soutenu par le Rwanda. Plus au nord, dans la province de l'Ituri, les forces démocratiques alliées (ADF), liées à l'Organisation de l'État islamique (OEI), ont aussi instauré un régime de terreur, une situation que les accords ne prennent pas en compte.

Selon M. Van Dalen, les dynamiques actuelles du conflit suggèrent que l'accord américain – et tout accord de paix qui y serait associé – a peu de chances de stabiliser la région tant que les États-Unis et d'autres partenaires ne prennent pas de mesures concrètes contre le Rwanda. Pire, avertit M. Zobel Behalal, expert à l'Initiative mondiale contre le crime organisé transnational (GI-TOC) : en l'absence de telles mesures contraignantes, «les accords de Washington pourraient avant tout profiter aux intérêts américains et consolider les États et les réseaux politico-économiques qui tirent déjà profit de l'économie de guerre dans l'est de la RDC(7)». Les traités en question confèrent «un rôle-clé au Rwanda pour la transformation et l'exportation des minéraux de l'Est», constate M. Frédéric Mousseau, directeur des politiques à l'Oakland Institute. Ils positionnent en effet le pays comme un centre régional pour la valorisation et le négoce des minerais congolais, institutionnalisant un rôle qu'il exerçait jusque-là de manière informelle, à partir de ceux extraits par le M23 dans les deux Kivus. Avec les investissements déjà réalisés par les États-Unis dans ce sens, M. Kagamé, qui entretient également des liens étroits avec la Chine, «dispose de solides cartes pour maintenir sa mainmise sur les Kivus – ce qui semble être son objectif, même si cela contredit en partie les accords signés».

Au sein de l'appareil d'État américain, des divergences existent quant à la position à adopter. Les diplomates cherchent une solution durable au conflit, tandis que le cercle rapproché de M. Trump, qui exerce une influence déterminante, poursuit un objectif financier privé, rapporte une source familière du dossier. «Tout le monde va gagner beaucoup d'argent», a d'ailleurs affirmé M. Trump lors de la signature des accords. La résolution du conflit avec le M23 et le Rwanda ne deviendrait donc réellement prioritaire que si les ressources stratégiques des zones en guerre intéressent ces acteurs économiques. Cela semble déjà le cas : le coltan de la mine de Rubaya, dans le Nord-Kivu, contrôlée par la rébellion, aurait attiré l'attention de l'investisseur Gentry Beach(8), un ami et collaborateur du président américain, qui serait en train de négocier des droits d'exploitation.



© ADAGP PARIS, 2026 - GALERIE AFRIKANS



Jeffrey Epstein, agent du Mossad ?

MONSIEUR Alan Dershowitz est sans doute l'un des avocats les plus connus aux États-Unis. Défenseur passionné d'Israël, il fut également l'avocat de Jeffrey Epstein. Lors d'un débat l'opposant le 13 février dernier à un comédien d'origine égyptienne, Bassem Youssef, très suivi sur les réseaux sociaux, M. Dershowitz a voulu réfuter l'imputation liant son ancien client Epstein aux services secrets israéliens. Or, loin d'atteindre son objectif, son argumentation a conforté ceux, de plus en plus nombreux aux États-Unis, qui jugent que leur pays et ses institutions – exécutif, législatif, judiciaire – sont trop inféodés à Israël, au point que la politique de Washington au Proche-Orient est largement déterminée à Tel-Aviv(1).

En substance, a expliqué M. Dershowitz, Epstein n'était pas un agent israélien puisqu'en 2008, à la suite d'un accord de plaidier-coupable, il fut condamné à dix-huit mois de prison pour sollicitation de prostitution de mineure. Une peine exceptionnellement légère, généreusement aménagée et qu'il ne purgea pas entièrement. Or, s'exclame M. Dershowitz, Epstein «n'aurait jamais fait de prison s'il m'avait dit qu'il travaillait pour le Mossad. (...) Ça aurait été pour moi un jeu d'enfant d'aller voir tous ceux qu'il fallait, y compris le président des États-Unis, et j'aurais obtenu un deal excluant tout emprisonnement. Pourquoi ne m'a-t-il pas dit qu'il travaillait pour le Mossad s'il travaillait pour le Mossad ? (...) J'étais son avocat, c'était son intérêt de me dire des choses qui le favoriseraient. Or je ne peux rien imaginer qui aurait plaidé davantage en sa faveur que d'avoir travaillé pour un service de renseignement(2).»

Après un moment de stupeur, y compris du journaliste britannique Piers Morgan arbitrant le débat, Bassem Youssef réagit : «Ce que vient de dire M. Dershowitz est la meilleure vidéo de recrutement possible pour le Mossad. Il explique au fond que vous pouvez tout vous permettre si vous travaillez pour le Mossad.

Vous avez [comme au Monopoly] une carte de sortie automatique de prison.» Youssef cite ensuite des cas d'Israéliens qui, après avoir commis des délits ou des crimes aux États-Unis, ont trouvé refuge en Israël sans que Washington réclame leur extradition. Enfin, il ironise : «Je penche de plus en plus en faveur de la thèse des médias mainstream, en particulier CBS et CNN, dirigés par Bari Weiss et Larry Ellison [très pro-israéliens l'un et l'autre]. Il est clair qu'[Epstein] est bien un agent russe. Son amie Ghislaine Maxwell était la fille d'un grand espion du Mossad. Elle a été défendue par vous, M. Dershowitz, qui êtes l'avocat préféré d'Israël et qui avez plaidé pour le Mossad. Ehoud Barak [ancien premier ministre israélien] résidait tout le temps chez lui. Il s'est enfui en Israël quand il a été condamné pour crimes sexuels(3) et il s'y est fait photographier avec un tee-shirt célébrant l'armée israélienne. Il a travaillé pour les Rothschild. Il a donné de l'argent à des groupes d'étudiants pro-israéliens. Il a été chargé d'une organisation de philanthropie pro-israélienne financée par [Leslie] Wexner [le parrain en affaires d'Epstein]. Il a joué un rôle dans des initiatives diplomatiques israéliennes. Il a négocié un accord secret pour le compte d'Israël. Même un officier des services secrets israéliens, Ari Ben-Menashe, a dit qu'il collectait des renseignements pour Israël. Autant dire qu'incontestablement [Youssef détache chaque syllabe] C'EST UN AGENT RUSSE.»

M^e Dershowitz devrait peut-être revoir sa stratégie de défense.

SERGE HALIMI.

(1) Lire «Même les Américains se lassent d'Israël», *Le Monde diplomatique*, décembre 2025.

(2) Sur la chaîne YouTube «Piers Morgan Uncensored», le 13 février 2026.

(3) En réalité, il avait – chose inhabituelle – été autorisé à se rendre à l'étranger avant de purger sa peine en 2008.

(1) Biden-Harris administration announces further actions to secure rare Earth element supply chain», ministère du commerce américain, Washington, DC, septembre 2022.

(2) Gracelin Baskaran, «Building critical minerals cooperation between the United States and the Democratic Republic of the Congo», Center for Strategic and International Studies (CSIS), Washington, DC, mars 2025.

(3) «Strengthening critical mineral supply chains by countering China's dominance», U.S. International Development Finance Corporation.

(4) Lire Anne-Cécile Robert, «Le grand retour du train en Afrique de l'Est», *Le Monde diplomatique*, février 2019.

(5) Lire Eric Kennes et Nina Wilén, «Nord-Kivu, un tourbillon de conflits sans fin», *Le Monde diplomatique*, mai 2024.

(6) Cf. «Floués ! La ruée vers les minéraux critiques en RDC», Oakland Institute, 21 octobre 2025 ; et «RDC-USA : des élus américains préoccupés par les pourparlers sur les minéraux stratégiques», 12 août 2025, <https://mines.cd>

(7) Zobel Behalal, «Goma, one year on : Illicit profits, failed peace», Global Initiative Against Transnational Organized Crime, Genève, 26 janvier 2026.

(8) Giulia Paravicini et David Lewis, «Inside the mine that feeds the tech world – and funds Congo's rebels», Reuters, 13 août 2025.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Depuis 2008, plus de la moitié des habitants de la planète vivent en milieu urbain. En France, où ce seuil fut atteint dès 1931, la proportion grimpe à huit sur dix. Ces concentrations, où la misère côtoie la richesse, ont jadis ensemencé l'utopie d'un socialisme particulier (page 17). Mais, englué dans les logiques marchandes et la technicisation administrative, le gouvernement de la cité patine. Ici, la désindus-

trialisation favorise la montée de l'extrême droite (page 16); là, les transports gratuits se révèlent à double tranchant (pages 16 et 17). Longtemps plébiscité pour sa représentativité, le pouvoir municipal renforce les inégalités (pages 1, 14 et 15). Ses marges de manœuvre limitées l'empêchent de satisfaire l'un des besoins les plus fondamentaux de l'humanité : se loger (lire ci-dessous).

La facture cachée du logement

PAR BENOÎT BRÉVILLE

À CHAQUE ville, sa crise du logement – et, en période d'élections municipales, sa promesse de remèdes. À L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), les candidats s'engagent à mieux réguler les locations de meublés touristiques qui ont vidé le centre-ville de ses résidents et fait grimper les prix. Dans le Morbihan, à Carnac, les critiques se concentrent sur les résidences secondaires : ces maisons aux volets clos dix mois sur douze occupent 40% du parc, et jusqu'à 70% dans certains quartiers. Dans les grandes villes, la pénurie locative a relancé le débat sur l'encadrement de loyer. Ailleurs, à Nevers ou Châtelleraut, la vacance s'étend et les centres se dévitalisent. Les causes divergent mais les effets convergent : se loger, l'un des besoins fondamentaux de l'humanité, devient une gageure dans l'un des pays les plus développés du monde.

Les chiffres en donnent la mesure. La France compte aujourd'hui 350 000 sans-domicile-fixe (deux fois plus qu'en 2012), 4 millions de « mal-logés » (habitat insalubre, absence de confort sanitaire, surpeuplement sévère...) et 12 millions de personnes en situation de « fragilité résidentielle » (précarité énergétique, impayés, suroccupation modérée...)(1). Près de 3 millions de personnes attendent un logement social, contre 1,8 million il y a dix ans, avec des délais d'obtention variant de deux à quarante-sept mois selon les régions. Au-delà de ces cas extrêmes, le problème touche presque tout le monde. Le logement représente, de loin, le premier poste de dépenses des ménages, absorbant en moyenne 27% de leurs revenus, et même 50% pour certains locataires du parc privé.

Ce poids n'a pas toujours pesé de façon aussi écrasante. Entre les années 1950 et la décennie 2000, la part du revenu consacrée au logement oscillait entre 10 et 15%. À l'époque, l'État s'impliquait massivement dans la construction et l'aménagement du territoire, et les prix de l'immobilier suivaient la montée des salaires. Depuis le début des années 2000, les premiers ont augmenté environ cinq fois plus vite que les seconds. La remontée des taux d'intérêt en 2022 a encore restreint l'accès à la propriété pour des centaines de milliers de ménages, contraints de rester locataires, ce qui a accentué la pression sur un parc déjà insuffisant.

Chaque année, l'État consacre pourtant des dizaines de milliards d'euros au logement. Quel que soit le gouvernement, la politique se résume à un trait : solvabiliser la demande plutôt que socialiser l'offre, c'est-à-dire subventionner le privé. Indispensables pour de nombreuses familles, les aides à la personne – 15 à 20 milliards d'euros par an – servent surtout à absorber la hausse des loyers. Quant aux aides à la pierre, elles consistent en un imbroglio d'exemptions fiscales destinées à encourager la construction privée et l'investissement locatif, en augmentant la rentabilité promise. Depuis trente ans, chaque ministre a laissé son nom à un dispositif (Périssol, Beson, Borloo, Robien, Scellier, Duflot, Pinel...), et l'actuel titulaire du portefeuille, M. Vincent Jeanbrun, n'a pas voulu déroger à la règle. Il vient donc de lancer le « statut du bailleur privé », qui permet aux nouveaux propriétaires de déduire de leur déclaration fiscale, sous certaines conditions, une partie de leurs revenus locatifs – un vieux rêve des promoteurs immobiliers.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 14 ET 15 : Maires en campagnes, par Julian Mischi

PAGES 16 ET 17 : Montpellier parie sur la gratuité des transports, par Philippe Descamps.

– En Moselle, une liste « ouvrière et solidaire », par Anne Jourdain.

– Construire le socialisme dans une seule ville ?, par Alexia Blin.



DARWIN ESTACIO MARTINEZ. – « The Meeting » (La réunion), 2023

Ces mesures n'ont jamais enrayé la montée des prix. Elles ont en revanche aggravé les déséquilibres territoriaux, en orientant les capitaux vers des territoires où le foncier était peu cher, dans les petites et moyennes villes, au détriment des zones en tension (2). Dans le même temps, la participation directe de l'État dans la production et la rénovation des logements sociaux a continuellement reculé. Présentés comme un « électrochoc », les crédits récemment annoncés par M. Jeanbrun ne compensent qu'une infime fraction des coupes opérées depuis la prise de fonctions de M. Emmanuel Macron. Dans ce contexte, le pouvoir des maires demeure limité. Certes, ils accordent les permis de construire et définissent le plan d'urbanisme ; ils peuvent aussi encadrer partiellement les loyers et limiter les locations saisonnières. Mais les dynamiques qui alimentent le problème leur échappent, et leurs finances sont à sec.

CES politiques sont rarement débattues à la hauteur de leurs enjeux. Le logement n'est pas une marchandise comme les autres. C'est là que se déploie l'essentiel de la vie quotidienne ; espace de repos, de socialisation, de construction familiale, il conditionne la santé, la réussite scolaire, l'emploi, la natalité, la mobilité, la cohésion sociale. Les défaillances dans ce domaine se paient d'un prix social considérable. De nombreux travaux anglo-saxons ont analysé les effets en chaîne de la crise du logement sur les autres politiques publiques. En France, malgré quelques études pionnières, cette question reste peu explorée, et la facture cachée de la crise demeure largement méconnue.

Examinons d'abord les coûts directs, visibles et immédiats. Du côté des pouvoirs publics tout d'abord, avec les aides personnelles au logement, les politiques de prévention des expulsions, les dispositifs d'hébergement d'urgence pour les sans-abri, les programmes de rénovation énergétique... Associées à une politique qui reconduit le problème plutôt que de le résoudre, ces dépenses pèsent chaque année sur le budget de l'État. Mais la charge repose aussi sur les ménages : quand le loyer, le crédit ou la facture d'énergie englobent une part croissante du revenu, il faut réduire d'autres dépenses parfois essentielles (alimentation, santé, éducation, loisirs...). Le prix élevé du logement agit alors comme un impôt privé, versé aux propriétaires fonciers, qui freine la consommation et ralentit l'activité économique.

À ces coûts tangibles s'ajoutent des répercussions indirectes, plus difficiles à quantifier, qui affectent l'ensemble de la vie sociale. Ainsi, les conditions de logement jouent sur la santé physique et mentale des individus (3). Vivre dans un logement humide, mal ventilé, où se développent des moisissures, augmente les risques de contracter certaines pathologies respiratoires et dermatologiques (asthme, bronchite, rhinite, allergie, eczéma...). La suroccupation et le bruit perturbent le sommeil, provoquant fatigue et anxiété. La peur de ne pas pouvoir payer

son loyer peut alimenter certains syndromes dépressifs. Des chercheurs ont mené l'enquête à Bristol, au Royaume-Uni. Leur conclusion : investir 2 millions de livres dans l'amélioration des logements permet de réaliser 3 millions d'économies pour le système de santé (4).

TOUT aussi silencieuses sont les retombées sur l'éducation. Davantage malades, les enfants mal logés manquent plus souvent l'école, ce qui nuit à leurs résultats. Le bruit et la promiscuité entravent les capacités d'apprentissage et de mémorisation des jeunes enfants, tandis que l'absence d'un espace de travail augmente les risques de redoublement. « Un élève occupant un logement surpeuplé a 1,5 fois plus de chance d'être en échec scolaire qu'un élève résidant dans un logement adéquat (5) », calcule l'économiste français Pierre Madec. Les loyers élevés contraignent par ailleurs de nombreux étudiants à multiplier les heures de travail salarié, au détriment de leurs études. Or chaque décrochage, chaque redoublement a un coût immédiat pour les finances publiques, et un coût différé pour la société, en termes de chômage et de précarité.

La crise du logement rejaille également sur la démographie. Faute d'espace, de nombreux couples renoncent à leur projet d'enfants. « Dans les grandes villes françaises, un jeune percevant un salaire médian a perdu 35 mètres carrés de surface habitable en vingt ans », observe l'économiste Maxime Sbaihi (6). Aux États-Unis, selon l'économiste Benjamin Couillard, le renchérissement du logement aurait fait baisser les naissances de 11% entre 1990 et 2020 ; onze millions d'enfants supplémentaires seraient nés sans la hausse des loyers (7). La flambée immobilière alimente ainsi la dénatalité, et avec elle le vieillissement de la population, dont le coût pèse déjà sur les finances publiques.

La liste ne serait pas complète sans les effets environnementaux de la crise du logement. La France recense plus de cinq millions de « passoires thermiques », qui gaspillent une énergie considérable. La cherté alimente l'étalement urbain, en repoussant certaines familles loins des centres, au prix d'une dépendance accrue à la voiture. Plus grands et plus difficiles à chauffer que les appartements, les pavillons énergivores ont grignoté le territoire.

Enfin, le mal-logement provoque un effet politique impossible à chiffrer. Sous tension constante, le marché de l'immobilier se présente désormais comme une arène concurrentielle où les classes populaires s'affrontent pour accéder à des ressources devenues rares (logements sociaux, aides, foncier disponible...). S'installe alors un jeu à somme nulle : ce que l'un obtient paraît retiré à l'autre, nourrissant la suspicion envers les procédures d'attribution et, plus largement, les institutions. Le débat ne porte alors plus seulement sur la pénurie, mais sur l'identité des bénéficiaires, et les discours sur la « préférence nationale » prospèrent.

En somme, en matière de logement, la plus coûteuse des politiques est l'inaction.

(1) « 31^e rapport sur l'état du mal-logement en France en 2026 », Fondation pour le logement des défavorisés, Paris, 29 janvier 2026.

(2) Cf. Julie Pollard, *L'État, le Promoteur et le Maire. La fabrication des politiques du logement*, Presses de Sciences Po, Paris, 2018.

(3) Cf. par exemple David Ormandy (sous la dir. de), *Housing and Health in Europe. The WHO LARES Project*, Routledge, Londres, 2009.

(4) Résultat cité dans Juliette Baronnet, « Les coûts économiques, sociaux et sanitaires du mal-logement », *Recherche sociale*, vol. 204, n° 4, Paris, 2012.

(5) Pierre Madec, « Quelle mesure du coût économique et social du mal-logement? », *Revue de l'OFCE*, vol. 146, n° 2, Paris, 2016.

(6) « Compte rendu de réunion n° 11 », mission d'information sur les causes et les conséquences de la baisse de la natalité en France, Assemblée nationale, 10 décembre 2025.

(7) Benjamin Couillard, « Build baby, build : How housing is shaping fertility », faculté des sciences économiques, université de Toronto, 14 novembre 2025.



DARWIN ESTACIO MARTINEZ. – «El prestidigitador» (Le magicien), 2016

Ellipses métropolitaines

Ni le programme de M. Pierre Hurmic (majorité écologiste) ni celui de M. Thomas Cazenave (union centre droit), tous deux candidats aux prochaines élections municipales à Bordeaux, ne font mention des « gilets jaunes ». Leur mobilisation a pourtant placé « la belle endormie » des bords de la Garonne parmi les villes les plus contestataires de France. Alors, quelques mots échangés avec les manifestants permettaient de comprendre que beaucoup avaient vécu à Bordeaux. La conviction qu'ils avaient été sacrifiés à la réussite de la métropole s'affermait dans leurs paroles. Pour attirer à elle start-up, cadres supérieurs et touristes, Bordeaux s'était faite séductrice. Entre 2002 et 2025 – période qui voit notamment l'inauguration de la ligne à grande vitesse et le retour du tramway, l'aménagement des quais et le classement de la ville au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) –, le prix de l'immobilier bondit de 323 %. Les classes populaires doivent fuir, d'abord en première et deuxième couronnes, puis plus loin en Gironde, là où l'activité économique est en berne, où les services publics ferment, où la dépendance à la voiture est une contrainte au quotidien. Dans ces communes de relégation vit désormais une part importante de ces néo-arrivants. Pourtant, nulle évocation de cet exode dû au déclassement social dans les programmes : celui de M. Cazenave revendique son ambition économique et urbaine ; celui de M. Hurmic s'accommode aussi bien de la métropolisation. Le maire sortant rêve d'une « ville solaire ». Une ville autonome grâce au déploiement massif de panneaux photovoltaïques. Durable aussi, grâce à la création de « micro-forêts », au développement de pistes cyclables. Mais pour qui, pour quoi ? Lors de ses vœux au Mouvement des entreprises de France (Medef), l'édile a salué le « rôle central [de la mairie] dans la vitalité du territoire ». Quelle que soit l'issue du scrutin, l'avenir de la métropole bordelaise s'élaborera sans les habitants des territoires qu'elle dépossède.

Éric Chauvier (anthropologue et écrivain)

L'« effet de réel » du Rassemblement national

Victorieuse dans la 11^e circonscription avec 57,8 % des voix au second tour de l'élection législative de 2022, réélue deux ans plus tard, M^{me} Edwige Diaz pilote la stratégie du Rassemblement national (RN) en Gironde pour ces municipales. Le parti d'extrême droite se dit optimiste. Un optimisme électoral à la mesure du pessimisme des territoires agricoles ou semi-industriels qu'il convoite. Ici, la crise viticole ajoute à la perte brutale de revenus un sentiment d'humiliation sociale et la peur de voir disparaître une vie et une culture locales. Les promesses des candidats du RN s'ancrent dans l'imaginaire d'une France authentique, opposée aux élites urbaines, « bobos », cosmopolites et complaisantes avec les étrangers. Elles fondent en un même discours tout ce qui est menacé de disparition : la ruralité, la sécurité, l'ordre public, le pouvoir d'achat, l'identité locale, les viticulteurs en difficulté, les services publics de proximité, les commerces du centre-ville, en bref un cadre de vie, pour ainsi dire un monde. « Je suis un enfant du territoire », raconte un candidat du RN à la mairie d'une des communes du Blayais, j'ai fait toute ma scolarité [ici] et j'ai vu évoluer la ville » (Sud Ouest, 27 janvier 2026). L'effet de réel est optimal. Roland Barthes désigne ainsi des éléments descriptifs qui n'apportent rien au récit mais qui permettent d'exprimer une proximité entre le texte et la réalité concrète. Barthes prend pour exemple *Un cœur simple*, de Gustave Flaubert : « Un vieux piano supportait, sous un baromètre, un tas pyramidal de boîtes et de cartons. » L'enfance de ce candidat fonctionne comme ce vieux piano : elle ne change rien à l'intrigue. Intrigue qui, du reste, se joue ailleurs. Loin, dans la métropole bordelaise où jaillit le cash-flow et dont partent les habitants les plus pauvres. De ce modèle – qui grossit leurs bataillons d'électeurs –, les candidats du parti d'extrême droite n'ont rien à dire. Ni plus ni moins que les partis qui dominent la ville-centre.

É. C.

(Suite de la première page.)

Derrière l'image enchantée de la démocratie locale, le scrutin municipal fonctionne comme un mécanisme de sélection, plus restrictif que ne le laisse croire la mythologie républicaine de l'« élu de terrain ». S'y jouent l'exclusion silencieuse des classes populaires et la confiscation du pouvoir par une élite sociale, fût-elle locale. Ainsi, selon le Répertoire national des élus, seuls 3 % des maires sont ouvriers, alors que les ouvriers représentent environ 20 % de la population française, et davantage encore dans les territoires ruraux, où leur part atteint 29 %. À l'inverse, les agriculteurs – dont le poids dans la population active s'est réduit à 1,5 % – comptent encore pour 17 % des maires. Nombre de villages n'en abritent plus qu'une poignée, tout en restant dirigés par l'un d'entre eux.

Car les campagnes françaises sont avant tout peuplées de salariés des classes populaires (2). Même dans une région comme le Diois, spécialisée dans la viticulture et l'élevage, les ouvriers et employés sont près de quatre fois plus nombreux que les exploitants agricoles. La ségrégation sociospatiale qui repousse les ménages modestes hors des métropoles a renforcé leur présence. Mais celle-ci est en réalité ancienne et s'explique par l'industrialisation diffuse qui a façonné les petites villes rurales dès le XIX^e siècle. Saillans, par exemple, a compté une importante usine de soie jusqu'en 1968, sans pour autant connaître un véritable essor industriel. D'autres bourgs, en revanche, ont bénéficié d'un développement manufacturier plus soutenu, accompagné de l'installation de commerces et de services (école, hôpital, poste, gare).

Dans ces localités de plusieurs milliers d'habitants, les élections municipales s'avèrent plus conflictuelles que dans les villages de petite taille. Elles s'y déroulent sur un terrain plus politique et donnent à voir comment les élites sociales parviennent la plupart du temps à maintenir les populations ouvrières hors du conseil municipal – mais aussi la façon dont, exceptionnellement, des militants ouvriers conquièrent les mairies. C'est à l'aune de cette histoire que s'éclaire la singularité de la période actuelle, où la marginalisation politique des classes populaires se renforce dans un contexte de recomposition des notabilités rurales.

Tôt acquis aux idées républicaines, les bourgs ouvriers sont, au tournant du XX^e siècle, souvent administrés par des élus du Parti radical, dans le cadre d'alliances entre des propriétaires et négociants agricoles d'un côté et des industriels de l'autre. À Venarey-les-Laumes, par exemple, ancien village viticole de la Côte-d'Or, la population ouvrière croît à partir du milieu du XIX^e siècle, avec l'exploitation des richesses de son sous-sol révélées lors du creusement du canal de Bourgogne. Tuileries et cimenteries surgissent le long du canal. Louis Landry, patron d'une cimenterie, est élu maire en 1908. Il a hérité d'une entreprise fondée en 1875 par son père, originaire de la Sarthe, qui a lui-même déjà siégé au conseil municipal. Dans ce type de bourg, les mandats, comme les usines, se transmettent d'une génération à l'autre, et les industriels, forts de leur prestige professionnel, n'ont nul besoin d'une longue implantation locale pour légitimer leur accession à la mairie. L'implication municipale du patronat industriel vise à développer des infrastructures répondant aux besoins des entreprises, et aussi, dans une perspective paternaliste, à encadrer les familles populaires.

DOMINATION DES NOTABLES ET CONTRE-POUVOIRS OUVRIERS

Les maires républicains de ces bourgs se trouvent rapidement confrontés à un mouvement ouvrier qui défend des candidatures prolétaires. La commune bourguignonne est transformée au début du XX^e siècle par l'édification d'une gare et d'un dépôt de locomotives. C'est au sein du monde cheminot, une corporation syndiquée et organisée, qu'émerge une liste socialiste, laquelle remporte les municipales en 1925. Gaston Hardy, ancien mécanicien de route rétrogradé puis muté sur le site après sa participation aux grandes grèves de 1920, entre au conseil municipal de Venarey-les-Laumes, qu'il finit par diriger entre 1933 et 1935.

C'est donc au cœur des réseaux syndicaux de la principale entreprise locale que s'élaborent des contre-pouvoirs ouvriers susceptibles d'ébranler la domination des notables durant l'entre-deux-guerres comme à la Libération. Tout un ensemble de bourgs transformés par l'industrie minière, textile, alimentaire ou métallurgique est conquis par les socialistes et communistes, dans le Nord et en Lorraine, mais aussi à Tarnos (Landes) ou à Douarnenez (Finistère). Ces conquêtes reposent sur un travail de politisation des enjeux municipaux : les candidats de gauche affrontent des élus conservateurs qui se retranchent derrière des étiquettes apolitiques de « défense des intérêts communaux ».



DARWIN ESTACIO MARTINEZ. – «Dias de lluvia» (Jours de pluie), 2014

Maires en



DARWIN ESTACIO MARTINEZ. – «Red and Blue» (Rouge et bleu), 2017

Ce type de listes «apolitiques» domine dans la commune de Saint-Florentin, dans le nord du département de l'Yonne, où se tisse, au début du XX^e siècle, un réseau de petites fabriques (poteaux en bois, confiserie, ferblanterie, bracelets de montre). Dans cette localité d'environ trois mille habitants, le caractère familial et peu concentré de l'industrie locale permet le maintien aux commandes municipales d'une bourgeoisie agricole et commerçante, qui s'investit dans les nouvelles activités industrielles, en s'alliant avec des professions libérales. Un notaire administre la municipalité de 1939 à 1952, avant que Louis Dubost, entrepreneur industriel issu d'une famille agricole, ne lui succède jusqu'en 1971, portant à trente-six ans sa présence au conseil. Dubost développe une société de vente d'appareils électriques et de services (éclairage, chauffage, plomberie) à destination des collectivités et des entreprises. Aucun de ses quelque deux cents salariés n'accède à la mairie ; en revanche, l'un de ses fils, héritier d'une branche de l'entreprise, entre au conseil en 1977 et y siège comme adjoint jusqu'en 1995.

Diriger une entreprise confère un sentiment de légitimité à représenter la collectivité, qui écarte les classes populaires du jeu politique. En 1965, Dubost, épaulé par son premier adjoint, lui-même patron d'entreprise, est le seul candidat à sa succession. Non sans contestations. Un tract signé par des ouvriers, certains communistes, circule alors dans le bourg. Il appelle le « peuple travailleur » à voter « pour son semblable », tout en dénonçant la difficulté de constituer une liste complète de vingt-trois candidats : « Qui crée les biens communaux ? Ce sont nous, les ouvriers, et nous sommes mis justement devant le fait accompli de ne pas pouvoir établir de liste, donc de ne pas pouvoir gérer nos biens. (...) Si l'un de nous se montre : il est mis à l'index. »

La crainte de la répression patronale empêche les ouvriers des usines et des champs mais aussi les employés des artisans et commerçants de s'engager ouvertement contre leur supérieur hiérarchique ou son entourage. L'employeur, même s'il n'est pas candidat, tolère difficilement que l'un de ses salariés accède, sans son aval, à la mairie. Une telle promotion est perçue comme une remise en cause de l'ordre social local et de son autorité personnelle. Ainsi, à Venarey-les-Laumes, un ouvrier plombier est licencié en 1971. « Quand ça n'a plus été, c'est quand il s'est présenté au conseil municipal aux Laumes et puis qu'il s'est retrouvé élu, nous explique son fils. Avoir son ouvrier qui est élu alors que le patron, on ne lui a jamais rien demandé, ça, ça lui est resté comme ça. »

Après la poussée de la gauche en 1935 puis à la Libération, les municipalités conservatrices regagnent du terrain dans les campagnes. Durant les années 1950-1960, nombre de maires des petites villes rurales – à l'image de Dubost – s'affilient au courant des « indépendants », formation des notables ruraux par excellence. Cette droitisation des pouvoirs locaux s'accompagne parfois du retour de figures compromises durant l'Occupation. Elle est favorisée par l'attitude des socialistes, qui intègrent des équipes centristes et s'éloignent des communistes, entrés dans une phase de durcissement idéologique. Au prix d'une dépolitisation croissante de leur action municipale, ces élus mettent entre parenthèses leur affiliation à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) dès qu'il s'agit de politique locale, contribuant à refermer l'espace des alternatives à cette échelle.

campagnes



Il faut attendre les élections municipales de 1971, et plus encore celles de 1977, pour que les socialistes assument une orientation nettement à gauche. L'heure est au programme commun, qui favorise des rapprochements entre des syndicalistes ouvriers communistes et militants du nouveau Parti socialiste, souvent issus d'une petite bourgeoisie culturelle en ascension. L'ouverture de collèges après la loi Haby (1975) et la multiplication des politiques culturelles stimulent la création d'associations et de structures municipales (centres d'animation socioculturelle, maisons des jeunes et de la culture), qui renouvellent la vie politique des bourgs et l'implication d'enseignants et d'autres catégories intermédiaires au sein des milieux populaires. En Bretagne, les petites villes finistériennes de Rosporden et de Crozon basculent ainsi du côté du Parti socialiste en 1977.

Cette même année, la gauche, menée par un médecin, parvient même à ébranler le pouvoir en place à Saint-Florentin, en arrivant en tête au premier tour. Le maire sortant, assureur de profession, met en garde contre la remise en cause de la propriété si l'exemple des démocraties populaires était suivi dans la localité, agitant ni plus ni moins que le spectre du totalitarisme : « Saint-Florentinois, Saint-Florentinois, réagissez ! Si vous n'y prenez garde, demain vous vous retrouverez privés de vos libertés essentielles. » Le maire est finalement réélu à l'issue d'une campagne d'entre-deux-tours virulente, où il désigne les quelques communistes figurant sur la liste d'opposition comme des « éléments extérieurs » à la communauté locale.

À partir des années 1980-1990, la situation sociale de nombreuses petites villes rurales, frappées par la fermeture d'entreprises puis par le retrait progressif des services publics, se détériore brutalement. Les bourgs industriels sont particulièrement touchés : leur population s'appauvrit, les emplois stables se raréfient. Alors que le vivier syndical alimentant les candidatures ouvrières s'étiolle, la gauche est de plus en plus représentée par des classes moyennes diplômées, dont l'engagement municipal repose moins sur un militantisme que sur des savoir-faire professionnels et une assurance statutaire acquis dans les métiers de l'encadrement et de l'éducation.

De telles compétences s'accordent avec la technicisation croissante de la gestion communale, que l'essor de l'intercommunalité a encore accentuée à partir des années 1990(3). Les maires des petites villes rurales se retrouvent à la tête de ces structures complexes, peu démocratiques et couvrant de vastes territoires englobant les villages alentour. Ils doivent en outre compenser le désengagement financier de l'État en maîtrisant l'art subtil du montage de dossiers de demande de subventions auprès de divers guichets administratifs. Leurs profils se rapprochent de ceux de professionnels de la politique. Ainsi, depuis 2001, la mairie de Venarey-les-Laumes est dirigée par un responsable du Parti radical de gauche (PRG), M. Patrick Molinoz, diplômé en science politique, entré dans la vie publique en tant qu'attaché parlementaire puis chef de cabinet d'un député européen. Fils de commerçants, il a d'abord exercé comme responsable du développement international des petites et moyennes entreprises dans une chambre de commerce et d'industrie, avant d'être élu et de cumuler les mandats : conseiller général de 2001 jusqu'à la refonte territoriale de 2015, président de la communauté de communes, conseiller régional depuis 2015 (vice-président depuis 2021).

Cette professionnalisation des élus locaux traduit la diffusion d'une conception de plus en plus standardisée, managériale et dépolitisée de l'action publique territoriale. Après la période des années 1970, marquée par une politisation des enjeux municipaux, les formations partisanes abandonnent progressivement tout travail programmatique sur la gestion locale. Les élus des différents partis s'alignent sur une même croyance dans les vertus du « rayonnement territorial », partageant les mêmes injonctions à l'attractivité et à la compétitivité. Ils sont, pour cela, épaulés par des experts de l'action publique territoriale, formés dans les mêmes cursus universitaires et œuvrant au sein de cabinets de conseil.

Dans un tel contexte, avoir piloté une entreprise procure des compétences utiles pour investir la fonction de maire. À Saint-Florentin, c'est le patron d'une importante société de traitement des métaux, dont la principale usine est implantée dans la commune, qui est élu maire en 2008. M. Yves Delot, fils d'agriculteurs et membre du parti Les Républicains, nous explique que son expérience de patron lui est précieuse pour la « chasse aux subventions » et l'attribution de marchés publics : « C'est ma nature, ça, gérer l'argent, gérer : je n'ai pas besoin de cours. » Employant quatre cents personnes sur le territoire français, il construit son éligibilité sur sa capacité à mobiliser son « expérience de manager » et son « savoir-faire de gestionnaire » au service de la commune.

Ni M. Delot ni M. Molinoz ne ressemblent à la population qu'ils administrent. Rien là d'inédit : le pouvoir municipal est structurellement monopolisé par une élite locale. Mais, avec le déclin des petites villes rurales, le vivier de recrutement de ces élites municipales a tendance à se réduire. Les artisans et les commerçants y sont de moins en moins nombreux. Les cadres industriels, de passage sur les sites de production, s'y installent rarement, préférant vivre dans les grandes agglomérations, là où se trouvent les sièges des entreprises et les écoles souhaitées pour leurs enfants. De sorte que les élites locales se retrouvent de plus en plus isolées à la tête des municipalités.

À cet écart social s'ajoute une distance politique croissante entre les élus et la population. L'abstention aux scrutins municipaux progresse de manière continue, passant de 30,6% en 1995 à 36,5% en 2014(4). À Saint-Florentin, elle atteint même 43%. Dans le même temps, en votant lors des élections présidentielles massivement pour l'extrême droite, et à un degré moindre pour La France insoumise, les électeurs des bourgs expriment des préférences politiques éloignées de celles de leurs édiles, situés le plus souvent au centre gauche ou au centre droit. Lors de la présidentielle de 2022, M^{me} Marine Le Pen arrive en tête dans la plupart des communes rurales. À Venarey-les-Laumes, elle recueille 59% des suffrages au second tour (soit 18 points de plus que la moyenne nationale), alors même que le maire PRG appelait à voter pour M. Emmanuel Macron.

Ce décalage signale une perte d'autorité symbolique des élus. Il s'explique aussi par la dépolitisation du pouvoir local. Aux municipales, on reconduit des élus techniques et familiaux, la prime au sortant fonctionne. Lors des autres scrutins s'expriment des choix plus idéologiques et un désir de renouvellement. Ce constat doit toutefois être nuancé : dans la grande majorité des villes, les électeurs ne peuvent pas voter pour le Rassemblement national (RN) aux municipales, ce parti ne parvenant pas à constituer des listes complètes. En 2020, il est présent dans moins de tiers des communes dépassant neuf mille habitants, une couverture faible, équivalente à celle qu'il avait déjà en 1989. À la veille du scrutin de mars 2026, le RN ne dirige qu'une quinzaine de municipalités à l'échelle du pays, bien loin de son poids lors des scrutins nationaux.

DES PRÉTENDANTS ISSUS DES CLASSES MOYENNES ET SUPÉRIEURES

Même dans la Drôme, terre plutôt de gauche au xx^e siècle, deux députés sur quatre sont désormais affiliés au RN. Le Diois résiste, mais à Saillans l'expérience participative a fait long feu : l'équipe sortante s'est épuisée et n'a pas été reconduite il y a six ans. Un écart de dix-huit voix seulement lui a donné trois élus, contre douze pour le camp vainqueur. Ce déséquilibre illustre la faiblesse démocratique de l'institution municipale. En cause : la prime majoritaire (la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges, plus la part de l'autre moitié à la proportionnelle), qui concentre fortement le pouvoir. Les élus d'opposition font de la figuration tandis que la liberté d'action des élus de la majorité se trouve elle-même limitée par la toute-puissance du maire.

En France, celui-ci domine l'assemblée municipale : il administre la commune sans véritables contre-pouvoirs, dans une confusion des pouvoirs exécutif et délibératif. L'exécutif communal n'est pas responsable devant le conseil municipal, d'où la notion de « *présidentialisme municipal* (5) ». À rebours des vertus démocratiques que l'on prête volontiers à l'échelon local, le conseil municipal ne constitue guère un lieu d'apprentissage de la délibération collégiale : la définition des rôles y demeure fortement hiérarchisée au profit du maire, qui, avec l'appui de ses services, contrôle l'information comme le déroulement des séances.

L'assemblée élue s'efface devant le maire, qui incarne à lui seul le pouvoir municipal, à travers différents rituels locaux comme les cérémonies de vœux ou les inaugurations. La fonction renvoie à des qualités perçues comme masculines et attire logiquement des prétendants issus des classes moyennes et supérieures, dont les trajectoires professionnelles prédisposent à l'exercice d'une autorité personnelle. Il n'est donc guère étonnant que près de 80% des maires soient des hommes, malgré la progression de la parité dans les conseils. À Venarey-les-Laumes, aucune femme n'a jamais exercé la fonction. À Saint-Florentin et Venarey-les-Laumes, les maires sont en poste depuis respectivement dix-huit et vingt-cinq ans, et chacun brigue un nouveau mandat en mars 2026.

JULIAN MISCHI.

(2) Marie-Hélène Lechien et Benoît Leroux (sous la dir. de), *Idées reçues sur les mondes ruraux. Le rural : des vaches et des champs ?*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2025.

(3) Fabien Desage et David Guéranger, *La Politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2011.

(4) Au premier tour. En raison du Covid, le scrutin de 2020 se déroule dans un contexte exceptionnel de très faible participation.

(5) Claude Sorbets, « Est-il légitime de parler d'un présidentialisme municipal ? », *Pouvoirs*, n° 24, Paris, 1983.



ARWIN ESTACIO MARTINEZ. – « La mejor elección » (Le meilleur choix), 2016

Le périurbain, cinquante nuances de diffus

L'urbaniste Bernardo Secchi définit la « ville diffuse » comme une forme d'urbanisation étalée, peu dense et fragmentée. L'habitat, les commerces et les activités sont disposés et dispersés sur un vaste territoire sans qu'aucun élément saillant jamais n'accroche le regard. Le périurbain des première et deuxième couronnes correspond bien à cette définition. Ses zones pavillonnaires côtoient sans planification des zones industrielles, des centres commerciaux géants et des friches, créant chez l'observateur une impression indifférenciée de *fog* (brouillard).

Ici, les professions de foi ressemblent aux paysages. À Saint-Médard-en-Jalles, 33 000 habitants, en grande partie ville-dortoir, le maire sortant, M. Stéphane Delpéyat-Vincent, revendique une identité « divers gauche ». Il privilégie la justice sociale, mais sans outrance. Pas question d'effaroucher les classes moyennes de l'industrie aérospatiale qui résident derrière des haies impeccablement taillées. M. Jacques Mangon, maire centriste de 2014 à 2020 et principal opposant à M. Delpéyat-Vincent, joue un peu plus encore la carte du diffus. Il fait le choix d'adresser un questionnaire aux habitants pour élaborer les contours de son futur programme – ou plutôt celui d'une équipe « regroupant différentes sensibilités et compétences, des personnes d'expérience et de nouvelles têtes, et ouverte à toutes les bonnes volontés ».

On ne saurait mieux dire. M^{me} Marie-Odile Picard présente, elle, une équipe sans étiquette, « une liste ouverte où les gens s'écoutent et se respectent hors de tout esprit partisan ». Elle imagine une ville « plus sereine » et « plus dynamique ».

Entre la majorité sortante et la liste de M. Mangon, elle voudrait incarner une « troisième voie », diffuse cela va sans dire. Les ingénieurs et leurs agents sous-traitants de l'aérospatiale préféreront-ils le diffus dynamique ou le diffus pragmatique ?

É. C.

Comment se dire de gauche à Arcachon ?

Comment défendre des convictions de gauche dans une station balnéaire où La France insoumise a réalisé un score de 2% aux dernières élections européennes (soit 130 voix) ? Comment se réclamer de la justice sociale et écologique dans une commune qui se caractérise par une population vieillissante (près des deux tiers des habitants ont plus de 60 ans), une bourgeoisie patrimoniale et une économie touristique florissante ?

Ces questions, M. Vital Baude, élu d'opposition à Arcachon et conseiller régional, doit sûrement se les poser, lui dont la sensibilité écologiste est attestée. Pour preuve, sa défense de la biodiversité du bassin ou sa lutte pour des logements accessibles à la classe moyenne dans une ville mitée par les résidences secondaires (plus de 60% du parc d'habitations) et confrontée à l'envolée du prix de l'immobilier (+70% en dix ans). Mais M. Baude doit composer.

Il reconnaît dans sa profession de foi des « aspects positifs » à la mandature de M. Yves Foulon, maire Les Républicains (LR) sortant, et mène une liste « sans étiquette ». Son nom ? « Arcachon avenir », aussi incertain que l'avenir. « Nous sommes des citoyennes et des citoyens qui forment une équipe unie pour proposer une véritable alternance après vingt-cinq années de gouvernance et quatre mandats successifs du même maire », avance prudemment M. Baude. À Arcachon comme dans d'autres communes balnéaires dites « premium » du sud des Landes et du Pays basque, associées au surf et à l'économie de loisirs, les candidats de gauche préfèrent souvent endosser des étiquettes « divers droite » ou ne pas en avoir. Se dire gestionnaires, pragmatiques ; parler un langage technocratique et entrepreneurial ; neutraliser la convection des discours. Au risque de l'inexpressivité.

É. C.

Montpellier parie sur la

Première agglomération de cette importance à avoir rendu gratuits bus et tramways, la métropole de Montpellier voit leur fréquentation bondir. Ce succès politique à court terme risque de tendre les finances locales, d'autant qu'orienter durablement les habitudes vers les mobilités douces requiert une offre de qualité. Mais un tel levier social ébranle les privilèges de l'automobile en ville.

PAR PHILIPPE DESCAMPS

« EN 2018 et 2019 ont eu lieu deux phénomènes majeurs dans notre histoire sociale : les "gilets jaunes" et les marches des jeunes pour le climat. En cherchant une réponse politique, j'ai commencé à m'intéresser à la gratuité des transports. » Élu maire de Montpellier et président de la métropole en 2020, le socialiste Michaël Delafosse a fait de ce sujet un « totem », un engagement qui figurait sur ses bulletins de vote. Il cite le « droit à la ville » d'Henri Lefebvre pour défendre ce choix « structurant » reliant « justice sociale, transition écologique et cohésion territoriale », dans une commune où le taux de pauvreté atteint 28 %, contre 15,4 % en France métropolitaine(1).

De New York à Clermont-Ferrand, de Tallinn à Perth, la question de la gratuité occupe une place grandissante dans les politiques publiques municipales : cantine, crèche, musée, etc. Dans les transports urbains, les « gratuités » ne ciblent le plus souvent qu'une partie de la population : consommateurs ou promeneurs des fins de semaine, jeunes, personnes âgées, chômeurs... Plus rares sont les « gratuités totales », comme depuis le 1^{er} janvier dernier dans cent cinquante communes de l'Artois (voir la carte ci-contre). À Montpellier, la gratuité d'abord partielle est devenue complète pour les 529 000 habitants de la métropole depuis décembre 2023.

« La fréquentation a augmenté de 39 % depuis 2019 »

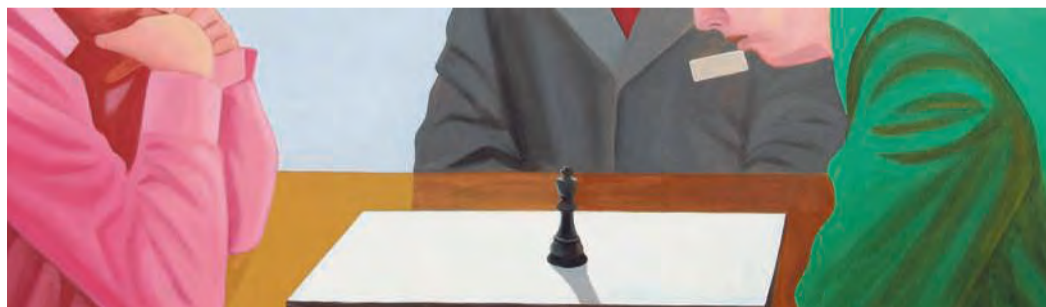
Créé par cette collectivité, l'Observatoire des mobilités vient de publier ses premiers résultats. En semaine, la part des habitants de la métropole qui utilisent leur voiture personnelle serait passée de 70 % en 2019 à 51 % en 2025(2). Dans la commune-centre, cette part diminue de 58 % à 45 %. Cette baisse a eu lieu au bénéfice de la marche (passée de 17 % à 28 % dans la métropole et de 21 à 29 % dans la commune), du vélo (passé de 4 % à 6 % dans l'agglomération et de 5 à 8 % dans la commune) et enfin des transports en commun, qui représentaient 15 % des déplacements dans la métropole en 2025, contre 10 % six ans plus tôt, et 19 % contre 17 % dans la commune. « La fréquentation des transports en commun a augmenté de 39 % depuis 2019, complète M^{me} Julie Frêche, vice-présidente de la brigade anticriminalité (BAC), cinq motards de la police nationale et deux fourgonnettes montent la garde. M^{me} Marine Le Pen et les cadres locaux du Rassemblement national (RN) sont attendus pour déjeuner. Saint-Avold, commune mosellane de quinze mille habitants, est au cœur d'un territoire sinistré. Le dernier puits des Houillères du Bassin de Lorraine a cessé son activité en 2004. La plate-forme pétrochimique n'attire pas les investisseurs, sa centrale à charbon doit être mise à l'arrêt en 2027. On s'en remet à présent à l'exploration hypothétique d'un gisement d'hydrogène.

En Moselle, une liste « ouvrière et solidaire »

PAR ANNE JOURDAIN *

« L est fermé, Le Régat, aujourd'hui ? » Si la porte vitrée laisse entrevoir des tables dressées – ramequins de cacahuètes, serviettes bleu, blanc, rouge –, les rideaux métalliques sont baissés. En ce samedi matin, des familles patientent sous le crachin, fleurs à la main, tandis que des policiers de la brigade anticriminalité (BAC), cinq motards de la police nationale et deux fourgonnettes montent la garde. M^{me} Marine Le Pen et les cadres locaux du Rassemblement national (RN) sont attendus pour déjeuner. Saint-Avold, commune mosellane de quinze mille habitants, est au cœur d'un territoire sinistré. Le dernier puits des Houillères du Bassin de Lorraine a cessé son activité en 2004. La plate-forme pétrochimique n'attire pas les investisseurs, sa centrale à charbon doit être mise à l'arrêt en 2027. On s'en remet à présent à l'exploration hypothétique d'un gisement d'hydrogène.

Déjà fort de quatre députés et de la mairie d'Hayange, le RN fait de la Moselle une terre de conquête. Le parti y présente dix-huit listes à ces élections municipales, dont quatre dans ce seul bassin industriel. Lors de la législative de 2022, marquée par 60 % d'abstention, M. Alexandre Loubet avait ravi la circonscription à une députée Renaissance. Facilement réélu deux ans plus tard, le vice-président du groupe RN à l'Assemblée nationale consolide désormais son implantation, en profitant de la vigueur du Rassemblement national de la jeunesse (RNJ). Les

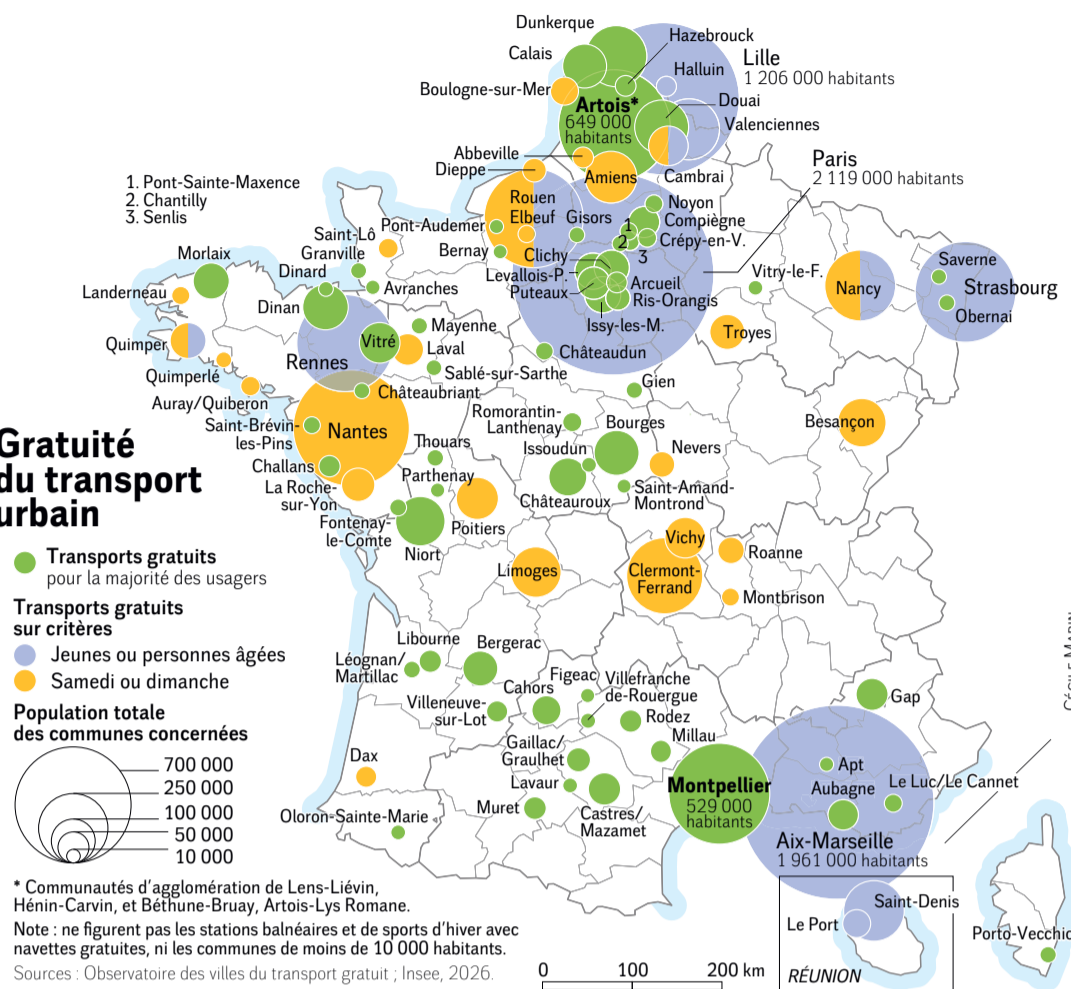


© DARWIN ESTACIO MARTINEZ

DARWIN ESTACIO MARTINEZ. – « La próxima jugada » (La prochaine partie), 2013

quelque soixante-dix militants locaux organisent des « DJ sets », des soirées beaujolaises nouveau, ou encore des collages « Joyeux Noël ». Le RNJ constitue ici une véritable pépinière, et nombre de têtes de listes investies en Moselle n'ont pas 30 ans.

Mais, à Saint-Avold, le parti mise sur un candidat galonné. « On va faire ça proprement et dans la bonne humeur », prévient M. Hervé Simon, major de gendarmerie à la retraite. Ce sera clair, net et sans bavure. Sa proposition-phare ? Un policier municipal pour mille habitants. Les concurrents de M. Simon voudraient installer deux cents nouvelles caméras de vidéosurveillance, recourir aux drones et à l'intelligence artificielle. « Saint-Avold n'est pas un territoire de non-droit », se récrie M. René Steiner, le maire sortant. Et pour cause : la construction d'un commissariat en 2022 pour plus de 2 millions d'euros a porté ses fruits, explique-t-il. À l'unisson sur les questions de sécurité, les quatre listes de droite s'accordent aussi sur le reste : redynamiser le centre, améliorer le ramassage des ordures, redonner de l'importance à la commune dans l'intercommunalité.



Dans cette agglomération qui n'abrite pas de grosses industries, le secteur routier représente l'essentiel des pollutions atmosphériques : 82 % des oxydes d'azote, 66 % des gaz à effet de serre(3). Or ces émissions reculent nettement avec l'amélioration des véhicules, mais pas seulement. « On voit une baisse du nombre de kilomètres parcourus en dépit d'un accroissement de la population de 5 % depuis 2019 », relève M^{me} Dominique Tilak, directrice générale de l'observatoire régional de la qualité de l'air, Atmo Occitanie. Depuis 2020, elle constate une rupture liée aussi à « un changement de comportement un peu global par rapport à l'utilisation des automobiles et aux politiques publiques d'accompagnement de ce changement ».

Avant l'expérience de Montpellier, la « gratuité totale » dans les grandes agglomérations faisait presque l'unanimité contre elle : de la Fédération nationale des usagers des transports aux spécialistes des mobilités actives (marche et vélo), en passant par la Cour des comptes. Cette dernière tire aujourd'hui encore à boulets rouges contre la limitation des prix ou les gratuités, qui mettent « sous tension le financement des transports collectifs urbains (TCU) ». Son credo est simple, au risque de l'autosuggestion : « Certaines préoccupations, qui pourraient malgré tout justifier une modération tarifaire, telles que les attentes des usagers, les effets environnementaux et les enjeux sociaux, sont en grande partie infondées »(4). La Cour conseille même à l'État de pénaliser les plus téméraires en modulant ses aides « en fonction de la contribution des usagers ». Dans ses « observations définitives » concernant Montpellier, la juridiction financière s'inquiète d'un manque à gagner, car la participation des usagers représentait encore 37 % du financement des coûts d'exploitation en 2019. Sur la foi d'un sondage qu'elle a réalisé en juin 2024 (en pleine période de travaux...), la Cour dresse un « premier bilan en demi-teinte » avec une « hausse nette de 20 % des déplacements en transports collectifs », mais une concentration dans le « cœur de la métropole, et en heures de pointe, ce qui a accru la saturation du réseau ». Elle estime que les nouveaux trajets se font « au détriment, à 39 %, de la marche, du vélo et de la trottinette, et [seulement] à 33 % de la voiture et de la moto »(5).

« On ne se prive pas de recettes. On a des recettes dynamiques », répond M. Renaud Calvat, maire de Jacou et vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué aux finances. Armé d'une craie devant un tableau noir, il détaille année par année la compensation des pertes par la progression du versement mobilité (VM), passé de 85 millions d'euros en 2020 à près de 125 millions en 2025 : « Le VM est un pourcentage de la masse salariale des sociétés de plus de dix salariés. Or, elle a crû grâce à notre attractivité, avec l'installation de nouvelles entreprises et le passage du seuil par de nombreuses petites structures. » Le taux du VM ne variant pas, la pression financière sur les entreprises a même baissé, car la gratuité est exemptée de la part qu'elles doivent reverser aux salariés sur les abonnements de transports.

Dans sa réponse écrite à la Cour des comptes, M. Delafosse défend un « choix politique » : « La gratuité fait du transport collectif un bien commun, universel et lisible. Elle corrige deux limites majeures des systèmes actuels : le non-recours massif aux tarifications sociales et le sentiment d'injustice des classes moyennes, souvent exclues des dispositifs. » Mais pourquoi ne pas faire contribuer ceux qui le peuvent ? « Ce débat a eu lieu en 1885 sur l'école », réplique M. Calvat. Pour créer un vrai choc de mentalité, il faut considérer que la gratuité doit être proposée à tout le monde parce qu'elle est utile à tout le monde. »

Le succès de la mesure a provoqué des engorgements du réseau, et une dégradation de la vitesse d'exploitation des bus et des tramways(6), témoigne notamment M. Laurent Murcia, secrétaire Force ouvrière du comité social et économique de Transports de l'agglomération

point du Cora », dans la zone commerciale. « Trois fois cramée, notre baraque a été trois fois reconstruite », se rappelle M. Raymond Wax, figure d'un mouvement dont Saint-Avold a été l'un des hauts lieux, et aujourd'hui colistier de M. Porta. « Quand je vois les résultats du RN ici, sur une terre ouvrière et immigrée, j'en tombe par terre. À force, je risquais d'avoir le cul tout bleu. Il fallait se réveiller. »

Une centaine de personnes se sont rassemblées contre la venue de M^{me} Le Pen, dont la visite a dû être écourtée. Chasuble CGT sur le dos, M. Porta harangue les manifestants : « On va lui montrer qu'elle n'est pas la bienvenue ! » L'occasion pour les membres de la liste de faire une première apparition publique. « Raymond ! Raymond ! » Ovationné, l'ancien mineur prend le micro : « Roh, arrêtez ! Mes chevilles vont faire péter mes godasses. » Il pointe du doigt l'hôtel de ville. « Là, ce sont les mêmes depuis des décennies. Cet entre-soi ramène du copinage, qui ramène des petits arrangements, qui ramènent des grands. » Détournements de fonds publics, prise illégale d'intérêts, abus de confiance, la justice n'a pas fini de révéler les turpitudes d'une droite clientéliste. Les notables de gauche ont déserté cette vieille terre conservatrice qui les a toujours rudoyés(1). La mandature d'une députée socialiste, de 2012 à 2017, fait figure d'anomalie. En 2020, une liste citoyenne sans étiquette n'obtenait que 4,43 % des suffrages. Ouvrière, Saint-Avold l'est toujours. Solidaire ? Rien n'est moins sûr. La bataille engagée dans ce bastion des droites le dira.

(1) Morgan Reille, « Le vote à droite des ouvriers en Moselle de 1973 à 1983 », mémoire de master 1 sous la direction de Xavier Vigna, université de Paris-Nanterre, 2025.

gratuité des transports

ration de Montpellier (TaM) : « Avec 39 % de voyageurs en plus, imaginez-vous les conditions de travail. C'est une réussite de communication, oui ! Mais on vit une surcharge alors que l'on manque de rames. »

Dans la campagne électorale de 2026, les concurrents de M. Delafosse mettent l'accent sur ces difficultés. « C'est bon pour le pouvoir d'achat. Pour autant, les lignes de tram ont été saturées au point de laisser parfois des usagers sur le quai », souligne l'écologiste Jean-Louis Roumégas. L'insoumise Nathalie Ozioi regrette le manque de planification : « Faute d'anticiper les étapes, la gratuité bute sur deux écueils : diminution de la fréquence et baisse en qualité de desserte. » Toutefois, ces concurrents de gauche n'entendent pas revenir sur cet « acquis ». Plus inclassable, le milliardaire Mohed Altrad veut même l'étendre aux cantines. L'ancien maire Philippe Saurel réfléchit à faire payer les « ultra-riches » et seule Isabelle Perrein, soutenue par le Modem et l'UDI, assume un retour vers une gratuité partielle : « Jusqu'où va-t-on laisser croire à la population que tout peut être gratuit ? Ce n'est pas possible. »

La demande dépend avant tout de la qualité de l'offre

Un consensus ressort des nombreuses études sur le sujet : la demande de transports en commun dépend avant tout de la qualité du service. « L'effet levier de la gratuité est indissociable d'une offre qui a augmenté de 8 % durant notre mandat », assure M^{me} Frêche, qui revendique une « politique systémique » de mobilité. L'équipe sortante a notamment favorisé le covoiturage, prolongé la ligne 1 du tramway jusqu'à la gare TGV Sud de France et inauguré fin décembre 2025 une cinquième ligne de seize kilomètres. Sur les cinq voies de bus à haut niveau de service promises en 2020, une seule a vu le jour, fait remarquer M^{me} Ozioi. Des problèmes d'acquisition foncière ont retardé ces projets, répond M^{me} Frêche.

Si la gratuité est « totale » pour les résidents de la métropole, elle n'est pas universelle : les visiteurs et les autres habitants de l'aire urbaine doivent toujours payer. « On n'incite pas du tout les gens de la périphérie à prendre les transports en commun, alors qu'ils sont les plus nombreux aujourd'hui dans le trafic automobile », regrette M. Roumégas, qui voudrait élargir la gratuité à tous ceux qui travaillent dans la métropole. Symbole des bisbilles intercom-

munes remontant au règne de Georges Frêche (maire de 1977 à 2004 et président de l'agglomération jusqu'en 2010), le tram s'arrête à Pérols, à trois kilomètres des premières pages... « J'ai transformé TaM en société publique locale pour permettre à des communes ou d'autres intercommunalités de nous rejoindre », assure M. Delafosse. C'est déjà le cas de Montarnaud, dont les habitants bénéficient ainsi de la gratuité. »

Si les débats municipaux se focalisent sur les transports en commun, ce n'est pas dans ce domaine que se joue l'essentiel de la réduction du trafic automobile. Le coût d'une offre de service supplémentaire en la matière est beaucoup plus lourd que des aménagements favorisant la marche et le vélo. Montpellier en a d'ailleurs pris acte : « Il n'y aura pas de sixième ligne de tram ! », tranche M. Calvat. Le plan de mobilité prévoit à l'horizon 2032 de réduire la place de la voiture à 45 % des déplacements, dont 13 % en covoiturage, et vise 20 % de transports en commun, autant pour la marche, et 15 % pour le vélo.

Les piétons bénéficient de longue date d'une aire exceptionnelle dans le centre-ville. L'élément déclencheur de la politique cyclable a eu lieu, lui, à l'automne 2018. L'ancien maire Philippe Saurel se montre alors méprisant pour les usagers du vélo : « Vous savez, faire une infrastructure utilisée par deux personnes, ce n'est peut-être pas idéal », rétorque-t-il à un journaliste. Rapidement, plus d'un millier de cyclistes se rassemblent devant la mairie autour d'un slogan : « Je suis l'un des deux cyclistes... » Porte-parole de Vélocité, M. Nicolas Le Moigne a vu son association passer d'une petite centaine d'adhérents à plus d'un millier : « Cette mobilisation citoyenne ascendante pèse sur le débat public. Montpellier n'avait pas de culture vélo, on a convaincu M. Saurel puis M. Delafosse de travailler avec des experts danois pour les assister dans la maîtrise d'ouvrage. »

Et cela se remarque ! Partie de rien ou presque, l'agglomération a évité les grosses erreurs commises par des villes prétendant « à la pointe » comme Grenoble ou Strasbourg. Un réseau cohérent a été construit en moins de six ans, avec des symboles forts comme le tunnel routier de la Comédie désormais réservé aux bicyclettes. Restent des problèmes de continuité, notamment aux intersections, l'impossibilité de prendre les vélos dans le tramway ou l'absence d'un service public de location de longue durée alors qu'un dispositif très coûteux encourage l'achat de vélomoteurs électriques. En somme, la gratuité des transports en commun n'a pas pénalisé les modes actifs.



DARWIN ESTACIO MARTINEZ. – « The Believer » (Le croyant), 2016

À ceux qui répètent que « rien n'est jamais gratuit », M. Delafosse rétorque que les routes coûtent chaque année 79 millions d'euros à la métropole : « C'est considérable, mais personne ne conteste ces budgets-là. » À ce coût, il conviendrait d'ajouter celui des externalités : le prix des dégâts sanitaires, sociaux et environnementaux du « système voiture ». Les premiers résultats de Montpellier, qui restent à confirmer, invitent à réfléchir aux moyens d'atteindre les objectifs nationaux en matière de réduction des gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique. « Le versement mobilité est, pour moi, l'une des meilleures recettes qui existent, parce qu'elle est directement affectée à une dépense », explique M. Calvat. Ce versement a été porté à 3,2 % avec succès en Île-de-France, où l'on enregistre les trois quarts des déplacements urbains de France (75 % des kilomètres-voyageurs). Un même taux augmenterait la marge de manœuvre des vingt et une autres métropoles, actuellement limitées à 2 %.

PHILIPPE DESCAMPS.

- (1) « Niveau de vie et pauvreté en 2023 », *Insee Première*, n° 2063, Montrouge, 7 juillet 2025.
- (2) Note de Montpellier Méditerranée Métropole sur le fondement des données produites par l'Observatoire des mobilités avec la société Mobility Metrix.
- (3) « État des lieux des émissions polluantes et analyse des secteurs à enjeux sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole », *Atmo Occitanie*, juillet 2025.
- (4) « La contribution des usagers au financement des transports collectifs urbains », *Cour des comptes*, Paris, septembre 2025.
- (5) « Le cas de Montpellier Méditerranée Métropole », observations définitives de la Cour des comptes, délibéré du 17 septembre 2025, www.ccomptes.fr
- (6) Cf. rapport du délégué pour 2024, TaM.

Construire le socialisme dans une seule ville ?

PAR ALEXIA BLIN *

« Les municipalités sont le foyer naturel du prolétariat. C'est là, dans un premier temps, qu'il affirmera sa force », soutient Seymour Stedman en 1904. Pour ce socialiste de l'Illinois, la ville peut être le lieu privilégié d'une lutte efficace contre le capitalisme. Sa voix n'est alors pas isolée : elle fait écho à un puissant mouvement international, très actif dans les années 1880-1920 aux États-Unis, en Europe – de la Suède à l'Italie –, mais aussi en Australie ou en Nouvelle-Zélande. Dans les décennies qui suivent la Commune de Paris, véritable matrice, les élus socialistes conquièrent des centaines de mairies, démocratisent la vie publique et améliorent les conditions de vie populaires.

Cet essor tient d'abord aux conditions économiques et démographiques : sous l'effet de la deuxième industrialisation, les prolétaires, de plus en plus nombreux, se concentrent dans certains quartiers ou cités. En France, entre 1871 et 1931, la population des banlieues parisiennes passe de 400 000 habitants à plus de 2 millions, constituant ainsi l'électorat de la « ceinture rouge ». Dans ces espaces de vie partagés, le fossé qui sépare la bourgeoisie du prolétariat apparaît encore plus profond que sur les lieux de travail. Cette période se caractérise aussi par l'irruption des classes populaires sur la scène politique nationale. Les partis ouvriers deviennent alors des organisations de masse, qui acceptent le jeu électoral et se dotent d'un personnel politique à même d'administrer les affaires locales.

Le socialisme municipal ne se construit pas dans une seule ville, mais au sein d'un vaste réseau, sur trois continents. Les relations se tissent au sein de la II^e Internationale, dont le congrès de Paris (1900) vote une résolution recommandant l'élaboration de programmes municipaux. Au même moment, débats et initiatives se diffusent par-delà des frontières. Ainsi l'économiste Edgard Milhaud crée-t-il, en 1908, *Les Annales de la régie directe*, afin d'alimenter les discussions autour de la municipalisation des services essentiels(1). La presse militante sert également de relais : le Parti social-démocrate allemand (SPD) se dote par exemple d'une revue consacrée aux questions municipales, *Kommunale Praxis*, qui rend compte de la diversité des expériences en cours.

Les liens organiques entre les élus et de puissantes institutions populaires – syndicats et coopératives – renforcent le socialisme municipal. Au Royaume-Uni, c'est l'Independent Labour Party, émanation d'organisations syndicales, qui impulse la « municipalisation des monopoles » dans les années 1890. Le milieu des coopérateurs représente également un vivier important : en Belgique, les édiles du Parti ouvrier se tournent vers eux lorsqu'il s'agit de recruter du personnel ayant une expérience pratique en matière de gestion.

C'est donc un socialisme à la fois local et internationalisé qui se construit après les années 1880. Il fait face à deux enjeux. D'une part, ses tenants aspirent à réintégrer les classes populaires dans la sphère du gouvernement local. Souvent, en effet, les restrictions apportées au droit de vote se révèlent plus importantes à l'échelle municipale qu'à l'échelle nationale. En 1893, les socialistes belges obtiennent par la grève générale le suffrage universel masculin et l'instauration de la proportionnelle au niveau des villes – deux réformes qui leur permettent d'accé-

der au pouvoir dans de nombreuses localités. Dans le cas français, la démocratisation passe aussi par la réappropriation de l'espace public et l'édification de monuments républicains et révolutionnaires.

Les socialistes partis à l'assaut des villes entendent, d'autre part, œuvrer à l'amélioration immédiate des conditions de la vie ouvrière. La tâche est d'autant plus cruciale que les pays industrialisés connaissent plusieurs crises de la vie chère dans les années 1890, puis dans les années 1910. On retient de cette période la municipalisation d'un certain nombre de réseaux : l'eau, le gaz, l'électricité, les transports publics. Mais en Belgique, en France ou en Italie, les édiles proposent aussi des programmes en faveur des plus démunis – institutions éducatives, cantines et vêtements gratuits pour les enfants, logements sociaux, magasins publics –, ainsi qu'une réforme des conditions de travail pour les employés municipaux – huit heures de travail quotidien et un salaire minimum garanti(2).

Des embryons de collectivisme

Ces programmes, rarement mis en œuvre dans leur totalité, commencent à produire leurs effets. À Milwaukee, lors du premier mandat socialiste, entre 1910 et 1912, les élus prennent des mesures d'hygiène et de santé publique qui permettent de faire baisser de 50 % la mortalité infantile dans les quartiers pauvres. Ils lancent des travaux publics, aménagent des parcs, des bains municipaux, et proposent des concerts symphoniques aux travailleurs. En France, la petite ville ouvrière de Sotteville-lès-Rouen, en Seine-Inférieure (actuelle Seine-Maritime), qui élit des maires socialistes entre 1896 et 1914, ouvre plusieurs écoles, un hospice de vieillards, un abattoir public, et organise des distributions gratuites d'eau potable et de fournitures scolaires(3).

Pareils succès s'avèrent cependant fragiles, et peuvent être rapidement remis en cause – lorsque les échelons supérieurs de gouvernement font barrage à l'application du programme, ou quand les élections sont perdues. Ils font également l'objet d'âpres débats au sein même du mouvement ouvrier. Si l'on trouve des défenseurs de ces expériences dans différentes traditions de gauche, des chrétiens-sociaux aux syndicalistes révolutionnaires, le clivage entre « réformistes » (ou « révisionnistes »), qui soutiennent les initiatives municipales, et marxistes « orthodoxes », qui expriment leur méfiance, se retrouve dans plusieurs pays.

Aux États-Unis, la confrontation a lieu en 1904, lors d'un congrès houleux où s'opposent « collectivistes », défendant la nécessité de formuler des « exigences immédiates » à l'échelle locale, et « impossibilistes », pour qui cela reviendrait à devenir un parti comme les autres(4). En France, l'affrontement éclate au congrès de Saint-Quentin, en 1911. La jeune garde, Albert Thomas ou Ernest Poisson, considère les expériences municipales comme des embryons de collectivisme et un point d'appui essentiel aux conquêtes futures. Les partisans de Jules Guesde, à l'inverse, y voient un risque de diverger les militants de l'objectif principal : le renversement du capitalisme. Le maire de Lille, Gustave Delory, défend cette ligne : si l'expérience « peut avoir valeur de réforme, (...) ce n'est pas du socialisme(5) ». Les critiques minimisent la portée des projets municipaux en les réduisant à leur aspect le plus pragmatique : les socialistes new-yorkais moquent leurs camarades de Milwaukee en parlant de *sewer socialism*, de « socialisme des égouts », quand les adversaires de l'option municipale en Allemagne raillent le « socialisme du gaz et de l'eau ».

Le socialisme municipal ne disparaît pas après les années 1920 ; pour preuve, la « banlieue rouge » dans la France de l'après-guerre, où le communisme garde une influence majeure. Toutefois, depuis la fin du xx^e siècle, le sens de ces expériences de gouvernement local n'est plus le même. La conquête de Burlington, dans le Vermont, par M. Bernie Sanders en 1981 ou la victoire de « Barcelone en commun » en 2015 ne résultent pas d'une stratégie coordonnée. Des partis de gauche y prennent part aux côtés d'organisations citoyennes et de mouvements sociaux contestataires, souvent mobilisés autour de la question du logement ou de l'aménagement urbain. Si puissants soient ces nouveaux projets « municipalistes », on n'y retrouve pas la cohérence de programmes forgés à l'échelle internationale ni la vivacité des débats théoriques, au sein d'organisations de masse, à propos de la pertinence de l'échelon local dans la construction du socialisme. Le moment 1880-1920 reste, à ce titre, unique.

- (1) Patrizia Dogliani, « European municipalism in the first half of the twentieth century : the socialist network », *Contemporary European History*, vol. 11, n° 4, Cambridge, novembre 2002.
- (2) Cf. Patrizia Dogliani, *Le Socialisme municipal en France et en Europe. De la commune à la grande guerre*, Arbre bleu éditions, Nancy, 2018.
- (3) Cf. Yannick Le Marec, « Sotteville-lès-Rouen, ville socialiste (1896-1914) : une politique sociale spécifique ? », *Cahiers Jaurès*, n° 177-178, Paris, 2005.
- (4) Cf. Shelton Stromquist, *Claiming the City : A Global History of Workers' Fight for Municipal Socialism*, Verso Books, Londres - New York, 2023.
- (5) Adeline Blaszkiewicz-Maison, *Albert Thomas. Une histoire du réformisme social*, Presses universitaires de France, Paris, 2024.

* Historienne. Auteure de *À l'assaut de l'abondance. Socialisme et consommation, du XIX^e siècle à nos jours*, PUF, Paris, 2025.



ARWIN ESTACIO MARTINEZ. – « The Yellow Suit » (Le costume jaune), 2024

Réponse à mes

(Suite de la première page.)

Ce mandat onusien consiste à « enquêter sur les violations par Israël des principes et dispositions du droit international des droits humains et du droit international humanitaire » en tant que puissance occupante depuis 1967, à « recevoir des communications, entendre des témoins », à « recourir aux modalités de procédure » jugées nécessaires à « l'accomplissement du mandat » et à « faire rapport, assorti de conclusions et recommandations, au [Conseil des droits de l'homme] jusqu'à la fin de l'occupation israélienne de ces territoires ». La « fin de l'occupation israélienne » : telle est la limite temporelle fixée à ce mandat.

L'attention portée à Israël ne relève ni d'un choix personnel ni d'un parti pris : elle découle de la résolution 1993/2A du Conseil des droits de l'homme, adoptée le 19 février 1993 en réponse à près de trente ans d'occupation de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est. M'accuser de « manquer de neutralité » revient à déformer sciemment ce mandat. Aucun des quatorze autres rapporteurs des Nations unies investis d'un mandat-pays ne fait l'objet de telles attaques ; nul n'accuse les titulaires chargés de l'Afghanistan, de la Russie ou de l'Iran d'« obsession » dans l'exercice de leur mission. Mais, dès lors qu'Israël est concerné,

l'accomplissement ordinaire d'un mandat devient aux yeux de certains, au sein même des gouvernements, une faute à justifier plutôt qu'un devoir à remplir.

Mon travail consiste à établir et qualifier juridiquement des faits dans les territoires occupés, où règne un dualisme juridique institutionnalisé : le droit civil s'applique aux colons israéliens et le droit militaire aux Palestiniens, y compris aux enfants. En effet, Israël est le seul pays au monde où des enfants sont systématiquement poursuivis devant des tribunaux militaires. Décrire ce système comme un apartheid exercé contre les Palestiniens sous forme de dictature militaire relève non pas de la provocation mais de la qualification juridique. Mes premiers rapports remis à l'ONU en 2022-2023 ont documenté l'entrave systématique au droit à l'autodétermination du peuple palestinien, la privation arbitraire et systématique de liberté, et l'impact structurel de l'occupation sur l'enfance (2).

Un panoptique à ciel ouvert

DRUIT de vivre libre en tant que peuple, de décider de sa voix politique, de gérer ses ressources, de tracer son propre avenir, l'autodétermination conditionne l'exercice de tous les autres droits. Sa négation se trouve au cœur de tout projet colonial de peuplement. Depuis des décennies, la fragmentation territoriale, l'expansion des colonies, les restrictions aux déplacements, au travail, à l'éducation et à l'accès à la justice, la confiscation des terres, la démolition de dizaines de milliers de maisons, l'enfermement de Gaza, et les près de 6000 morts, dont environ 1200 enfants, causés par les attaques israéliennes entre 2008 et 2022 ont rendu improbable toute perspective de vie libre et indépendante.

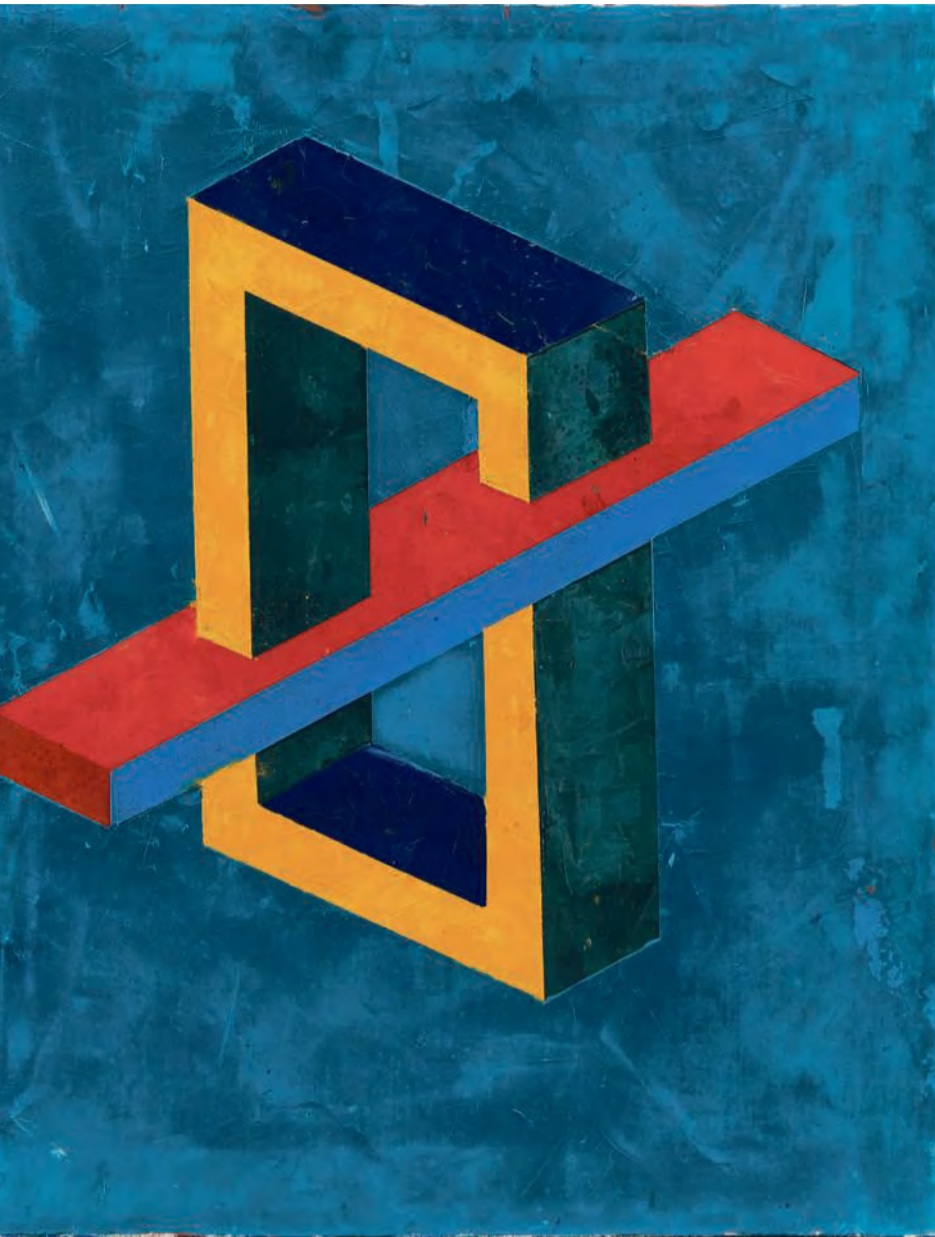
Dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, Israël a instauré un régime carcéral – à l'intensité et aux méthodes variables – qui contraint toutes les dimensions de la vie quotidienne. Constamment surveillés, entravés dans leurs déplacements par des points de contrôle, des murs et un maillage bureaucratique oppressant, perpétuellement exposés aux arrestations et à la détention arbitraire, la torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, les Palestiniens vivent dans ce qui s'apparente à un panoptique (3) à ciel ouvert.

Achévé juste avant et présenté juste après les attaques du 7 octobre 2023, mon rapport sur l'enfance est à la fois le plus accablant et le moins commenté. Il évoque le processus de « désenfancement » (« unchilding »), un terme emprunté à l'universitaire israélo-palestinienne Nadera Shalhoub-Kevorkian (4), pour décrire le quotidien d'enfants privés de protection et d'innocence, grandis-

sant dans la violence omniprésente : tués, mutilés, orphelins, témoins de la mort ou de l'humiliation perpétuelle de leurs proches et de la destruction de leur foyer. Ignorer leur désespoir, c'est renoncer à une part de notre humanité et violer l'obligation la plus sacrée au monde et du droit international : protéger l'enfance.

Mon rapport de mars 2024 s'inscrit dans cette même approche ; il porte lui aussi sur les victimes d'un système structuré. Intitulé « Anatomie d'un génocide (5) », il documente les cinq premiers mois d'attaques israéliennes sur Gaza après les massacres commis par le Hamas le 7 octobre 2023 : meurtres, atteintes physiques et mentales graves, soumission à des conditions de vie visant la destruction du groupe, sur fond de rhétorique déshumanisante émanant de responsables étatiques. Pendant cette période, Israël a maquillé son action d'un « camouflage humanitaire », libellé dans un langage apaisant – « conflit », « dommages collatéraux », « safe zones », « ordres d'évacuation » – pour justifier l'effacement progressif de Gaza et de son identité, la suppression de la capacité des Palestiniens à exister comme communauté, à habiter leur terre, à transmettre leur mémoire. Dans le rapport suivant, « L'effacement colonial par le génocide (6) », j'ai montré comment ce génocide s'étend en Cisjordanie et à Jérusalem-Est par le biais d'un nettoyage ethnique, l'ensemble formant l'aboutissement logique d'une entreprise de colonisation de peuplement : effacer pour remplacer, détruire pour s'approprier.

Je ne suis pas la seule à avoir abouti à de telles conclusions. Dès janvier 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a



OSCAR REUTERSVÄRD. – « Omöjlig figur » (Figure impossible), 1990-2002

estimé qu'il existait un risque plausible de violation de la convention sur le génocide et ordonné des mesures conservatoires. En juillet 2024, cette juridiction a également conclu à l'illégalité de la présence d'Israël dans le territoire palestinien occupé et demandé qu'elle cesse immédiatement et sans condition. La Cour a enfin constaté l'existence d'une discrimination systémique, de violations de l'interdiction de la ségrégation raciale et de l'apartheid, ainsi que de politiques d'annexion. On ne compte plus les institutions et organisations qui concluent qu'Israël commet un génocide contre le peuple palestinien dans le peu de territoire qui reste de la Palestine. L'historien israélien Raz Segal a sonné l'alarme en octobre 2023. En 2024, des historiens israéliens spécialistes de la Shoah, comme Amos Goldberg et Omer Bartov, estimaient eux aussi que leur pays commettait un génocide (7). Quelques mois plus tard, Amnesty International en arrivait à la même conclusion, et, en juillet 2025 (8), l'organisation israélienne B'Tselem publiait un rapport en ce sens sous un titre accablant, plus saisissant encore lorsqu'on l'imagine en hébreu : « Notre génocide » (9). Enfin, et parmi beaucoup d'autres, en septembre 2025, la commission d'enquête internationale indépendante mandatée par l'ONU affirmait également qu'un génocide était en cours à Gaza (10). Malgré une documentation minutieuse des crimes commis, ces rapports n'ont reçu qu'une attention limitée ou nulle de la part des médias et des gouvernements occidentaux. À défaut d'une décision judiciaire formelle, la commission d'enquête constitue ce qui se rapproche le plus d'une conclusion quasi-juridictionnelle fondée sur l'établissement des faits et l'analyse du droit. En tout état de cause, l'obligation de prévenir le génocide naît dès qu'un risque sérieux est identifié. En janvier 2024, lorsque la CIJ a reconnu un risque plausible à Gaza, les États devaient agir – en commençant par suspendre les transferts d'armes.

Mon analyse de la complicité de certaines entreprises, publiée en juillet 2025, a suscité les réactions les plus virulentes. J'y décriai l'« économie de génocide (11) » : un réseau d'acteurs privés qui, par leurs investissements, leurs technologies, leurs services et leurs chaînes d'approvisionnement soutiennent matériellement la réa-

lité décrite dans les rapports précédents. Une telle implication engage leur responsabilité. Mettre fin au génocide implique aussi de démanteler les structures économiques qui le rendent possible – et profitable. Ce rapport a conduit les États-Unis à m'imposer des sanctions draconiennes dès août 2025 – une pratique déjà appliquée à des juges de la Cour pénale internationale (CPI) et à plusieurs organisations

son encounter. Paris a poursuivi le commerce d'équipements militaires, facilité des transferts via ses ports et aéroports, et maintenu des échanges commerciaux intenses avec Israël. De grandes banques françaises financent des entreprises liées à l'industrie militaire israélienne et aux colonies, tandis que plusieurs milliers de Franco-Israéliens servent dans l'armée israélienne.

Criminaliser la solidarité

PARALLÈLEMENT, la répression des mobilisations s'intensifie : manifestations interdites, conférences académiques censurées, militants et journalistes accusés d'« apologie du terrorisme », interventions policières violentes. L'Allemagne, l'Italie, la France et le Royaume-Uni occupent les avant-postes dans ce domaine, sous couvert de lutte légitime contre l'antisémitisme. Des projets de loi proposent d'amalgamer le combat indispensable contre la judéophobie et toutes les formes de racisme avec la prohibition de toute critique d'Israël en tant qu'État. Présentée comme une évidence, cette confusion qui assimile nos frères et sœurs juifs à la politique israélienne participe d'une offensive politique : instrumentaliser le combat contre l'antisémitisme pour criminaliser l'expression de

solidarité avec le peuple palestinien et justifier des campagnes de diffamation. Parce qu'ils critiquent la politique de Tel-Aviv, des ressortissants israéliens et des personnes juives subissent dans le monde entier les mêmes campagnes de dénigrement. Leurs voix sont étouffées, et leur loyauté est mise en cause.

L'antisémitisme, horrible et odieux, est la haine des Juifs : il n'a rien à voir avec le travail de celles et ceux qui défendent les droits humains, lequel porte sur l'analyse des actes d'un État. L'ensemble du système du droit international repose sur le principe de la responsabilité de l'État. Ce sont les États qui assument et portent des obligations juridiques, et ce sont eux qui doivent répondre, en premier lieu, de leurs violations. Israël ne fait pas excep-

(2) Cf. « Situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 » (A/77/356), « Privation arbitraire de liberté dans le territoire palestinien occupé : l'expérience des Palestiniens derrière les barreaux et au-dehors » (A/HRC/53/59) et « Situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 » (A/78/545), rapports de la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Nations unies, respectivement le 21 septembre 2022, le 28 août 2023 et le 20 octobre 2023, <https://docs.un.org>

(3) Cf. Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 1975.

(4) Nadera Shalhoub-Kevorkian, *Incarcerated Childhood and the Politics of Unchilding*, Cambridge University Press, 2019.

(5) « Anatomie d'un génocide » (A/HRC/55/73), rapport de la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Nations unies, 1^{er} juillet 2004, <https://docs.un.org>

(6) « L'effacement colonial par le génocide » (A/79/384), rapport de la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Nations unies, 1^{er} octobre 2024, <https://docs.un.org>

(7) Cf. Raz Segal, « A textbook case of genocide », 13 octobre 2023, jewishcurrents.org; Amos Goldberg, « Ce qui se passe à Gaza est un génocide, car Gaza n'existe plus », *Le Monde*, 29 octobre 2024; Omer Bartov, « Un historien du génocide face à Israël », *Orient XXI*, 5 septembre 2024.

(8) « Israël et territoire palestinien occupé. Une enquête d'Amnesty International conclut qu'Israël commet un génocide contre les Palestiniens et Palestiniennes à Gaza », 5 décembre 2024, www.amnesty.org

(9) « Our genocide », juillet 2025, www.btselem.org

(10) Cf. Bulletin d'ONU Info, 16 septembre 2025, <https://news.un.org>

(11) « D'une économie d'occupation à une économie de génocide » (A/HRC/59/23), rapport de la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Nations unies, 2 juillet 2025, <https://docs.un.org>

(12) « Gaza genocide : a collective crime », rapport de la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Nations unies, 20 octobre 2025, www.ohchr.org

TOUTES LES ARCHIVES DU « DIPLO »
depuis 1954

- * plus de 800 numéros du journal
- * plus de 2500 cartes
- * plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives | **ABONNEZ-VOUS**

DIFFAMATION

détracteurs

tion : les critiques envers l'État d'Israël ne visent pas ce que l'État d'Israël est ni la religion qu'il professe, mais ce qu'il fait, en particulier au regard du droit international, qu'il viole, de manière grave, répétée et dans une impunité persistante.

La question soulevée n'est pas d'ordre idéologique mais juridique : la France respecte-t-elle ses obligations internationales en menant de telles actions ? Mon mandat de rapporteuse spéciale m'a appris une chose essentielle : lorsque le pouvoir est mis en cause, il ne débat pas, il frappe. Salir pour disqualifier, intimider pour réduire au silence ; la violence trahit la fébrilité plutôt que la force.

Mon travail s'inscrit dans la continuité de celui de mes prédécesseurs : MM. John Dugard, Richard Falk et Michael Lynk. Eux aussi furent accusés d'antisémitisme ou de complaisance envers le terrorisme. Contre eux aussi fut déployé le procédé consistant à substituer la polémique aux faits documentés, l'attaque ad hominem à l'analyse juridique. La mécanique est désormais rodée. Des groupes pro-israéliens – avec, comme chef de file, depuis Genève, l'organisation UN Watch – produisent, depuis des années, des rapports diffamatoires contre quiconque, surtout au sein des Nations unies, documente les infractions au droit international commises par Tel-Aviv. Au prétexte de contrebalancer un « traitement disproportionné d'Israël », ces acteurs isolent et fragmentent des propos pour en altérer le sens, puis amplifient et répètent leur désinformation jusqu'à lui donner l'apparence de la vérité.

À y regarder de près, les « rapports » de ces groupes sonnent creux. Au sein des Nations unies, leur caractère mensonger et diffamatoire est connu de longue date. Les accusations selon lesquelles j'aurais justifié les atrocités du 7 octobre 2023, nié des violences sexuelles ou minimisé la souffrance des otages procèdent de cette fabrique, alors même que j'ai condamné sans ambiguïté et sans relâche les attaques contre les civils israéliens le 7 octobre et les crimes du Hamas en général.

Je les ai condamnés sans hésitation comme des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, dont les auteurs doivent être poursuivis en justice dans le cadre de procédures internationales. J'ai

condamné les violences sexuelles commises contre des victimes israéliennes, telles que documentées par la commission d'enquête des Nations unies (13), et, conformément au droit international, je considère le viol utilisé dans un contexte d'hostilité comme une arme de guerre pouvant constituer un crime de guerre et, selon les circonstances, un crime contre l'humanité. La justice internationale ne fonctionne ni par indignation sélective ni par instrumentalisation politique. Elle repose sur la qualification juridique des faits, l'établissement des responsabilités individuelles et le respect du *due process* (procédure régulière), pour tous et toutes, sans exception.

Si ma condamnation des massacres et d'autres crimes contre les civils israéliens a été sans équivoque, j'ai contesté l'affirmation largement répandue, surtout en France pour quelque raison qui m'échappe, selon laquelle ils auraient été principalement motivés par l'antisémitisme (14) : comme l'ont rappelé d'éminents spécialistes de la Shoah et de l'antisémitisme, cette lecture est à la fois erronée et dangereuse, car elle occulte les causes structurelles de la violence et en fausse l'analyse (15). Si l'antisémitisme a pu jouer un rôle à titre individuel pour certains assaillants, ces massacres, comme le déclara le secrétaire général des Nations unies, M. António Guterres,

se sont produits dans le contexte de cinquante-six années d'occupation étouffante (16). Aucun crime ne justifie un autre crime. Mais ignorer le contexte, c'est entretenir une lecture déformée qui risque d'alimenter le cycle de violence au lieu de le résoudre, mettant en danger autant les Palestiniens que les Israéliens.

Il faut nommer ce que cette campagne révèle : l'énergie déployée pour me calomnier contraste avec le silence face aux crimes en cours à Gaza et l'inaction vis-à-vis de ceux qui font l'objet de mandats d'arrêt internationaux devant la CPI. Sous prétexte de « responsabiliser l'ONU », il s'agit en réalité de redéfinir la défense des droits humains comme une prise de position partisane.

L'ironie est cinglante. En septembre 2025, la France a reconnu l'État de Palestine, un geste salué comme un signal fort, un tournant symbolique. Mais reconnaître un État dont on soutient activement l'occupant, sans exercer de pression pour que celui-ci respecte le droit international et procède au retrait inconditionnel des territoires occupés qu'exige la CIJ, relève davantage de la posture diplomatique que de l'engagement juridique et politique. La reconnaissance d'un État sans territoire, sans souveraineté, sans cessation de l'occupation, n'est qu'un propos creux, surtout lorsque l'on s'emploie parallèlement à intimider les

experts mandatés pour documenter précisément les violations qui rendent impossible la création concrète de cet État. On ne peut pas reconnaître la Palestine le lundi et chercher à museler ses défenseurs le reste de la semaine.

Les dirigeants qui se prêtent à ce jeu ne ciblent pas seulement ma personne. Ils sacrifient l'ordre juridique international lui-même, et accélèrent le démantèlement du droit international humanitaire et des institutions qui en sont garantes, au moment précis où leur survie est en jeu.

On peut fuir la vérité, plus difficilement la cacher. Ce n'est qu'une question de temps : la justice frappera à la porte des auteurs de crimes à Gaza et de leurs complices. La destruction de Gaza a réveillé des consciences que l'on croyait anesthésiées et a rendu visible ce que beaucoup refusaient de voir : non seulement la brutalité de l'occupation, mais la complicité active de nos démocraties occidentales dans sa perpétuation. Car Israël n'est pas une anomalie dans l'ordre mondial ; il en est, à bien des égards, le miroir, dans lequel on découvre des logiques d'exception, des hiérarchies coloniales entre vies dignes de deuil et vies sacrificables, une rhétorique de la sécurité qui garantit l'impunité. La plupart des gouvernements occidentaux ne se confrontent pas à Israël, parce qu'en le faisant ils se remettraient en cause eux-mêmes.

Patrie des droits humains ?

C'EST pourquoi il est à la fois instructif et attristant que la France, patrie déclarée des droits humains, se retrouve en première ligne, non pour défendre un principe, mais pour protéger un statu quo ; non pour promouvoir le droit international, mais pour neutraliser ses gardiens.

Pourtant, quelque chose a changé. Un mouvement est né – sur les campus, les réseaux sociaux, dans les rues, dans les prétoires –, qui réclame une justice sociale réelle, le respect effectif des droits humains, un multilatéralisme décolonial et l'universalité sans exception de ses principes. Une universalité qui n'admet pas l'apartheid, fut-il pratiqué par un État allié des capitales occidentales. Ce mouvement ne se laissera pas réduire au silence par des campagnes de diffamation.

Il ne sera pas découragé par ses sanctions, ses répressions. Il grandit et se renforce à mesure que les mensonges et les distorsions qui cherchent à le disqualifier se révèlent.

FRANCESCA ALBANESE.

(13) Cf. « Detailed findings on attacks carried out on and after 7 October 2023 in Israel », Nations unies, 10 juin 2024, www.ohchr.org

(14) Cf. « Israel's symbolic "ban" must not distract from atrocity crimes in Gaza : UN expert », United Nations Human Rights, 15 février 2024, www.ohchr.org

(15) Cf. Omer Bartov, Christopher R. Browning, Jane Caplan, Deborah Dwork, David Feldman et al., « An open letter on the misuse of Holocaust memory », *The New York Review of Books*, 20 novembre 2023.

(16) Cf. « Secretary-General's remarks to the Security Council – on the Middle East », 24 octobre 2023, www.un.org



OSCAR REUTERSVÄRD. – « Omöjlig figur » (Figure impossible), 1990-2002

Les « fake news » du Quai d'Orsay

PAR SERGE HALIMI
ET PIERRE RIMBERT

Où va la diplomatie française ? Et qui parle en son nom ? Lorsque la réaction de M. Emmanuel Macron à l'enlèvement de son homologue vénézuélien par des militaires américains fut à ce point enthousiaste que M. Donald Trump la relayait aussitôt sur son compte, le président français en parut embarrassé. Pour un défenseur proclamé du droit international contre les transgressions des « régimes autoritaires », saluer l'action meurtrière (une centaine de tués) d'un commando dans une capitale étrangère faisait plutôt mauvais genre. M. Macron se défendit en expliquant... qu'il ne fallait pas accorder la moindre importance à sa réaction sur X : « La politique ne se fait pas avec des "tweets". La seule chose qui compte, c'est le communiqué du ministre des affaires étrangères » – un communiqué qu'il disait avoir « cautionné » (*Le Monde*, 10 janvier 2026).

Aurolé d'une telle prééminence par le chef de l'État lui-même, M. Jean-Noël Barrot, ministre des affaires étrangères, n'a pas tardé à dilapider ce capital. Le 11 février dernier, sur la foi d'un compte rendu truqué des propos de M^{me} Francesca Albanese fourni par une influenceuse pro-israélienne, M^{me} Caroline Yadan, accessoirement députée macroniste, il a vilipendé « sans aucune réserve des propos outranciers et coupables » de la rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour les territoires palestiniens. « M^{me} Albanese désignait Israël comme ennemi commun de

l'humanité », avait allégué M^{me} Yadan. Or la déclaration non caviardée n'incriminait nullement Israël mais la « majeure partie du monde » qui arme ce pays, et la « majorité des médias qui amplifient » le récit de ses dirigeants. Sans prendre la peine de vérifier le propos, le ministre français prétendit devant la représentation nationale que M^{me} Albanese serait « une militante politique qui agite des discours de haine » et « trahit l'esprit » des Nations unies. « Ses provocations n'appellent qu'une seule réponse : sa démission. » Laquelle serait réclamée par la France le 25 février suivant, lors de la session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

M. Barrot, avocat fébrile d'un macronisme en perdition

Aussitôt, l'amicale des trolls néoconservateurs (Jean Quatremer, Sophia Aram, Bernard-Henri Lévy...) se forme en escouade pour réciter en boucle et sur tous supports la même demi-douzaine de *fake news* et de citations tronquées visant à discréditer la rapporteuse spéciale de l'ONU.

Hélas, ces vituperations ne soulagent guère M. Barrot. Vingt-quatre heures après avoir déferé aux sommations de M^{me} Yadan, c'est-à-dire à celles du gouvernement israélien, le porte-parole du Quai d'Orsay dut admettre, un peu piteux, que les accusations de la députée contre M^{me} Albanese se fondaient sur une « fausse phrase ». En quelques jours, le crédit du ministre français est anéanti. D'éminents professeurs de droit l'accusent de « fragiliser les mécanismes onusiens » (*Le Monde*, 18 février 2026). L'association Juristes pour le respect du droit inter-

national (Jurdi) dépose un signalement auprès du procureur de la République de Paris pour diffusion de fausses nouvelles. Par la voix de sa présidente, Amnesty International recommande à M. Barrot de « présenter des excuses publiquement et de rétracter toute demande de démission de Francesca Albanese » (13 février). Dans une lettre ouverte (18 février), de nombreux anciens ambassadeurs et diplomates apportent leur soutien au mandat de la rapporteuse, dénoncent la « désinformation » française et invitent le ministre à se reprendre.

Le peut-il encore ? Avocat fébrile d'un macronisme en perdition, le chef de la diplomatie française enchaîne les « en même temps » acrobatiques, au point de ne plus savoir lui-même ce qu'il défend : il célèbre les droits humains puis déjeune fin janvier dernier avec M. Peter Thiel, idéologue du technofascisme américain, qu'il félicite d'avoir contribué au développement de Palantir, une entreprise à la fois partenaire du gouvernement israélien, « fière de soutenir ses missions de sécurité nationale », et spécialisée dans la surveillance de masse. Il pourfend les visées de M. Trump sur le Groenland au nom du droit international, mais avait refusé, en juin dernier, de condamner les bombardements américains de l'Iran... tout en reconnaissant pourtant qu'ils n'étaient « pas dans la légalité ».

La légalité, M. Barrot y tient cependant beaucoup dans le cas de l'Ukraine. Il y a un an, après que M. Trump a renoué un dialogue au sommet avec Moscou, on interrogea le ministre français sur sa réaction éventuelle si son homologue russe l'appelait au Quai d'Orsay. M. Barrot répondit qu'il refuserait de lui parler, sauf dans le cas où M. Sergueï Lavrov voulait lui signifier la capitulation de son pays : « Si c'est pour

m'annoncer que finalement la Russie est d'accord pour que l'Ukraine entre dans l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique nord], je le prendrai au téléphone (1). » Ainsi, à trop souvent confondre diplomatie et forfanterie, la France, qui ne pèse plus nulle part, brasse du vent et regarde passer les trains.

Toutefois, dans le cas du Proche-Orient, les torts ne sont pas entièrement imputables au manque de sang-froid et de professionnalisme de M. Barrot. Car les marques d'alignement de Paris sur Tel-Aviv se multiplient, peut-être pour faire oublier à M. Benjamin Netanyahu la reconnaissance de la Palestine par la France, bien que celle-ci n'ait eu aucune conséquence en pratique. Le 15 février, M. Macron a invité à l'Élysée Frédéric Haziza, un journaliste passionnément pro-israélien, pour lui susurrer que La France insoumise (LFI) s'opposait à « des principes fondamentaux de la République », « en particulier sur l'antisémitisme », une accusation sans fondement, à moins d'admettre que qualifier l'action d'Israël à Gaza de génocide suffise à la justifier.

Quatre jours plus tard, concluant en fanfare une semaine de cadeaux pour le gouvernement d'extrême droite israélien, le premier ministre Sébastien Lecornu a confirmé qu'il demandait la démission de M^{me} Albanese, refusait que la guerre de Gaza soit qualifiée de génocide, et indiquait qu'il mettrait à l'ordre du jour du Parlement en avril une proposition de loi assimilant « antisémitisme » et antisémitisme. M. Barrot pourra confirmer la probité intellectuelle de la députée à l'origine de ce texte, puisqu'il s'agit de M^{me} Yadan.

(1) Entretien sur LCI, le 16 février 2025.

AU MIROIR DES SÉRIES

« Stranger Things », la vertu selon Netflix

Un des paradoxes de l'ère numérique tient à ceci : d'un côté, les grandes plates-formes mondialisent certaines formes culturelles ; de l'autre, elles fractionnent les publics en silos autonomes. Des séries à succès émergent comme des références communes à des populations relativement hétérogènes. Elles portent la marque contradictoire d'une époque où tout est marchandise, même la contestation.

PAR DOMINIQUE PINSOLLE *

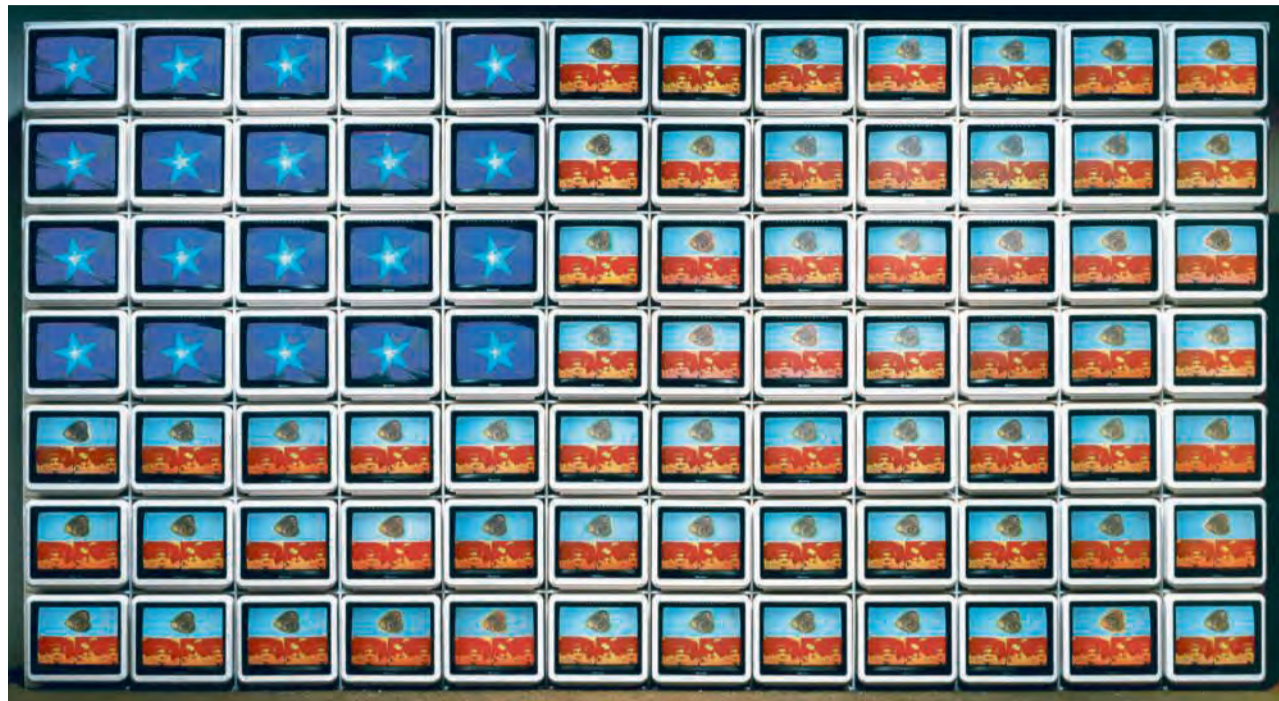
SÉRIE phare de Netflix au succès planétaire, *Stranger Things* (2016-2026) a été rapidement accueillie comme une œuvre progressiste. Probablement parce que, entre fantastique et science-fiction, cette histoire d'enfants passionnés de jeux de rôles et confrontés à des forces maléfiques cultive la nostalgie des années 1980 – où elle se déroule – sous l'angle du féminisme, de la diversité culturelle et de la marginalité. Lors de la remise d'un prix couronnant la série en 2017, l'acteur David Harbour s'est enflammé, au nom de tous ses collègues : « Cette récompense (...) est un appel (...) à construire, à travers notre art, une société plus empathique et plus compréhensive (...). Nous repous-

serons les brutes, nous protégerons les marginaux et les exclus, ceux qui n'ont pas de foyer (1). » Il n'en fallait pas davantage, au début de l'ère Trump, pour voir dans ce programme l'avant-garde d'une résistance culturelle portée par Netflix, plate-forme réputée proche des idées démocrates. L'univers parallèle au cœur de l'histoire (le « Monde à l'envers ») et ses inquiétantes créations ont même été perçus comme une métaphore de l'Amérique ravagée par le néolibéralisme (2). Et comment ne pas assimiler au président républicain le traître de la troisième saison (un politicien blond, affairiste et corrompu par les Russes) ?

Fondamentalement bons

LE contenu politique s'avère en fait très modéré. Certes, l'héroïne (Eleven) est en révolte contre l'État fédéral et les services secrets, qui se sont servis d'elle et d'autres enfants comme cobayes dans un mystérieux laboratoire. Mais c'est auprès d'un shérif qu'elle trouve refuge, celui de Hawkins, une petite ville fictive dans l'Indiana. Dès le début, c'est là le cadre : les États-Unis ont bien des défauts, mais ils demeurent fondamentalement bons. De ce postulat découle l'arrière-plan idéologique de l'histoire, condensé dans un épisode-clé de la deuxième saison. Eleven y rencontre une autre fugitive, Kali, d'origine indienne. Celle-ci s'est entourée d'une bande de rebelles à Chicago, dont le style rappelle les punks et les militants afro-américains. Eleven se sent attirée par la violence de leur résistance ; mais, lorsque la situation dégénère, elle retourne dans les bras de son protecteur

en uniforme. De même, le motif de l'arc-en-ciel est probablement une référence au mouvement antiraciste et anticapitaliste lancé à Chicago en 1969, la Rainbow Coalition, mais elle est valorisée ici dans une déclinaison délestée de toute conflictualité sociale (3). De fait, l'image du pays est parfois écornée, mais pas question d'en dire trop de mal. Son militarisme, par exemple, sera critiqué, mais il restera évident qu'il est nécessaire. Et, dans ses efforts pour pallier les insuffisances des institutions, c'est le caractère épanouissant de la société américaine que le groupe intergénérationnel qui se forme autour d'Eleven fait ressortir. Chaque personnage y trouve sa place, malgré les imperfections de l'économie de marché. Le centre commercial au cœur de la troisième saison, par exemple, tue les petits commerces, mais ça n'empêche pas la petite sœur d'un des héros d'y proclamer (pour obtenir des glaces gratuites en échange de son aide) : « Tu sais ce que j'aime le plus à



NAM JUNE PAIK. – « Video Flag Z » (Drapeau vidéo Z), 1986

propos de ce pays ? Le capitalisme. Tu sais ce qu'est le capitalisme ? Cela signifie un système de marché libre. Ce qui veut dire que les gens sont payés pour leurs services, en fonction de la valeur de leur contribution. » À côté de cet éloge, l'ironie de Murray, un enquêteur privé qui décrit le capitalisme comme une « arnaque » enrichissant les riches, sonne paranoïaque. Quoi qu'il en soit, les travers du modèle américain semblent dérisoires par rapport à l'horreur soviétique : l'URSS est un ennemi sournois, qui n'hésite pas à construire une base secrète sous le centre commercial de Hawkins et à emprisonner son shérif au Kamtchatka. Et la Russie, où se déroule une grande partie de la quatrième saison, est un système concentrationnaire dans lequel les gens rêvent de manger du beurre de cacahuètes en grelottant de froid.

Les créateurs de la série, les frères Matt et Ross Duffer, nourris dans leur enfance aux fictions des années 1980, y ont sélectionné les représentations à déconstruire pour paraître audacieux (à commencer par les stéréotypes de genre et les préjugés raciaux), sans toucher à la société de consommation. Ce positionnement n'a rien d'étonnant, compte tenu de l'importance des placements de produits (la troisième saison en compte cent cinquante, soit dix-huit par épisode en moyenne) (4). Fondus dans la narration, ils sont conçus pour entraîner des partenariats publici-

taires fructueux : collections spéciales de prêt-à-porter, séries limitées de chaussures de sport, céréales « vintage »... Aux produits dérivés s'ajoute l'« activation » du public par une multitude d'opérations (jeux-concours, boutiques éphémères, événements festifs, etc.). Coca-Cola épaula Netflix pour ressusciter dans le récit un soda oublié – dont plusieurs centaines de milliers de canettes seront commercialisées pour l'occasion. La chaîne de grande distribution Target contribue à la reconstitution d'un de ses magasins de 1987, avant d'accueillir dans ceux de 2025 plus de cent cinquante articles aux couleurs de la série (5).

Dans ce cadre idéologique ouvert à gauche aux enjeux sociétaux et borné à droite par l'anticommunisme et le consumérisme, la clientèle libérale de Netflix peut apprécier quelques touches d'anticonformisme : l'un des personnages refuse le rôle de subordonnée et de mère que lui réserve le patriarcat, le traitement du thème de l'homosexualité est un pied de nez aux conservateurs... Autant de positions qui ont l'avantage de faire parler de l'œuvre (y compris par M. Elon Musk) sur les réseaux sociaux. M^{me} Bela Bajaria, la responsable des contenus des programmes, a vanté la capacité de *Stranger Things* à générer « des conversations, une communauté, des partages et des groupes de fans » (6).

La stratégie est payante : 1,2 milliard de vues et une contribution au PIB américain estimée à 1,4 milliard de dollars (7). Les abonnements et recettes annexes, complétés par l'ouverture aux coupures publicitaires depuis 2022, ont largement compensé l'explosion des budgets de réalisation (jusqu'à plusieurs dizaines de millions de dollars par épisode). On imagine les dirigeants de l'entreprise sabler le champagne et rire aux éclats en se rappelant leurs débats sur la portée subversive et anticapitaliste de *Stranger Things*.

(1) « The best speeches from the SAG awards », 30 janvier 2017, www.nytimes.com

(2) Cf. Davis Smith-Brecheisen, « Horror show », 27 octobre 2017, www.jacobin.com

(3) Aaron Giovannone, « Stranger Things 2 relies on nostalgic race politics », 3 janvier 2018, www.theconversation.com

(4) Jean-Philippe Danglade, « Le placement de produit dans *Stranger Things*, stratégie marketing classique ou instrument narratif ? », dans Florent Giordano, Romain Pierronnet, Mathias Szpirglas et Claire Edey Damassou (coord.), *Management en séries*, EMS Éditions, Caen, 2025.

(5) « Netflix's *Stranger Things* at Target : the end begins here », 3 décembre 2025, www.corporate.target.com

(6) Adam B. Vary et Kate Aurthur, « Saying goodbye to *Stranger Things* : The Duffer brothers tell all on season 5 secrets, the tearful finale and leaving Netflix for Paramount », 15 octobre 2025, www.variety.com

(7) Carl Arnaud, « *Stranger Things* en chiffres : records Netflix, impact économique majeur et succès mondial », 24 décembre 2025, www.lesinrocks.com

* Historien.

« Opération Sabre » ou l'État profond serbe

Récompensée par un prix spécial d'interprétation à Cannes, « Opération Sabre » raconte sur un ton haletant l'assassinat du premier ministre serbe Zoran Đinđić en mars 2003. Mais cette fiction livre une thèse improbable qui complait au pouvoir actuel.

PAR ANA OTAŠEVIĆ *

LE 5 octobre 2000, la chute du président serbe Slobodan Milošević met fin à une décennie de guerres et de sanctions. Quand il refuse de reconnaître sa défaite lors de l'élection présidentielle, des centaines de milliers de manifestants prennent d'assaut le Parlement et la télévision d'État. La « révolution du bulldozer » porte au pouvoir une opposition bicéphale, incarnée par le nouveau président nationaliste conservateur Vojislav Koštunica et son premier ministre Zoran Đinđić, un réformiste pro-européen. Fin

du cauchemar ? L'élan du renouveau est vite brisé par un affrontement au sommet. La crise politique culmine avec l'assassinat de Đinđić, le 12 mars 2003, qui déclenche l'état d'urgence et une vaste intervention policière – l'« opération Sabre », qui donne son titre à la série coproduite par la télévision publique serbe et diffusée sur Arte (1).

Créé par deux jeunes réalisateurs serbes, Goran Stanković et Vladimir Tagić (2), ce thriller politique, première fiction consacrée aux événements qui ont suivi l'assassinat, reconstitue et éclaire cette période trouble. Il met en scène la cohabitation des nouveaux dirigeants et le rôle auprès de Milošević d'un « État profond », lié aux milieux criminels et toujours présent au sein des services de sécurité.

Au début de la série, Đinđić, qui n'est pas encore premier ministre, rencontre Milorad Ulemek, dit « Legija », le chef des « Bérets rouges », une unité spéciale chargée de la sûreté de l'État, des opérations antiterroristes, de la protection de personnalités et des missions sensibles. Il aurait alors assuré à Legija qu'il ne toucherait pas à son unité après la chute de Milošević, à condition que celle-ci n'intervienne pas contre les manifestants. Or les « Bérets rouges » étaient la force de frappe du régime, à l'œuvre

dans les guerres en ex-Yougoslavie, et à qui était attribuée une proximité avec le crime organisé ; Legija, quant à lui, apparaît lié au puissant clan de Zemun, impliqué dans plusieurs assassinats politiques sous Milošević. Đinđić a sans doute sous-estimé leur pouvoir. Quand il décide finalement de s'y attaquer, il est tué devant le siège du gouvernement par un membre de l'unité spéciale, mandaté par Legija, avec l'aide du clan et de complices appartenant aux services de sécurité intérieure.

Exploiter la popularité de Đinđić

L'autre erreur de Đinđić est d'avoir été persuadé qu'une aide internationale suivrait la mise à l'écart de Milošević et permettrait de satisfaire la population. Or, il doit d'abord affronter l'ultimatum des États-Unis, qui exigent la remise rapide de l'ancien dirigeant au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. L'arrestation puis l'extradition de Milošević en mars 2001 – un épisode crucial, à peine évoqué dans la série – provoquent une profonde fracture. Elles ont été décidées par Đinđić contre l'avis de Koštunica, attaché à la Constitution, et contre une opinion publique favorable à un procès en

Serbie. Cette arrestation n'aurait pas été possible sans Legija et, selon certains témoignages, ses complices du gang de Zemun... Au procès pour l'assassinat du premier ministre, les accusés de l'unité spéciale ont affirmé avoir agi par crainte d'être les prochains sur la liste d'extradition. « La pression que nous avons exercée pour obtenir les extraditions à La Haye, conjuguée à la puissance de clans mafieux, a scellé son destin », reconnaît aujourd'hui M. William Montgomery, l'ancien ambassadeur américain à Belgrade, dont le personnage apparaît brièvement à l'écran (3).

Les auteurs de la série, dont la trame dramaturgique mêle personnages de fiction et figures historiques, privilégient une autre lecture, celle de la responsabilité de Koštunica. Cette hypothèse a été avancée dès le début par certains proches de Đinđić, qui ont tenté de l'étayer, sans véritable preuve.

Parmi eux se distingue M. Vladimir Beba Popović, un ancien chef du Bureau de la communication de Đinđić, qui avait quitté le gouvernement deux mois avant l'assassinat, puis occupa une place importante dans l'« opération Sabre ». Ce personnage de l'ombre est ensuite devenu le puissant conseiller et façonneur d'image de l'homme fort

de Monténégro, M. Milo Đukanović, puis de l'actuel président de la Serbie, M. Aleksandar Vučić. Dont le cheminement explique que cette série ait pu être diffusée sur la télévision publique serbe. Car, ancien ministre sous Milošević, M. Vučić a su attirer dans son entourage des proches de Đinđić pour exploiter la popularité et l'héritage pro-européen du premier ministre assassiné. Cela lui a permis de transformer son profil d'extrémiste de droite eurosceptique et anti-occidental jusqu'à faire figure de progressiste fréquentable. Une image qui ne trompe personne, alors qu'il étouffe le mouvement étudiant contre la corruption en recourant aux méthodes répressives de l'époque Milošević, utilisées par les services de sécurité et les milieux criminels, et renforce son emprise sur les institutions et les médias. Seuls les dirigeants de l'Union européenne – qui font affaire avec lui, M. Emmanuel Macron en tête – feignent de ne rien voir. Mais cette histoire mériterait une autre série.

(1) *Opération Sabre*, disponible sur Arte.tv jusqu'au 23 juillet 2026.

(2) Le tandem a à son actif une première série à succès, *Jutro će promeniti sve* (« Le matin changera tout », 2018), portrait d'une jeunesse serbe désabusée dans une société postsocialiste.

(3) Entretien avec William Montgomery, *Nedeljnik*, Belgrade, 18 septembre 2025.

* Journaliste.

L'INFORMATION DE SYNTHÈSE, STADE ULTIME DE LA DÉGÉNÉRESCENCE MÉDIATIQUE

Ce que l'IA inflige au journalisme

Il suffit de mettre en parallèle l'efficacité des robots conversationnels et la médiocrité de l'information produite par la plupart des médias pour goûter une amère ironie : volontairement asservi à la pression du clic et de l'instantané, le journalisme s'est lui-même rendu automatisable. Face à l'intelligence artificielle, la presse doit se refonder ou disparaître.

PAR OLIVIER KOCH ET NIKOS SMYRNAIOS *

DEPUIS trois ans, l'Association mondiale des éditeurs de presse (en anglais, World Association of News Publishers, WAN-IFRA) organise des sessions de formations destinées aux éditeurs et aux journalistes, les exhortant à « embrasser un futur façonné par l'intelligence artificielle (IA) ». Il s'agit pour ce groupement patronal de préparer rapidement les professionnels de l'information à un avenir jugé à la fois inéluctable et désirable. Baptisé « Catalyseur d'IA pour la salle de rédaction », son dispositif cible l'Europe, l'Asie-Pacifique, l'Asie du Sud, l'Amérique latine et l'Australie. Et embrasse l'ensemble des activités d'une entreprise de presse : production de nouvelles « pilotée par les données », analyse algorithmique des audiences, gestion managériale, génération automatique de contenus et monétisation. Au terme de trois mois de formation, les participants disposent d'« une feuille de route claire » (1) pour intégrer ces outils.

La London School of Economics (LSE) s'inscrit dans le même sillon.

Robots reporters

IL n'a pas été trop difficile d'en convaincre les groupes de presse impatients de réduire leurs coûts. Depuis deux ans, les directions installent des services spécialisés ayant pour mission exclusive d'implémenter des outils d'IAG. Secrétaires de rédaction, traducteurs, rédacteurs, maquettistes ou animateurs de réseaux sociaux utilisent de plus en plus des robots qui automatisent une partie de leurs activités et de leurs savoir-faire. En 2024, l'agence Reuters a commencé à imposer à ses employés d'y recourir au moins vingt fois par mois, en contrôlant l'exécution de cette consigne sur un tableau de bord. L'art du *prompt* (les instructions données à une IA) s'impose comme un nouveau langage professionnel, une littérature dont la maîtrise conditionne les évolutions de carrière. Le groupe allemand Springer, propriétaire de *Bild* et de *Politico*, aspire, grâce à l'IA, à « mieux adapter ses offres aux besoins individuels de ses

* Respectivement maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Sorbonne Paris-Nord et professeur dans la même discipline à l'université de Toulouse, auteur de *L'Espace public sous l'emprise du capital. De la presse bourgeoise aux géants de la Silicon Valley*, Le Bord de l'eau, Bordeaux, 2025.

Son programme « Journalism AI » a donné lieu à la compilation d'un guide de « meilleures pratiques » adossé aux expériences menées au sein de rédactions de renom comme Associated Press, BBC News, ou encore le *Washington Post*. L'ensemble compose un récit de réussites où l'intelligence artificielle générative (IAG, c'est-à-dire capable de générer des textes ou des images), pour peu qu'elle soit « bien employée », se mue en instrument providentiel. Elle augmenterait la productivité des journalistes en les délestant de tâches à faible valeur ajoutée ; utilisée pour concevoir des contenus plus originaux et mieux personnalisés, elle serait en mesure de fidéliser des publics réputés volatils. Enfin, il suffirait de lui déléguer l'identification des sujets à traiter et le choix des angles pour remédier au manque de créativité des journalistes. Pour l'institution londonienne, la dépossession de prérogatives qui constituaient jusqu'ici le cœur même du métier de journaliste porte la marque du « progrès ».

utilisateurs » car « les robots seront bientôt plus efficaces pour rapporter les informations et les faits » (2). Dès juin 2023, le tabloïd le plus lu en Allemagne prévoyait de supprimer 20 % des effectifs. La même année, *L'Est républicain* automatisait la réécriture des textes des correspondants, un travail réservé jusque-là aux secrétaires de rédaction. Dans le groupe Les Échos-Le Parisien, de courtes formations incitent les journalistes à intégrer l'IA dans les routines de travail. L'idée d'un « grand remplacement » par les robots plane sur les rédactions ; qu'il se produise ou non, la menace offre aux directions un argument de management puissant pour « discipliner la force de travail » (3).

En 2024, 17 % des journalistes du monde entier déclaraient se servir de l'IA de manière régulière. Un an plus tard, la proportion a été multipliée par trois : 53 % recourent à des outils comme ChatGPT, mais 56 % d'entre eux n'aiment pas lire les communiqués de presse rédigés par des machines... Les applications les plus courantes concernent la recherche d'information, la transcrip-

tion et la traduction, tandis que la génération d'images ou de vidéos reste marginale. L'adoption n'est pas homogène, et concerne d'abord les journalistes masculins, les jeunes générations et, de manière plus significative, les cadres de direction.

Ce que les apôtres du salut technologique présentent comme un remède à la déliquescence économique des médias n'est en réalité que le dernier acte d'une dépossession entamée il y a deux décennies avec l'essor du Web 2.0 et des réseaux sociaux. Google et Meta (Instagram, Facebook, WhatsApp) contrôlent l'accès au marché publicitaire en ligne et constituent les principales sources de trafic vers les sites de média. Avec les autres acteurs oligopolistiques (Amazon, Microsoft, Apple et désormais Nvidia), ils détiennent également un contrôle quasi absolu sur les infrastructures matérielles du numérique, que ce soit les centres de données, les réseaux ou les appareils (4). Ce faisant, ils

du numérique s'accroît. Ainsi, l'absence de l'Agence France-Presse (AFP) parmi les sources que référencent les principaux agents conversationnels appauvrit cette dernière en limitant sa visibilité, alors que les journaux, qui subissent la même attrition, peinent de leur côté à payer leurs abonnements à l'agence.

Cette asphyxie des médias n'est pas un simple effet collatéral de l'innovation : elle marque une reconfiguration géopolitique de l'information. La compétition pour la visibilité s'internationalise car l'oligopole de la Silicon Valley offre une prime démesurée aux industries médiatiques anglo-saxonnes. OpenAI (qui commercialise ChatGPT) et ses concurrents privilégient un noyau restreint de titres globaux, tels que le *New York Times*, le *Guardian* ou CNN, et relèguent les autres au rang de figurants (6). La presse indépendante et/ou rédigée dans une autre langue que l'anglais n'a pas les faveurs des algorithmes.

guerre. Avec l'IA, les accords de rémunération bénéficient majoritairement aux grands médias capables de négocier des compensations importantes, tandis que les titres locaux et indépendants se contentent de sommes dérisoires (7). En 2024, OpenAI a ainsi conclu des accords avec les groupes Le Monde, Axel Springer, Condé Nast, News Corp..., qui profitent à la fois des largesses financières prodiguées par le créateur de ChatGPT et du renvoi de trafic. Selon les données de SimilarWeb, la part des visites sur le site LeMonde.fr reçues depuis ChatGPT atteint 10 %, soit dix fois plus que les médias d'information concurrents. « Une citation du Monde dans un article de ChatGPT nous permet de convertir, en abonnements payants, vingt fois plus qu'un article du Monde sur Facebook et cinquante fois plus sur Google Discover », explique M. Louis Dreyfus, président du directoire du groupe Le Monde (8).

Le journalisme se transforme-t-il en une classe d'actifs pour les industriels de la tech qui, après avoir capturé la distribution, investissent la production du sens ? Au fond, l'intrusion des géants de l'IA dans les rédactions constitue moins une rupture que le prolongement du processus amorcé dès le milieu des années 2000 avec le choix du tout-numérique. Pour être bien référencé par les plates-formes, les médias doivent réagir constamment à l'actualité et donc publier plus, plus vite, plus court. Les journalistes « web » rédigent quotidiennement de nombreux « contenus » alors que leurs confrères du « print » (l'imprimé) disposent généralement d'un ou de plusieurs jours pour rédiger un article ; mais voici les seconds vivement invités à rattraper la cadence des premiers. Ainsi, une stratégie initialement destinée à doper la diffusion transforme peu à peu la production. Et contribue à la modification des habitudes de lecture dont se prévalent ensuite les autres éditeurs pour justifier de mettre le doigt dans l'engrenage.

Cette accélération a encore renforcé la part du journalisme « assis », dont l'activité consiste moins à collecter des nouvelles originales sur le terrain ou à porter un regard critique sur le monde qu'à retraiter une information préfabriquée (dépêches d'agence, communiqués de presse...) (9). En 2017, une étude révélait que 64 % du contenu des articles publiés en ligne était copié-collé à partir de textes rédigés par des humains (10). Avant même l'arrivée de l'IA, une part significative du métier se réduisait ainsi à une série de tâches répétitives et quantifiables évaluées à travers des indicateurs de performance. En devenant une simple opératrice de flux, la profession s'est rendue d'elle-même automatisable. À présent, Internet se trouve submergé d'informations synthétiques. En novembre 2024, le volume des contenus générés par l'IA atteignait 55 % (11). Des sites d'information dépourvus de toute rédaction humaine se multiplient tandis que des images artificielles de médiocre facture saturent les réseaux sociaux.

Un avenir se dessine. Au sommet, quelques grands groupes ayant tiré leur épingle du jeu produisent une information de qualité à destination d'un public privilégié et parviennent à équilibrer leurs comptes grâce aux accords conclus avec les majors de l'IA. En dessous, un marécage numérique où les articles synthétisés automatiquement à partir de posts d'utilisateurs sur les réseaux ou d'autres contenus créés artificiellement défilent sous les yeux du grand public. Les gouvernements n'ignorent rien de ce scénario : en misant sur l'autorégulation, ils en ont écrit le script.



ADRIÁN VILLAR ROJAS. – Sans titre 1, de la série « The Theater of Disappearance » (Le théâtre de la disparition), 2019

imposent aux internautes leur propre hiérarchisation de l'information : leurs algorithmes décident quels titres citer comme source fiable et quelle information mérite d'être lue. Ce qui pousse les rédactions à redéfinir leur organisation et leurs objectifs en conséquence.

Le lancement de ChatGPT en novembre 2022 et l'avènement des chatbots ont soulevé une nouvelle vague de captation des audiences. Ces moteurs de réponse produisent des résumés d'actualité qui dissuadent les usagers de consulter la presse : pourquoi lire un article journalistique sur un conflit quand une intelligence artificielle en synthétise des dizaines en une seconde ? Conséquence : depuis le lancement par Google du moteur de réponses AI Overview en mai 2024, les sites de presse ont, aux États-Unis, perdu un quart de leur trafic tandis que la proportion de recherches de nouvelles sur des chatbots n'occasionnant aucun clic vers des sites de presse passait de 56 % à 68 % (5). Cette réorientation se traduit par une évaporation des revenus publicitaires et une fragilisation des modèles économiques des médias et des agences.

Si le lecteur souhaite aller plus loin ou vérifier l'information fournie par le chatbot, la machine lui propose certains liens. Mais ces sources sont six à dix fois moins nombreuses que celles fournies, par exemple, par Google Actualités, ce qui réduit d'autant la possibilité de consulter, voire de découvrir, des médias d'information. OpenAI a choisi de ne pas publier les critères utilisés par son automate pour sélectionner des sources de presse. Les éditeurs ne peuvent donc pas mettre en place des stratégies susceptibles de favoriser la sélection de leurs articles. Dans cette mécanique du pire, la dépendance des éditeurs aux géants

En France comme dans de nombreux pays, cette dépendance s'est construite en deux décennies dans un rapport de forces inégal. Dès 2003, Google Actualités et favorisait la création d'un fonds de financement privé qui substituait la charité au respect du droit d'auteur. Parallèlement, le plus célèbre moteur de recherche nouait des partenariats avec certains titres et insérait dans son algorithme un classement des sources fondé sur des critères comme la taille et la productivité des rédactions.

La loi de 2019 reconnaît enfin les « droits voisins » : elle impose à Google et aux autres plates-formes de rémunérer les éditeurs lorsqu'ils reprennent leur production. Mais l'application concrète dépend d'accords souvent opaques : *Le Monde* perçoit au titre des droits voisins des sommes cent fois plus élevées que *La Voix de la Haute-Marne*. La logique du « winner takes all » (« le gagnant prend tout ») a éclipsé celle de la péréquation d'après-

(1) www.wan-ifra-aim.org

(2) « Axel Springer and artificial intelligence », www.axel-springer.com

(3) « Avec l'IA, des licenciements transformés en arguments marketing », entretien avec Antonio Casilli, *L'Humanité*, Saint-Denis, 29 janvier 2026.

(4) Nikos Smyrniaios, *Les Gafam contre l'Internet. Une économie politique du numérique*, Institut national de l'audiovisuel (INA), Bry-sur-Marne, 2017.

(5) « The impact of generative AI : Publishers », www.similarweb.com

(6) Olivier Koch, « Comment ChatGPT choisit ses sources pour vous répondre sur l'actualité », *La Revue des médias*, INA, 24 septembre 2025, <https://larevuedesmedias.ina.fr>

(7) Charis Papaevangelou, « De l'internet à l'IA, bis repetita entre médias et géants du numérique ? », *La Revue européenne des médias et du numérique*, n° 71, Paris, automne 2024.

(8) « Comment l'IA bouleverse-t-elle notre manière de nous informer ? », émission « La Fabrique de l'information », France Culture, 5 septembre 2025.

(9) Sophie Eustache, *Bâtonner. Comment l'argent détruit le journalisme*, Éditions Amsterdam, Paris, 2020.

(10) Julia Cagé, Nicolas Hervé et Marie-Luce Viaud, *L'Information à tout prix*, INA, coll. « Médias et humanités », 2017.

(11) Jose Luis Paredes, Ethan Smith, Gregory Druck et Bevin Benson, « More articles are now created by AI than humans », [Five Percent](https://graphite.io/five-percent), <https://graphite.io/five-percent>

Le « Diplo », moteur de curiosité

S'il ne devait en rester que quelques-uns – des journaux conçus et fabriqués artisanalement par des humains, pour des humains –, *Le Monde diplomatique* serait sans doute de ceux-là.

Lorsque les robots conversationnels fournissent sur demande des synthèses d'actualité, lorsque les directions éditoriales s'alignent sur le rythme et les formes les plus préjudiciables à l'entendement, lorsque enfin la compréhension des enjeux internationaux implique de faire tourner la mappemonde, une routine mensuelle opère le tri entre le signal et le bruit : on s'arrête, on ouvre le « Diplo », on réfléchit.

À maints égards, notre journal porte sur l'information un regard opposé à celui de ChatGPT. Plutôt que d'apporter réponse à tout, il soulève des questions qu'on ne se pose pas nécessairement. Un moteur de curiosité, en somme, pour ouvrir des chemins de traverse, faire le pas de côté, percer un rayon de soleil dans un ciel mouillé.

L'intelligence humaine n'a pas la cote dans les milieux dirigeants. Les investisseurs internationaux parient des centaines de milliards de dollars sur l'intelligence artificielle pendant que les politiques courtisent les industriels du numérique.

S'il en reste encore, comme celui que vous tenez entre les mains, c'est grâce à vous, lectrices et lecteurs, qui vous abonnez et vous réabonnez. Qui visitez les kiosques et maisons de la presse. Qui entretenez la flamme d'une certaine résistance à l'air du temps.

Le monde vu de Königsberg

À la toute fin du XVIII^e siècle, le philosophe Emmanuel Kant (1724-1804) s'engageait sur le terrain cosmopolitique, et réfléchissait aux conditions d'une « paix perpétuelle ». Sa pensée, fondatrice pour le droit international, reste vivace. Elle éclaire les dynamiques guerrières, les dilemmes sécuritaires, les blocages diplomatiques et les tragiques renversements qui caractérisent notre époque.

PAR LAHOUARI ADDI *

LE *Projet de paix perpétuelle* d'Emmanuel Kant, écrit il y a près de deux siècles et demi, semble encore d'actualité, au regard de ce qui se passe sur la scène internationale, notamment en Ukraine, à Gaza mais aussi dans les Caraïbes. Didactique, facile à lire, il met en avant la dialectique entre la nature humaine, foncièrement égoïste, et la raison potentiellement morale. Il y a, dit Kant, une disposition morale qui sommeille en l'homme, bien qu'il soit manifestement égoïste. Et il n'y a pas une activité humaine qui ne s'inscrive entre ces deux pôles qui façonnent l'histoire. Bon et mauvais simultanément en religion et en économie, l'homme l'est tout autant en politique. Ainsi, lorsqu'il dirige l'État, il n'arrive pas à s'émanciper de ses conditionnements pathologiques. Kant souligne que les États se comportent comme des individus en quête permanente de puissance pour dominer, mais aussi pour résister à la domination. Mais si la politique a évolué et a progressé sous la forme de l'État-nation

qui, à travers le monopole de l'exercice de la violence, protège la paix civile par la contrainte de la loi à l'intérieur de frontières définies, il n'existe pas au niveau international une instance supérieure aux États qui leur imposerait de respecter le droit. Les États ne reconnaissent aucune autorité supérieure à la leur, ce qui installe la scène mondiale dans un système acéphale régulé par la force, une situation anarchique de non-droit, où la résistance est la seule réponse à la tentation hégémonique des puissances impériales. Kant parle de la liberté barbare des États, lesquels, comme l'homme particulier, sont belliqueux, pleins d'hostilité et d'un insatiable appétit de puissance. Mais il y a « un mécanisme de la nature, dit-il, pour diriger l'antagonisme des dispositions hostiles (...) de telle sorte que les hommes [ou les États] s'obligent mutuellement eux-mêmes à se soumettre à des lois de contrainte produisant ainsi nécessairement l'état de paix où les lois disposent de la force(1) ».

« Que le pouvoir revienne au droit »

EN se soumettant volontairement à ce qui peut être appelé le « droit international », les États forment un espace juridique mondial garant de la paix entre les peuples de la terre. L'idée de Kant est que le droit international n'est pas l'expression de la bonté des hommes d'État, mais plutôt celle de la dissuasion mutuelle, car même les pays les plus faibles ont des ressources potentielles de résistance. Les empires coloniaux se sont écroulés parce que le prix politique de la domination des peuples colonisés était devenu trop élevé après la seconde guerre mondiale. La puissance militaire ne suffit pas à assurer la domination d'un État étranger sur un autre. Celle des États-Unis ne leur a pas assuré la victoire, ni au Vietnam, ni en Irak, ni en Afghanistan. Malgré leurs capacités militaires, les Américains ont dû quitter les pays qu'ils ont envahis car les résistances locales leur étaient insupportables, en matière de vies humaines et de charges financières. Ceci n'est pas l'apanage des Américains : tous les États sont

portés à l'expansion (et susceptibles de subir la domination des voisins), mais ce qui les dissuade en l'occurrence est le prix à payer. Kant y voit la main de la nature, qui vient en aide à la volonté universelle pour faire refluer les penchants belliqueux. « La nature veut de manière irrésistible que le pouvoir suprême revienne finalement au droit. »

Par ailleurs, aucun État, aussi puissant soit-il, n'est capable d'imposer un gouvernement mondial qui assurerait la paix internationale. La nature, dit Kant, s'oppose à une telle perspective et, à cette fin, « elle utilise deux procédés pour empêcher la fusion des peuples et pour les séparer; à savoir la diversité des langues et des religions ». D'un côté, l'impossibilité d'un État mondial, et, de l'autre, le caractère belliqueux des États qui cherchent toujours plus de puissance militaire, économique, idéologique, etc. La rivalité est permanente et susceptible à tout moment de dégénérer en conflit armé. La seule manière d'y échapper est la construction d'un droit international édicté par une organisation interétatique fondée sur la base d'une charte à laquelle adhèrent les États et dont la vocation est d'empêcher la guerre. De ce point de vue, Kant

est le père spirituel de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui, à sa fondation en 1945, a interdit la guerre. Instruits par les deux guerres mondiales, les États avaient mesuré l'importance de la paix pour le devenir de la civilisation.

Mais, pour indispensable qu'elle soit, l'ONU a été et est incapable d'assurer la paix perpétuelle souhaitée par Kant. La guerre a été en effet interdite à tous les États, sauf aux cinq puissances qui siègent de façon permanente au Conseil de sécurité, où elles disposent d'un droit de veto susceptible de bloquer toute résolution qui ne sert pas leurs intérêts. L'ONU n'a pas la capacité juridique de s'opposer à une guerre où une de ces cinq puissances est impliquée. Le droit international n'est par conséquent pas universel, ce qui est une anomalie du point de vue juridique. Imaginons une communauté de deux cents personnes, dirigée par un « conseil de sages »

diale n'ont pas eu la capacité d'empêcher le génocide à Gaza. Membre de l'ONU, Israël a mené une guerre d'extermination, à la faveur de la protection diplomatique que lui accordent les États-Unis. Un des cinq seigneurs de la guerre de ce village appelé « ONU » a même pris des sanctions contre des juges de la Cour pénale internationale ayant délivré des mandats d'arrêt contre le premier ministre israélien et son ex-ministre de la défense. Les États-Unis, première puissance mondiale, refusent la juridiction internationale lorsque leurs protégés sont coupables de délits comme les crimes de guerre. Ils ne reconnaissent le droit international que s'il leur est favorable.

Kant est hostile à l'existence des armées qui regroupent, écrit-il, des individus payés pour tuer ou être tués. Cependant, les États ont besoin d'une armée pour protéger leurs populations contre le risque

résultat d'une peur double : celle des gouvernements européens qui veulent contenir la Russie suspectée d'expansionnisme, et celle de la Russie qui perçoit l'élargissement de l'OTAN comme une tentative d'encerclement et d'intimidation. Les deux camps se menacent mutuellement mais ne franchiront pas le Rubicon : l'arme nucléaire rend improbable la guerre entre les puissances de l'OTAN et la Russie, alors que la paix demeure toujours impossible, selon la formule célèbre de Raymond Aron. Si Moscou est parvenu à convaincre une grande partie des Russes que l'OTAN constitue une menace existentielle, il n'en est pas de même pour les gouvernements européens. Leurs opinions publiques semblent favorables, dans une certaine mesure, à un soutien militaire et financier à l'Ukraine, mais pas à une guerre frontale avec la Russie. En règle générale, les gouvernants sont belliqueux et les peuples sont pacifiques. En France, Jean Jaurès, marxiste kantien, a été assassiné en 1914 parce qu'il s'était opposé à la guerre mondiale imminente. Après avoir anéanti des millions d'êtres humains, celle-ci a semé les germes de la seconde guerre mondiale, qui fut encore plus dévastatrice.

Au cours de ce conflit s'est produit le plus grand génocide du xx^e siècle. Les nazis ont entrepris d'exterminer les Juifs, qu'ils considéraient comme indignes de faire partie de l'espèce humaine. Au lendemain de la guerre, les Juifs étaient perçus à juste titre comme les victimes d'une injustice incommensurable. Leurs souffrances et la douleur endurée leur ont procuré un capital de sympathie que les sionistes ont exploité pour créer un État en occupant les terres des Palestiniens chassés de leurs maisons. Soutenu militairement, financièrement et diplomatiquement, l'État d'Israël est devenu puissant, happé par une logique de guerre et d'oppression coloniale. En quelques décennies, le Juif martyr (ou plutôt ses enfants) est devenu le bourreau des Palestiniens opprimés dans leur pays. Même dans l'homme opprimé sommeille un oppresseur, dirait Kant. Les dirigeants des États postcoloniaux ont-ils donné à leurs peuples les droits civiques que leur refusait la domination coloniale ?

L'histoire étant un enchaînement de causes, dit Kant, ce qui se passe à Gaza va renforcer la haine des futures générations de Palestiniens, qui chercheront à se venger. Si le rapport de forces international, aujourd'hui favorable à Israël, se modifie, le futur de cet État sera incertain. Car, dans un avenir proche, l'Iran sera une puissance nucléaire, et, trois ou quatre décennies plus tard, ce sera alors au tour de l'Arabie saoudite et probablement de l'Égypte d'accéder à cette puissance nucléaire. Israël ne bénéficiera plus de sa suprématie nucléaire en cas de confrontation avec ses voisins. Pour éviter l'effondrement, après un probable exode de sa population vers les pays occidentaux, Israël aura le choix entre un État binational dans lequel les citoyens auront les mêmes droits civiques quelle que soit leur religion, et la reconnaissance d'un État palestinien dont la population n'oubliera pas ce qu'elle a enduré par le passé.

Rendue impuissante par le veto accordé aux cinq seigneurs planétaires de la guerre, l'ONU n'est pas parvenue à imposer le droit international, ce qui a mené à l'échec de la paix universelle espérée par Kant. Il y a même un risque majeur que la troisième guerre mondiale commence par une attaque de Kaliningrad – hypothèse envisagée, le 17 juillet 2025, par le général américain Chris Donahue, chef militaire de l'OTAN. Cédé à l'URSS après la seconde guerre mondiale, cet ancien bastion prussien est l'un des points les plus militarisés d'Europe, abritant la flotte russe de la mer Baltique, une base aérienne et – selon certaines sources – des missiles nucléaires tactiques. L'ironie de l'histoire est que Kaliningrad est Königsberg, ville où est né et a vécu Kant jusqu'à sa mort.

Quelle serait une approche kantienne des conflits en Ukraine et à Gaza ? L'invasion de l'Ukraine par la Russie est le



LUBA LUKOVA. – « Peace » (Paix), 2001

qui interdit l'usage de la violence, en l'accordant néanmoins à cinq membres de cette communauté qui se comporteront en seigneurs de guerre. Par un jeu d'alliances, les membres permanents au Conseil de sécurité monnayent ce privilège de faire la guerre à des vassaux bénéficiant de leur protection diplomatique. C'est ainsi que l'ONU et les organisations non gouvernementales (ONG) de la société civile mon-

d'invasions militaires étrangères. L'armée est donc nécessaire lorsque sa vocation est de défendre le pays contre des voisins belliqueux. Mais, pour Kant, elle doit être pensée comme un instrument qui préserve la paix, et non comme un moyen de la violer. Pour qu'il y ait la paix, il ne faut pas qu'un État inquiète ses voisins sous prétexte de renforcer sa protection. C'est le dilemme de la sécurité : un État pense se protéger en renforçant son armée, ce qui est perçu comme une menace par l'État voisin, qui se prépare à être attaqué. Dans les relations internationales, la perception de la menace, qu'elle soit fondée ou non, est un élément structurant des politiques de sécurité des États. Pour mieux se protéger, ceux-ci mettent sur pied des alliances militaires, ce qui effraie les adversaires potentiels, qui eux aussi forment d'autres alliances à leur tour – tout cela rapprochant dangereusement de la guerre. Dans cette perspective, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), par son existence même, incite involontairement la Russie et la Chine à une coalition militaire, dès lors que l'organisation atlantique est perçue par elles comme une menace. À la fin de la guerre froide, l'OTAN aurait dû être dissoute, soit placée sous l'autorité de l'ONU. Mais le lobby de l'armement a poussé à son maintien et à son élargissement pour vendre des armes payées par les impôts des contribuables.

(1) Emmanuel Kant, *Projet de paix perpétuelle*, traduit par Jean Gibelin, Vrin, Paris, 1948 (rééd. 1999). Les citations suivantes sont tirées du même ouvrage.

Publiez un article dans « Le Monde diplomatique »

Concours étudiants

Vous êtes étudiant (quelle que soit la filière), vous voulez comprendre le monde et rendre compte de ses transformations, en démontant les ressorts d'un phénomène ou d'un événement ? Vous aimeriez témoigner de votre temps, d'injustices méconnues, d'approches ignorées ou de mouvements de fond passés inaperçus ? Reconnu dans le monde entier, avec ses trente-quatre éditions en vingt-sept langues, *Le Monde diplomatique* vous ouvre ses colonnes grâce à un concours organisé par les Amis du *Monde diplomatique* (AMD).

Nul besoin de diplômes ou de relations dans le journalisme, faites simplement valoir une bonne idée et un travail rigoureux d'enquête ou de reportage. Tentez votre chance, osez défendre un sujet original en l'éclairant au mieux par des informations incontestables, et en le rendant accessible par une écriture aussi limpide que soignée. Conformément aux priorités du mensuel, les sujets liés à l'actualité internationale, politique, économique et sociale seront privilégiés.

Modalités de participation sur le site des Amis du *Monde diplomatique* : www.amis.monde-diplomatique.fr/concours

Pour les candidats, quelques modèles d'articles récents à lire avant de se lancer :

– Quentin Müller, « L'arbre dragon témoin d'un passé interdit à Socotra », janvier 2025.

– Maëlle Mariette, « Étudiants, se résigner ou lutter », février 2025.

– Florentin Cassonnet, « Les Roumains entre deux autoritarismes », mai 2025.

– Émile Boutelier et Copélia Mainardi, « La prochaine pandémie viendra-t-elle des champignons ? », juin 2025.

– Élixa Perriguer, « Les limites du modèle d'intégration finlandais », juillet 2025.

– Guillaume Orignac, « Le stand-up français sur la sellette », août 2025.

– Hugo Laulan (prix étudiant 2025), « Gagaouzie, l'autre Moldavie », novembre 2025.

PAUL MARCHANDEAU, DE L'ANTIRACISME À LA COLLABORATION

L'art de durer en politique

Comment un parlementaire « de gauche », engagé dans le combat contre la haine raciste, a-t-il pu rallier Vichy et servir avec zèle le maréchal? Moins atypique qu'il n'y paraît, le cas de Paul Marchandeu (1882-1968) éclaire le rôle des ambitions personnelles, des connivences notabiliaires et des réseaux de pouvoir dans les phénomènes de dérive politique.

PAR LIONEL RICHARD *

LA figure de l'arriviste cynique n'offre plus guère de quoi surprendre, et ce depuis longtemps. Au XIX^e siècle, Alexandre Dumas dans *Gabriel Lambert*, Émile Zola dans *La Curée*, Guy de Maupassant dans *Bel-Ami* en ont défini les traits psychologiques majeurs, à travers des personnages types d'ambitieux à tous crins.

Pour les années 1930 et 1940, on en a un exemple singulier avec Paul Marchandeu (1882-1968). Ancien élève du lycée

Pierre-de-Fermat de Toulouse, il monte à Paris et suit des études de droit jusqu'au doctorat. Il ouvre un cabinet d'avocats, se lance dans la politique sous le chapeau du Parti radical-socialiste, collabore au journal de Reims *L'Éclair de l'Est*. Rapidement il se hausse à sa direction. Le voici implanté dans la Marne. Il est maire de Reims de 1925 à 1942, député à partir de 1926, président du conseil général à partir de 1937. Et il est chargé de hautes fonctions gouvernementales de 1930 à 1939.

Déjeuner avec Pétain

QU'ONT retenu les historiens de cet itinéraire? Ils mentionnent Marchandeu pour les décrets-lois de 1939 qui portent son nom. L'homme occupe le poste de ministre de la justice du 1^{er} novembre 1938 au 1^{er} septembre 1939. Deux décrets-lois sont promulgués sous sa tutelle. Le premier est censé compléter la loi de 1881 sur la liberté de la presse (articles 32 et 33, alinéa 2); le second porte sur la répression de la propagande étrangère. Ces derniers ont été adoptés le 21 avril 1939 par le gouvernement d'Édouard Daladier, face à l'accroissement du racisme ambiant. Ils prévoient jusqu'à un an d'emprisonnement à l'encontre de ceux qui, par « la diffamation ou l'injure commises envers un groupe de personnes appartenant par leur origine à une race ou à une religion déterminée, (...) auront pour but d'exciter la

haine entre les citoyens ou les habitants ». Ce qui vaut à Marchandeu d'être aussitôt insulté dans la presse d'extrême droite comme « un allié de la juiverie (1) ». En revanche, son activité est rarement évoquée pour la période postérieure à 1940. Or il compte parmi les députés qui votèrent les pleins pouvoirs au maréchal Philippe Pétain le 10 juillet 1940, et il fut jusqu'au bout l'un de ses fidèles soutiens.

Le 16 août 1940, le gouvernement de Vichy abroge la législation à laquelle son nom a été attaché seize mois auparavant. Pionnier de cette législation d'avant-garde, la première en France à condamner toute exhortation au racisme, Marchandeu se tait. Les antisémites, eux, lancent des cris de victoire.

Puis c'est l'engrenage. Devant l'invasion allemande, Marchandeu a fui vers le Massif central. L'exode terminé, il s'en

retourne à Reims et choisit de passer par Vichy pour saluer personnellement le maréchal. Il prévient de sa visite. L'information est transmise au vice-président Pierre Laval. Qui lui propose en son château de Châtelredon un déjeuner avec Pétain. Pour Marchandeu, ce repas du 3 juillet 1940 aboutit à un serment d'obédience, qu'il exprime dans une poésie de pacotille : « Vous restez, monsieur le Maréchal, le grand arbre qui, au mépris de la tempête, est toujours debout dans la forêt (...) »

Quand il est de retour à Reims, les autorités allemandes se montrent méfiantes à l'égard d'un ancien radical-socialiste, qui plus est instigateur de mesures contre l'antisémitisme. Elles refusent sa réinstallation à la tête de la municipalité. Il joue de son entente, tant auprès de certains officiers allemands qu'auprès de Pétain et de Laval, et retrouve ainsi son fauteuil de maire.

Le préfet de la Marne est alors le bien connu René Bousquet, zélé serviteur de la collaboration. Le 19 mai 1941, Bousquet se déplace à Reims pour introniser le conseil municipal, instauré par décret le 1^{er} mars. Il remercie Marchandeu de sa loyauté envers « l'État français ». L'intéressé lui répond que son attitude est parfaitement logique : « Nous pensons que lorsque des hommes tels que le Maréchal ont choisi une voie, ils l'ont fait en connaissance de cause, et que ce n'est pas en critiquant leur action qu'on sert bien son pays. »

Fin mars 1942, Marchandeu renonce à diriger la mairie en invoquant une « impérieuse raison de santé ». Il a trouvé lui-même son remplaçant : un notable, le chirurgien Joseph Bouvier. Une cérémonie l'établit dans ses fonctions le 15 avril 1942. Le nouveau maire délivre à son prédéces-

seur le titre de « maire honoraire » et lui décerne la médaille de la ville de Reims, en récompense de son long et charitable dévouement au service de ses concitoyens.

Marchandeu se veut d'avantage présent aux affaires de *L'Éclair de l'Est*, son journal. Par ailleurs, porté à la présidence de l'Association des maires de France en 1934, il tient à remplir les exigences qu'implique cette dignité.

Que le congrès de l'association, en 1942, soit, à son initiative, mis sur pied à Vichy même, montre combien il n'est pas averse de flatteries. Le 27 août, il ouvre les solennités par



une déclaration de « vénération profonde » au « Maréchal de France, chef de l'État ». En clôture des débats, Laval est proclamé président d'honneur par l'assemblée (3).

Au fil des années de l'Occupation, Marchandeu s'affirme ainsi comme un militant résolu de l'allégeance à « l'État français ». Jusqu'à ce que les premiers chars américains arrivent dans les rues de Reims, au matin du 30 août 1944. Le même jour, le sous-préfet nommé par le gouvernement provisoire de la Répu-

blique française, Pierre Schneider, signe un arrêté mettant les locaux de *L'Éclair de l'Est* et son matériel à la disposition du journal issu de la Résistance, *L'Union champenoise*. Un peu plus tard, le Comité départemental de libération prive Marchandeu de son éligibilité.

Politiquement mort, Marchandeu? Illusion! Les responsabilités qu'il exerçait à *L'Éclair de l'Est* lui valent d'être convoqué devant le tribunal. Non comme accusé, bizarrement. Comme témoin. Les coupables, clame-t-il aux juges, ce sont les journalistes. Lui-même a dû fréquemment s'opposer à eux. Il en ressortira ainsi à l'évidence que Marchandeu a été « un pur résistant de la première heure (4) ».

La suite du scénario révèle qu'un arrivisme obstiné constitue, en politique, le moteur du succès. Marchandeu est juridiquement inéligible, mais il n'est pas démis de ses droits à protester en libre citoyen. Et il proteste. Il n'accepte pas d'avoir été dépourvu de son journal. Dans les eaux troubles de l'après-pétainisme, il se fabrique une auréole de martyr. En 1953, les chicanes se terminent à son bénéfice. Un dédommagement considérable lui est attribué : il reçoit 20 millions d'anciens francs, c'est-à-dire environ 514 000 euros (5).

Impossible de retirer le nom de Marchandeu de la législation de 1939 grâce à laquelle il a été estampillé comme une personnalité des plus honorables. Mais à considérer son comportement ultérieur, est-ce moralement juste? À travers cet arriviste exemplaire se dévoile la manière dont, parfois, l'histoire s'inscrit fallacieusement dans l'opinion publique.

(1) Ainsi par l'architecte fasciste et pronazi Jean Boissel, dans son bimensuel *Le Réveil du peuple* en juillet 1939.

(2) Claude Gounelle, *De Vichy à Montoire*, Presses de la Cité, Paris, 1966.

(3) *Journal des débats politiques et littéraires*, 29 et 30 août 1942.

(4) *Le Franc-Tireur*, 18 novembre 1945.

(5) Cf. Jean-Pierre Husson, *La Marne et les Marnais à l'épreuve de la seconde guerre mondiale*, Presses universitaires de Reims (PUR), 2^e éd., 1998.

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ANNECY. Le 9 mars, à 19 heures, espace coworking de l'hôtel Moxly : « café-Diplo » autour de l'article de Vivek Chibber « La bataille culturelle ne suffit pas » (février). (cafediplo74@gmail.com)

LYON. Le 11 mars, à 20 heures, au ciné Mourguet, à Sainte-Foy-lès-Lyon : projection du documentaire de Valentin De Poorter et Pierre Muys *Nos hommes*, suivie d'un débat. En partenariat avec Attac. (lea.catala@hotmail.fr)

VALENCE. Du 3 au 10 mars, au cinéma Le Navire : première édition du festival Visions d'Asie, en partenariat avec les AMD 26. (suzanne.dejourns@orange.fr)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

NORD-FRANCHE-COMTÉ. Le 19 mars, à 20h15, au Cinéma Majestic à Vesoul, et le 25 mars, à 20 heures, au cinéma Espace Méliès à Lure : projection du film d'Olivier Azam et Daniel Mermet *Howard Zinn. Une histoire populaire américaine 2*, suivie d'un débat. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

BRETAGNE

BREST. Le 2 mars, à 20 heures, au cinéma Les Studios : projection du film d'Olivier Azam et Daniel Mermet *Howard Zinn. Une histoire populaire américaine 2*, suivie d'un débat avec Olivier

Azam. Le 3 mars, à 18h30, au bar Le Grabuge : « café-Diplo » autour de deux articles, « Le Japon et son "parti unique" » d'Emil Pacha Valencia et « Moins de prud'hommes, moins d'indemnités » d'Hélène Yvonne Meynaud (février). Le 20 mars, à 18h30, amphithéâtre André Guilcher, faculté des lettres et sciences humaines Victor-Segalen : rencontre avec Mathieu Rigouste pour son livre *La Guerre globale contre les peuples* (La Fabrique). Le 27 mars, à 20 heures, au cinéma Les Studios : projection du documentaire de Mathieu Rigouste *Nous sommes des champs de bataille*, suivie d'un débat. (amd.brest@proton.me)

QUIMPER. Le 10 mars, à 18h30, à la médiathèque Alain-Gérard, esplanade Julien-Gracq : « Les évolutions des droits des femmes en Europe et dans le monde », avec Syrielle Mejias. (amd29quimper@gmail.com)

RENNES. Le 6 mars, à 18h15, à l'auditorium de la Maison internationale de Rennes (MIR) : rencontre avec Shervin Ahmadi et Marmar Kabir, de la rédaction du *Monde diplomatique* en persan, autour de l'article « L'Iran dans la tourmente » (février). Le 18 mars, à 18h45, au café Dada : « café-Diplo » autour du dossier du mois sur les municipales. Le 24 mars, à 18h15, université Rennes-II, amph B8, rencontre avec Angélique Mounier-Kuhn, co-coordonnatrice du *Manière de voir* n° 205, « Gaza : témoigner, comprendre, résister » (février-mars 2026). (amd.rennes@amd.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 13 mars, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat : réunion des Amis et lecteurs de la région autour de deux articles : « L'invention du "trou de la Sécu" » de Constantin Brissaud et « Cuba, si seule » de Christophe Ventura (mars). (pjc.arnaud@orange.fr)

GRAND-EST

METZ. Le 12 mars, à 18h30, petite salle des Coquelicots : « café-Diplo » autour de l'article d'Evgeny Morozov « Le numérique nous ramène-t-il au Moyen Âge? » (août). Le 19 mars, à 18 heures, au forum de l'Institut régional du travail social (IRTS), au Ban-Saint-Martin : projection du documentaire de Gilles Perret *Et si on levait les yeux? Une classe face aux écrans*, suivie d'une rencontre avec le réalisateur. (pollmann5@univ-lorraine.fr)

STRASBOURG. Le 25 mars, à 18h30, salle Léon-XIII du Foyer de l'étudiant catholique (FEC) : rencontre avec Akram Belkaïd et

Angélique Mounier-Kuhn, coordonnateurs du *Manière de voir* n° 205, « Gaza : témoigner, comprendre, résister » (février-mars 2026). (gabriel.aussibal@hotmail.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 12 mars, à 18h30, au Café citoyen : rencontre autour du *Monde diplomatique* du mois. Le 21 mars, à 20 heures, au cinéma Le Méliès, à Villeneuve-d'Ascq : projection du film de Myriam El Hajj *Journal intime du Liban*, suivie d'un débat. Le 30 mars, à 20 heures, au même endroit : projection du film d'Annamerie Jacir *Palestine 36*, suivie d'un débat. (amd.nord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 7 mars, à 16 heures, à l'Académie du climat : « Décroissance : repenser la recherche scientifique pour sortir de l'impasse », avec Nicolas Chevassus-au-Louis, journaliste et historien. Le 21 mars, à 18h30, au même endroit : rencontre avec Frédéric Lebaron autour de son article coécrit avec Pierre Rimbart « L'Europe martiale, une bombe antisociale » (mars 2025).

VERSAILLES. Le 14 mars, à 14 heures, salle Montgolfer, hôtel de ville : rencontre avec Anne-Cécile Robert autour du *Manière de voir* n° 201, « Comment faire la paix. Yougoslavie, Colombie, Kivus, Gaza, Ukraine... » (juin-juillet 2025) et de son livre *Le Défi de la paix. Remodeler les organisations internationales* (Armand Colin). Le 27 mars, à 20 heures, au cinéma UGC Roxane : projection du film d'Olivier Azam et Daniel Mermet *Howard Zinn. Une histoire populaire américaine 2*, suivie d'un débat avec Daniel Mermet. (eveleveque@wanadoo.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 6 mars, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir, « café-Diplo » autour de trois articles, « Moins de prud'hommes, moins d'indemnités » d'Hélène Yvonne Meynaud, « Pas de billets pour les gueux » de Florian Lefèvre et « Jack London sociologue » de Gérard Mauger (février). (lesamd27@gmail.com)

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR. Le 5 mars, à 19 heures, au Café du ciné (cinéma Café des images) : « café-Diplo » autour de l'article de Benoît Bréville « L'Amérique sans fard, l'Europe sans vie » (février). (amd.caen@gmail.com)

NOUVELLE-AQUITAINE

BÈGLES. Le 26 mars, à 19 heures, au Théâtre le Levain : « café-Diplo ». (amis.diplo33@gmail.com)

LIBOURNE. Le 27 mars, à 20 heures, à la Maison des associations : « café-Diplo ». (amis.diplolibournais@gmail.com)

POITIERS. Le 11 mars, à 20 heures, au café L'Envers du bocal : « café-Diplo » autour de l'article de Razmig Keucheyan « Comment nier un génocide? » (février). (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

SAINT-JUNIEN. Le 19 mars, à 20 heures, au Ciné-Bourse, projection du documentaire d'Alexander Murphy *Au-delà de Katmandou*, suivie d'un débat, dans le cadre du festival Horizon vert. (danimaginnaire@yahoo.fr)

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES. Le 19 mars, à 19 heures, à l'espace de vie sociale Feydit Confluences : « café-Diplo ». (amis.diplo33@gmail.com)

OCCITANIE

CARCASSONNE. Le 1^{er} mars, à 18 heures, au cinéma Le Colisée : projection du film d'Annamerie Jacir *Palestine 36*, suivie d'un débat, en partenariat avec le Festival international du film politique et les Amis du Cinoch'. Le 20 mars, à 20 heures, au même endroit (et dans le même cadre) : projection du film de Gabriel Mascaro *Les Voyages de Tereza*, suivie d'un débat. Le 31 mars, à 18 heures, au même endroit (et dans le même cadre) : projection du film de Mila Teshaieva et Marcus Lenz *Shards of Light*, suivie d'un débat. Le 16 mars, à 18 heures, à L'Accolade (café associatif) : « café-Diplo ». (contact@amisdiplo11.org)

PERPIGNAN. Le 17 mars, à 19 heures, au Manger, inventer, accueillir, mélanger Collectif (MIAM) : « Gaza. Comment en est-on arrivé au génocide et comment en sortir? », avec Pierre Stambul, autour du *Manière de voir* n° 205, « Gaza : témoigner, comprendre, résister » (février-mars 2026). Les AMD 66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19h15, au Casal de Perpinyà, pour discuter du dernier numéro du *Monde diplomatique*. (amis-diplo66@gmail.com)

TOULOUSE. Le 18 mars, à 18 heures, salle du Sénéchal : « Regards croisés sur la culture », table ronde avec Evelyne Peillier et des acteurs culturels toulousains. Le 31 mars, à 18 heures, au même endroit : « L'Amérique latine face au

retour impérial des États-Unis », avec Christophe Ventura. (amd.toul@gmail.com)

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 7 mars, à 10 heures, au café Ô Bell'endroit : « café-Diplo » autour du dossier « Comprendre le chaos du monde » (février). (michelmerel54@laposte.net)

LAVAL. Le 10 mars, à 19h30, au café L'After Work : « La santé, une aberration commerciale? », rencontre autour du dossier « La santé à la casse » (février 2024). (jpmdiplo@laposte.net)

NANTES. Le 5 mars, à 19 heures, au café Le Flesselles : « café-Diplo » autour de quatre articles, « L'Iran dans la tourmente » de Marmar Kabir, « L'Amérique sans fard, l'Europe sans vie » de Benoît Bréville, « Pourquoi le Groenland » de Philippe Descamps (février) et « Éloge du papier à l'heure du déluge numérique » de Benoît Bréville et Pierre Rimbart (janvier). (claudie.desfosses@orange.fr)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MARSEILLE. Le 17 mars, à 18h30, au Grand Bar du Chapitre : « café-Diplo » autour du dossier « Comprendre le chaos du monde » (février). Du 27 mars au 3 avril : festival Printemps du film engagé dans différentes salles de la région. (marseilleamd@gmail.com)

NICE. Le 5 mars, à 19 heures, aux Petits farcis : « café-Diplo » autour de l'article de Benoît Bréville « L'Amérique sans fard, l'Europe sans vie » (février) et du *Manière de voir* n° 205, « Gaza : témoigner, comprendre, résister » (février-mars 2026). (diplo@geller-conseil.eu)

TOULON. Le 5 mars, à 14h30, à la librairie Charlemagne : rencontre avec Akram Belkaïd autour du *Manière de voir* n° 205, « Gaza : témoigner, comprendre, résister » (février-mars 2026). (pierre.arnoult@lilo.org)

HORS DE FRANCE

LUXEMBOURG. Le 11 mars, à 18h15, salle 103 du Casino syndical de Bonnevoie : rencontre avec Jacques Steiwer et Renaud Larsen pour leur livre *De la souveraineté* (Samsa). (deckert@pt.lu)

MONTRÉAL. Le 17 mars, à 18h30, à la librairie Le Port de tête : rencontre avec Romuald Sciora pour son livre *L'Amérique éclatée. Plongée au cœur d'une nation en déliquescence* (Armand Colin). (amisdiplo.quebec@proton.me)



LITTÉRATURES

Faire entrer l'avenir

Soixante Kilos de coups durs
de Hallgrímur Helgason

Traduit de l'islandais par Éric Boury, Gallimard, Paris, 2026, 672 pages, 28 euros.

FIGURE centrale de la littérature islandaise, dessinateur renommé, Hallgrímur Helgason, né en 1959, poursuit avec *Soixante Kilos de coups durs* la saga historique inaugurée par *Soixante Kilos de soleil* (Gallimard, 2024) – mais avoir lu le précédent n'est pas indispensable pour s'attacher au plus récent (1). On est en 1906. Le héros, Gestur Eilífsson, a maintenant 18 ans. Il vit avec « son père Lási et sa belle-mère Grandvör, Snjólka sa fille simplette et son jeune fils borgne Olgeir (...) à la ferme sans terres de Strönd, sur la rive nord de l'Eyri », une ferme si liée à la mer qu'elle ressemble parfois à un bateau. Humidité, promiscuité, froid, fatigue, projets d'avenir impossibles : la pénurie régit les jours, rétrécit l'horizon. Lási refuse de vendre la terre familiale à des entrepreneurs norvégiens. Le gain matériel serait clair : maison en bois et non plus en tourbe, chauffage... Mais la terre porte les morts, mémoire que l'échange monétaire ne peut neutraliser. Helgason fait de cette obstination une rationalité tragique : le progrès exige une dépossession. Gestur, qui entretient la famille, va chercher à gagner de l'argent à Segulförður, un port, qui pendant six semaines chaque été, autour de la pêche au hareng, accueille un grand afflux de marins norvégiens, et connaît « beuveries, bagarres et luxure ». Typologie sèche, cartographie d'un port : le roman énumère « les garçons et les souillons, les marchands et les ivrognes » ; lui-même « les champs rouges de sang » ; le sexe et la mort tiennent le fjord sous leur emprise. Il y a des violents, des meurtriers. Gestur est amoureux, de travers, le texte dialogue ainsi avec la tradition du roman réaliste islandais, dans le sillage de Halldór Laxness (1902-1998), dont il durcit certains acquis. Nuits intenses, échauffourées « luisantes d'écailles et d'entrailles », la ville bascule dans une économie de l'excès. La circulation des capitaux, des hommes, des marchandises accélère les rythmes, fragilise les existences, signe l'entrée dans la modernité.

La filiation travaille les esprits avec la même vigueur. L'obsession nationale pour la généalogie se heurte à la réalité des paternités incertaines. Gestur change de patronyme pour un nom qui fait de lui « un presque Norvégien », et la décision que cela suscite s'achève en poème : « Suis-je du marchand Kopp le fils / Ou d'un autre le rejeton ? / Pourtant, ce serait mon délice / D'être enfant de toute la nation. » La lignée devient fable : la nation entière tient enfin lieu de père, loin des Danois et des Norvégiens.

Séquences brèves, blocs juxtaposés, coexistence du burlesque et du cruel : la phrase de Helgason progresse par reprises et suspensions, comme si l'écriture refusait toute continuité factice. *Soixante Kilos de coups durs* a ainsi une identité rare : un roman épique, tissé d'humour, paillard et gaillard, lyrique et grandiose, qui pense par la description, et compose une histoire collective sans héroïsme, une modernité sans mythe, une nation sans origine sûre. Helgason prolonge Laxness à sa façon : même obstination réaliste, même refus de la consolation ; mais une écriture réglée sur la saison, sur l'à-coup. La modernité n'y a pas de visage, mais une cadence. L'auteur fait entendre ce tempo, cette musique sèche qui, à elle seule, produit l'intelligence politique de cette fresque ample et enlevée.

PALOMA HERMINA HIDALGO.

(1) On peut lire également : *101 Reykjavík*, Actes Sud, Arles, 2002, et *Le Grand Ménage du tueur à gages*, Presses de la Cité, Paris, 2014.

PROCHE - ORIENT

GAZA, GÉNOCIDE ANNONCÉ. Un tournant dans l'histoire mondiale. – Gilbert Achcar
La Dispute, Paris, 2025, 240 pages, 20 euros.

Dans la multiplicité de leurs formes, les colonialismes inversent systématiquement les rapports de domination par le biais des mythologies nationales qu'ils fabriquent. L'axiologie de ces entreprises peut se résumer en un seul énoncé : « C'est le colonisé qui persécute le colonisateur. » Pour Gilbert Achcar, le fait colonial, surtout lorsqu'il est de peuplement, d'expropriation et d'expulsion, porte en lui une potentialité génocidaire. Ainsi, la justification de l'anéantissement des civils de Gaza s'inscrit dans l'intensification de ce qu'il avait déjà nommé la « guerre israélo-arabe des récits » (Actes Sud, 2009). Dans cette perspective, la colonialité d'Israël, « qui a perpétré le premier génocide – dans la pleine acception de la notion qui inclut l'intentionnalité – exécuté par un État technologiquement avancé depuis 1945 », est continuellement réécrite « comme la dernière bataille contre le nazisme ». Nazifier les colonisés revient alors à faire de ce génocide une noble entreprise de lutte contre le racisme.

FARIS LOUNIS

EUROPE

NOTES SUR LES RIVIÈRES D'ATHÈNE S. – Sylvain Maestraggi
Zoème, Marseille, 2025, 64 pages, 18 euros.

Textes et photographies, fac-similés de carnets, images d'archives et nombreuses citations allant de Sophocle à Ursula K. Le Guin en passant par Novalis ou encore Mike Davis, pour ces Notes, consacrées aux rivières d'Athènes, pour la plupart enfouies sous le béton et canalisées au cours du XX^e siècle. C'est une exploration de ces espaces qui est proposée. Les photographies répertorient les architectures insolites et la végétation variée qu'on trouve aux abords de l'eau : passerelles, pontons, roches, piliers, tuyaux, blocs de béton, autant de signes se mêlant aux racines, aux feuilles, aux ruelles, aux ombres des arbres, à quelques silhouettes d'enfants aventuriers. Le cœur du texte de Sylvain Maestraggi décrit de longues marches aux quatre coins de la ville, par exemple à Elaionas, où la rivière du Prophète Daniel traverse la zone industrielle et le marché aux puces investis par la communauté rom, ou encore dans le cimetière du Céramique où l'Eridanos ressemble à « une mare qui dort entre deux murs à l'ombre de jeunes platanes ». Pour conclure, le livre évoque ce slogan athénien : « Le béton nous a noyés, pas les rivières ! »

CLÉMENT BONDU

CARAÏBES

PEUPLE DE GUADELOUPE. Dire « nous » après l'esclavage et la colonisation. – Ary Gordien
Éditions de l'EHESS, Aubervilliers, 2025, 328 pages, 24 euros.

La grève générale du début 2009, organisée par le mouvement Liyannaj Kont Pwofitasyon (Collectif contre l'exploitation outrancière, LKP) a fait connaître les réalités socio-économiques ainsi que la situation politique singulière de la Guadeloupe au sein de la République. C'est l'identité guadeloupéenne, revendiquée dans les années 1960 par les indépendantistes comme constitutive d'un nationalisme afro-centré fondé sur la critique anticolonialiste et marxiste de la départementalisation, qui est étudiée dans cette enquête locale effectuée auprès de Guadeloupéens d'origine africaine, indienne et békée. Toutes les tendances politiques sont représentées, du LKP aux anti-indépendantistes. Selon Ary Gordien, anthropologue, chargé de recherches au CNRS, les affirmations minoritaires d'origine indienne ou békée, ainsi que leurs hybridations culturelles, remettent en cause cette construction afro-centrée : au-delà des tensions identitaires fondées sur l'ethnicité et le statut socio-administratif, c'est le mouvement incessant de créolisation qui offrirait la perspective d'une intégration communautaire.

DOMINIQUE DESBOIS

ASIE

ESCALES ARMÉNIENNES. – Tigrane Yegavian
Erick Bonnier, Paris, 2025, 500 pages, 25 euros.

Où est l'Arménie ? Dans ses chroniques pour le mensuel *France Arménie*, le chercheur Tigrane Yegavian donne à voir une diaspora aux multiples visages, de Bolis (Istanbul en arménien) au Liban, de Chypre à Deir Ez-Zor (Syrie)... sur fond d'impossible retour au « Yerguir », la terre ancestrale désertée depuis le génocide. Il évoque les Hamshins, ces crypto-Arméniens islamisés de l'est de la Turquie, la République d'Arménie, la nouvelle terre perdue de l'Artsakh (Haut-Karabakh)... Interrogeant les confrontations politiques au sein de la diaspora française, le rôle – national, culturel ou spirituel – de l'Église arménienne, les usages et les évolutions de la langue, l'émergence d'une littérature qui n'hésite pas à mettre à mal le stéréotype d'un « peuple de moustachus » cultivant sa nostalgie, Yegavian rappelle que si le fait diasporique est consubstantiel à l'identité arménienne, et non pas seulement depuis les tragiques événements de la première guerre mondiale, mais depuis un millénaire au moins, elle ne peut se concevoir que sous la forme de réseaux globalisés, la « tradition » elle-même devant être « non cloisonnée ni dépendante de partis ou de chapelles ».

JEAN-ARNAULT DÉRENS

AFRIQUE

HISTOIRE DE L'AFRIQUE LUSOPHONNE. – Armelle Enders et Michel Cahen
Chandeigne & Lima, Paris, 2025, 245 pages, 15 euros.

Moins connu que d'autres acteurs de la colonisation du continent africain, le Portugal y a pourtant joué un rôle majeur du XV^e siècle (traite négrière) à 1975, date de l'indépendance de ses dernières colonies dans la foulée de la « révolution des œillets ». Après la perte du Brésil en 1825, la volonté impériale de Lisbonne se recentre sur le continent africain. Les historiens Armelle Enders et Michel Cahen éclairent cinq cents ans d'histoire de l'Angola, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique et de São-Tomé-et-Principe. « L'Afrique de la dictature (1926-1974) » décrypte comment l'« État nouveau » du dictateur António Salazar a d'emblée fait de l'impérialisme portugais « un de ses dogmes essentiels ». Pour la dernière période, les auteurs consacrent de longues pages au « solde postcolonial (1990-2020) », en présentant les « histoires séparées » des cinq pays étudiés, après leur indépendance, et en interrogeant la notion de « lusophonie ». La monographie de l'Angola expose, par exemple, les mécanismes par lesquels la troisième guerre civile qui a ravagé le pays (1992-2002) a porté au pouvoir une « nomenclature pétrolière ».

OLIVIER PIOT

AFRIQUES : IDÉES REÇUES SUR UN CONTINENT COMPOSITE. – Sonia Le Gouriellec
Le Cavalier bleu, Paris, 2025, 184 pages, 21 euros.

Chaque ouvrage qui entreprend d'infirmier les nombreux préjugés qui circulent au sujet du continent africain est bienvenu, notamment lorsque son argumentation est pédagogique. C'est le cas du travail de Sonia Le Gouriellec, maîtresse de conférences à l'Université catholique de Lille, dont les travaux portent notamment sur la Corne de l'Afrique. Si elle revisite des classiques comme *Le Règne dans le pavillon rouge*, de Cao Xueqin (XVIII^e siècle), ou *Au bord de l'eau*, de Shi Nai'an (XIV^e siècle), à une pluralité de symboles (jardin, muraille, palais, encyclopédie, êtres imaginaires), en passant par les figures illustres comme Tchouang-tseu/Zhuang Zi. Si les approches divergent, toutes s'accordent sur un point : dans l'univers borgésien, la Chine est « résolument antihistorique, uniquement textuelle ». Autrement dit, elle l'aide à bâtir sa narration labyrinthique afin de permettre au lecteur d'entrevoir une multitude de possibles et d'emprunter diverses bifurcations. Borges aurait construit « sa propre version de l'orientalisme », loin de tout surplomb.

O. P.

ROBINSON JOUSNI

IDÉES

FAIRE TAIRE LE PASSÉ. Pouvoir et production historique. – Michel-Rolph Trouillot
Lux, Montréal, 2025, 280 pages, 23 euros.

La traduction de ce livre paru en 1995 aux États-Unis va permettre au lectorat francophone d'accéder à ce classique de l'historiographie anglo-saxonne écrit par Michel-Rolph Trouillot (1949-2012), « penseur critique réfractaire aux disciplines », ainsi que le présente l'historien Enzo Traverso en préface. Trouillot élabore une analyse de l'histoire aux implications très concrètes. « Il est plus important de savoir comment l'histoire fonctionne que de déterminer ce qu'elle est. » Ce qui l'intéresse, c'est le « processus de production historique » et les moments au cours desquels des silences peuvent y intervenir. Il en identifie quatre, allant de la « création des faits » à leur « signification rétrospective ». Partant de l'idée que « tout récit historique est un faisceau de silences particulier », il développe plusieurs cas, parmi lesquels la révolution haïtienne occupe une place notable. Trouillot en était spécialiste, et il livre des analyses d'une grande finesse, à l'instar du chapitre consacré au silence entourant la figure du colonel Sans-Souci, esclave bossale qui « joua un rôle majeur dans la révolution haïtienne ».

HÉLÈNE FERRARINI

ABUNDANCE. – Ezra Klein et Derek Thompson
Avid Reader Press - Simon & Schuster, New York, 2025, 304 pages, 30 dollars.

Les États-Unis se seraient égarés dans un « récit de la finitude », celle des ressources et des perspectives économiques, contrairement à « caractère national », regrettent les auteurs de ce texte, devenu une référence au sein d'un établissement démocrate passablement perturbé. Respectivement journalistes au *New York Times* et à *The Atlantic*, Ezra Klein et Derek Thompson, en appellent, au nom du pragmatisme, à « un progressisme qui bâtit », et qui dépasse les clivages habituels (public-privé, État-marché) afin d'atteindre ses objectifs : plus de logements ; plus de ressources énergétiques (nucléaire et renouvelables) ; plus d'infrastructures. Que les politiques économiques menées depuis un demi-siècle conviennent très bien à certaines strates de la société leur importe peu. Ce qui les indignent, c'est bien plutôt un progressisme qui selon eux fétichise les normes et les règlements, aux dépens de l'action, cette gauche séduite par la « décroissance », qui serait le pendant de la vision trumpiste d'un monde à somme nulle – alors que pour ces nostalgiques d'un centrisme aujourd'hui en pleine crise de confiance, l'« abondance énergétique » est enfin à portée de main.

HARRISON STETLER

BORGES ET LA CHINE. – Sous la direction d'Alberto Manguel, Stéphane Feuillas et Brigitte Duzan
Maison neuve & Larose – Hémisphères, Paris, 2025, 292 pages, 24 euros.

L'écrivain argentin n'y a jamais posé le pied. Pourtant, la Chine irrigue toute son œuvre. C'est que cette terre lointaine, Jorge Luis Borges (1899-1986) l'appréhendait en tant que lecteur. Fruit d'un colloque tenu au Collège de France en 2023, cet ouvrage érudit propose d'« explorer le rayon chinois de sa bibliothèque-monde ». Une dizaine de chercheurs pistent les références dans ses écrits, allant de textes classiques comme *Le Règne dans le pavillon rouge*, de Cao Xueqin (XVIII^e siècle), ou *Au bord de l'eau*, de Shi Nai'an (XIV^e siècle), à une pluralité de symboles (jardin, muraille, palais, encyclopédie, êtres imaginaires), en passant par les figures illustres comme Tchouang-tseu/Zhuang Zi. Si les approches divergent, toutes s'accordent sur un point : dans l'univers borgésien, la Chine est « résolument antihistorique, uniquement textuelle ». Autrement dit, elle l'aide à bâtir sa narration labyrinthique afin de permettre au lecteur d'entrevoir une multitude de possibles et d'emprunter diverses bifurcations. Borges aurait construit « sa propre version de l'orientalisme », loin de tout surplomb.

SPORT

PASSION SANG ET OR. Histoire des supporters du Racing Club de Lens. – Mathieu Monoky
Les Éditions de l'Escaut, Avesnes-le-Sec, 2025, 128 pages, 19,50 euros.

Le Racing Club de Lens, fondé en 1906, occupe une place à part dans le football professionnel français. Son histoire reste profondément liée à l'exploitation du charbon dans la région. Ainsi, les Houillères, nationalisées à la Libération, ont essayé de mettre l'engouement autour des Sang et Or au service de la paix sociale dans l'entreprise. Mathieu Monoky retrace ce lien fort entre une identité locale marquée par l'univers de la mine et le monde des supporters, depuis l'époque des « gueules noires » qui s'endimanchaient pour venir soutenir leur équipe jusqu'à l'apparition, au début des années 1990, du mouvement « ultra », dont les Red Tigers. Il démontre notamment comment le supportérisme, après la fermeture des puits, a construit une forme de continuum dans l'imaginaire collectif. Le club permet ainsi désormais aux habitants de s'approprier ce passé, et de le revendiquer fièrement.

NICOLAS KSSIS-MARTOV

LITTÉRATURE

Born in the USA

Et si l'Amérique n'était, au bout du... conte, qu'un vaste mirage ? Condamnant ses habitants à de perpétuelles fuites et errances vers des eldorados qui se dérobent ? Ainsi en va-t-il des personnages campés par Jayne Anne Phillips dans *Les Sentinelles* (1).

1874, Virginie-Occidentale. La guerre de Sécession « finie depuis neuf ans continuait à tout brouiller » : mémoires, itinéraires, désirs. Pour ConaLee, 12 ans et déjà adulte, pour sa mère Eliza murée dans le silence, pour ses pères, le vrai et celui qui prétend l'être, et pour tous ceux qui passent, anciens soldats, vagabonds amnésiques, femmes trimballant de lourdes charges, il n'est d'autre horizon que la fuite vers d'étranges ailleurs. Comme cette enclave pour aliénés, Trans-Alleghenie, à la fois lieu clos et terre d'asile, peuplé de veilleurs, de « sentinelles » tentant de réparer le monde et d'apaiser les blessures, où mère et fille se rendent ; comme ces hôpitaux de guerre dans lesquels on soigne les grands blessés ; comme ces villages et

Born in the USA

villes où l'on arrive, poussé par l'urgence d'échapper à une destinée souvent malveillante. Avec ce roman obsédant, qui a obtenu le prix Pulitzer de la fiction 2024, Jayne Anne Phillips fait sonner « un silence au-delà de toute peine », remue les ombres d'une histoire collective avec laquelle le présent n'en a pas fini.

Dans les années 1930, la journaliste et romancière Sanora Babb (1907-2005) se rend dans un camp fédéral destiné aux petits fermiers de l'Oklahoma, du Texas et du Kansas, obligés de quitter leurs exploitations à la suite de la crise de 1929, et de catastrophiques tempêtes de poussière (le Dust Bowl). Ils partent pour l'Ouest et ses vergers. Sanora Babb, citoyenne très fermement de gauche (elle sera sur la « liste noire »), va dans l'immédiat les aider, et entend un peu plus tard les raconter. Elle a consigné des témoignages, et pris de nombreuses notes, pour écrire le roman de leurs pérégrinations forcées. Elle dit leur obstination à rester dans leurs fermes, même hypothéquées, leur capi-

tulation quand tout devient impossible, leur voyage vers la Californie, nouvelle terre promise où ils pourront travailler... Ils ne tardent pas à se rendre compte, une fois arrivés, qu'ils ne sont que des « nègres blancs », soumis à l'arbitraire des grands propriétaires agricoles, et à l'hostilité d'une population elle-même inquiète de son proche avenir. *Eux dont les noms sont inconnus* est écrit en 1937 (2). Il ne sera publié qu'en 2004. John Steinbeck avait eu connaissance des notes de travail de Sanora Babb, et s'en est inspiré. Quand elle donne son roman à son éditeur, il est trop tard : trop proche des *Raisins de la colère*, qui viennent de paraître, et connaissent un succès considérable.

ARNAUD DE MONTJOYE.

(1) Jayne Anne Phillips, *Les Sentinelles*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Marc Amfreville, Phébus, Paris, 2025, 384 pages, 24 euros.

(2) Sanora Babb, *Eux dont les noms sont inconnus*, traduction et préface de Thierry Beauchamp, Éditions du Sonneur, Paris, 2025, 384 pages, 24,50 euros.

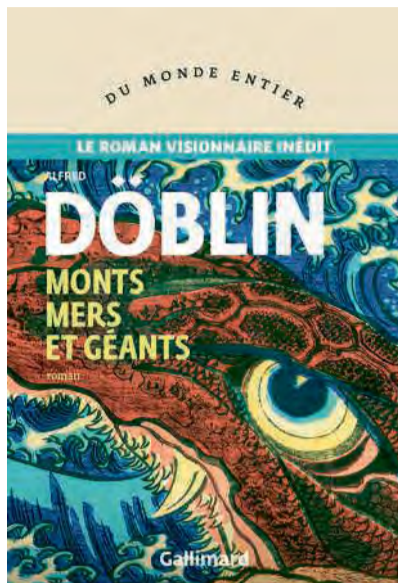
DU MONDE

Des apocalypses vertigineuses

Monts mers et géants d'Alfred Döblin

Traduit de l'allemand par Michel Vanoosthuyse, Gallimard, Paris, 2025, 608 pages, 26 euros.

Il est des œuvres écrasées par un seul titre. Ainsi celle d'Alfred Döblin (1878-1957), dont le monumental *Berlin Alexanderplatz* (1929), adapté en une somptueuse série de quatorze épisodes par le cinéaste Rainer Werner Fassbinder en 1980, a effacé le reste d'une production pourtant assez prolifique, et souvent remarquable (1). La surprise est donc d'autant plus savoureuse de découvrir *Monts mers et géants*, un roman de 1924 resté inédit en français, qui rompt avec la fresque sociale qu'incarnait son auteur puisqu'il propose là un récit d'anticipation, à l'instar du Russe Evgueni Zamiatine (*Nous*, 1920) et du précurseur britannique H. G. Wells (*La Machine à remonter le temps*, 1895, *La Guerre des mondes*, 1898). Il avait déjà écrit ce qui pouvait s'apparenter à des romans historiques, avec *Les Trois Bonds de Wang Lun. Roman chinois* (1915) et *Wallenstein* (1920) (2). *Monts mers et géants* se déroule en revanche entre les ^{XXIII} et ^{XXVII} siècles. Les humains, aveuglés par leur soif de pouvoir, ont, après le premier conflit mondial, réussi à détruire la planète. Les drames se sont succédés. La guerre fait rage entre l'Est et l'Ouest. L'idée de faire fondre les glaces du Groenland pour s'y installer commence à se faire jour... Le jeu le plus immédiat en lisant un roman d'anticipation ancien est de vérifier à quel point l'auteur a vu juste, et de le qualifier ensuite (ou non...) de « visionnaire ». Visionnaire, Döblin l'a été. Il imagine un monde soumis, c'est le principe même des dystopies, à des catastrophes qui y rendent la vie un peu plus que difficile : on y trouve le traitement de la nature à des fins de pure exploitation, le réchauffement climatique et la fonte des glaces, la colonisation des pays du Sud par ceux du Nord, les migrations, la prolifération des armes chimiques, toutes choses qui trouvent évidemment écho un siècle plus tard. Des références scientifiques précises et documentées rendent encore plus vraisemblable cette prospective,



sans pour autant que nous soit asséné un exposé : Döblin se situe à mi-chemin entre la « hard science » et les délires à la Edgar Rice Burroughs, dont le héros n'avait qu'à s'endormir pour se retrouver sur Mars.

Mais ce petit jeu de vérifications n'aurait que peu d'intérêt si Döblin n'offrait une œuvre baroque, puzzle étonnant, d'une lecture à la fois ardue et enthousiasmante. Dès le début, il refuse de jouer le jeu de l'incarnation et des personnages étendards, des histoires qui s'entrelacent et de la fresque tissée de destins individuels. Il dépeint, à grands coups de morceaux de bravoure lyriques, l'évolution de l'espèce entière, jouant la carte autrement plus audacieuse de l'impersonnalisation. Quand les personnages apparaissent, c'est pour être vite noyés dans un cauchemar futuriste, parfois répétitif, parfois saisissant. On n'oubliera pas, entre autres, le chapitre sur la déglaciation du Groenland ou l'apparition finale d'un bestiaire fabuleux, et on essaiera de réduire à de détestables clichés de l'époque ce que certains passages, assez racistes, peuvent avoir de choquant. Ce roman est incontrôlé, souvent inconfortable, torrentiel... En des temps de littérature souvent trop tiède, ce sont aussi ces excès bouillonnants qui font son intérêt.

HUBERT PROLONGEAU.

(1) Une première traduction en français est parue en 1933, aux éditions Gallimard, avec une préface de Pierre Mac Orlan.

(2) Parus chez Agone, Marseille, 2011 et 2012.

CINÉMA

Beau à en pleurer

Il aura fallu beaucoup de temps pour que les films de Yasujiro Ozu (1903-1963) circulent et intéressent, et de nombreuses batailles. En 1953, quand sort son *Voyage à Tokyo* – que la revue japonaise *Kinema Junpo*, la plus ancienne du monde dans ce domaine, classe en 2009 en tête de son palmarès des meilleurs films nippons de tous les temps –, Ozu reste inconnu en dehors de l'Archipel. Le cinéma japonais est alors en plein développement, avec six grands studios qui produisent de plus en plus de films (1). Mais, faute d'intérêt, les bobines ne franchissent guère les frontières. Une première ouverture a quand même lieu avec le Lion d'or attribué à *Rashomon*, d'Akira Kurosawa, à la Mostra de Venise en 1951. Kenji Mizoguchi, qui avait bénéficié d'une certaine attention pour *La Vie d'O'Haru femme galante*, reçoit le Lion d'argent en 1953 pour

Les Contes de la lune vague après la pluie. Les écrans européens commencent à les accueillir, mais ignorent Ozu – comme ils ignorent Mikio Naruse, le dernier de la bande des quatre grands. La bataille pour Ozu va alors commencer.

Henri Langlois, le patron de la Cinémathèque française, tente dès 1963 d'influencer les distributeurs en présentant onze films d'Ozu, qu'il qualifie de génie. En vain. En 1971, le journaliste Max Tessier consacre un numéro de *L'Avant-scène* au cinéaste. En vain. En 1978, les écrans français programment enfin quatre films, *Voyage à Tokyo*, *Le Goût du saké*, *Fin d'autonne* et *Dernier Caprice*. L'accueil est maussade. Il commence à s'écrire à son propos tout et son contraire. Ainsi Ozu serait-il, pour ne citer qu'un exemple, tan-

tôt trop japonais, tantôt pas assez. En réalité, il est simplement trop différent. Non seulement le public se trouve surpris, mais il glisse dans l'ennui. Comme le dit Jean-Michel Frodon, « la rencontre avec le style d'Ozu ne va pas de soi (2) ».

Pour montrer que derrière son apparente simplicité il existe un regard sur le monde ordinaire discrètement bouleversant, une manière savamment dépeignée de raconter des histoires familiales quelconques et toujours uniques dans la classe moyenne d'un Japon en pleine évolution, quelques convaincus vont prendre la plume, voire la caméra. Wim Wenders, un an après sa Palme d'or en 1984 pour *Paris, Texas*, propose *Tokyo-Ga*, un documentaire où sa promenade dans la ville l'amène à célébrer Ozu. Gilles Deleuze en fait autant dans *Image-Temps. Cinéma 2* (Minuit, 1985). Quelques années plus tard, le distributeur Jean-Pierre Jackson sort, via sa société Alive, vingt-deux films. La bibliographie s'enrichit de façon impressionnante. Il restait à sortir une édition vidéo. C'est chose faite avec Arte Éditions en 2004, pour un ensemble de cinq DVD aujourd'hui épuisé (3), et surtout avec la société Carlotta qui, outre la publication des carnets du cinéaste et le livre indispensable de Pascal-Alex Vincent (4), a édité vingt-cinq films d'Ozu depuis 2019 (5). Enfin, dans le *Dictionnaire du cinéma japonais* dont une nouvelle version augmentée vient de sortir, Diane Arnaud résume avec pertinence (6) : la beauté d'Ozu « consiste à allier la banalité touchante d'histoires simples à la surprenante radicalité de la mise en scène », dans une œuvre qui « exprime au mieux le sentiment de la vie ».

JEAN-LOUIS MINGALON.

(1) Le pays se place dans le peloton de tête de la production mondiale : 685 films produits en 2024.

(2) Jean-Michel Frodon, *Treize Ozu 1949-1962*, Cahiers du cinéma, Paris, 2023, 144 pages, 15,50 euros.

(3) La chaîne Arte diffuse jusqu'au 29 mars 2026 le documentaire *Le Japon familial et mélancolique d'Ozu* (2024).

(4) Yasujiro Ozu, *Carnets 1933-1963*, traduction de Josiane Pinon-Kawataké, Carlotta, Paris, 2020, 1 262 pages, 50 euros. Pascal-Alex Vincent, *Yasujiro Ozu, une affaire de famille*, préface de Wim Wenders, Carlotta-La Martinière, Paris, 2023, 208 pages, 35,90 euros.

(5) Coffret Ozu en 20 films, 2019, 80 euros, puis 6 films rares ou inédits, 2024, 60 euros.

(6) *Dictionnaire du cinéma japonais en 113 cinéastes. L'âge d'or (1935-1995)*, sous la direction de Pascal-Alex Vincent, Carlotta, 2025, 334 pages, 20 euros.



pée idéaliste, dénonciation des puissances de mort et célébration des forces de vie.

ANTONY BURLAUD.

(1) Frans Masereel. *Un art entre révolte et rêverie*, texte de Samuel Dégardin, L'Échappée - Le Musée de l'image d'Épinal, Paris-Épinal, 2026, 158 pages, 34 euros. L'exposition se tient jusqu'au 20 septembre 2026.

GRAVURE

Merveilles et combats

Son ami Stefan Zweig voyait en lui « un génie tourné vers l'universel », le pratiquant d'« une sorte de démocratie imaginaire ». C'est un fait : avec leurs larges à-plats noirs et blancs, leur fausse naïveté, leur vigueur expressionniste et leur humanisme sans détour, les gravures sur bois du Belge Frans Masereel (1889-1972) parlent à tous. S'il aborde les réalités de son temps (misères de la guerre, facettes de la grande ville industrielle, luttes politiques...) et affiche ses partis pris, ceux d'un libertaire pacifiste devenu compagnon de route du communisme et militant antifasciste, il sait donner à ses images l'intemporalité du mythe. Republiées par quelques éditeurs inspirés, ses grandes suites graphiques, « romans sans paroles », n'ont pas le charme de l'ancien : elles sont d'aujourd'hui.

Le catalogue de l'exposition que le Musée de l'image d'Épinal lui consacre à la grand mérite de présenter, outre un large choix de xylogravures, les autres champs d'activité de l'artiste : dessin de presse, peinture, édition, marionnettes, scénographie (1)... Les moyens varient ; pas le regard. Sous la gouge, le crayon ou le pinceau, c'est toujours le même univers, où se mêlent tragédie et merveilles, satire sociale et échap-

MUSIQUE	ÉCONOMIE
<p>BLISS. – Régis Huby Sextet Le Triton, 2025. CD 15 euros, numérique 10 euros.</p> <p>« La source de la béatitude n'est pas hors de nous, mais en nous. » Le violoniste Régis Huby cite <i>Guerre et Paix</i>, de Léon Tolstoï, dans la note d'intention de <i>Bliss</i> (« la béatitude », en anglais), en précisant qu'il trouve son bonheur dans la contemplation. Béats, nous le sommes, d'admiration, à l'écoute de cet album qui détourne vers le jazz une orchestration chambriste. Le leader forme, avec Séverine Morfin (alto) et Clément Petit (violoncelle), un quatuor à cordes où le second violon est remplacé par la contrebasse de Claude Tchamitchian. Les harmonies acquièrent un velouté qu'approfondit encore le trombone de Samuel Blaser, tandis que Michele Rabbia parasite cette trame soyeuse avec batterie, percussions et électronique. <i>Bliss</i> est articulé comme une suite ensorcelante en dix parties, chacune désignée par un couleur, avec une préférence pour <i>Yellow</i> sur lequel les instruments convergent crescendo au fil d'un ostinato poignant. Rien ne lasse, pas même la volupté, d'autant qu'elle est finalement balayée par <i>Red</i>, qui cogne et grince, jusqu'au <i>Blue</i> crépusculaire. Il faut saluer Le Triton, salle de concerts proche de Paris, qui produit un tel sextet à une époque où la beauté ne paie pas.</p> <p>ÉRIC DELHAYE</p>	<p>LES RÉGIMES RENTIERS EN CRISE. La régulation institutionnelle en question. – Larbi Talha Éditions Vêrone, Paris, 2025, 288 pages, 24,50 euros.</p> <p>La rente pétrogazière est-elle une bénédiction pour les pays pauvres ou en voie de développement ? Alors que l'extractivisme demeure le référentiel prédominant en de nombreux points du globe, Larbi Talha, économiste et chercheur au CNRS, fait un constat qui interpelle : loin de constituer un viatique pour le progrès, l'exploitation et l'exportation des hydrocarbures conduisent souvent à l'appauvrissement. Comment expliquer un tel paradoxe quand on sait que les cours du brut et du gaz demeurent haussiers ? Adoptant une démarche originale, l'auteur fait d'abord le point sur la littérature spécialisée et constate qu'elle est rarement allée au-delà de l'analyse du célèbre « mal hollandais », qui pénalise les mono-exportateurs. Surtout, relève-t-il, le rôle des institutions est trop souvent négligé. L'État, qui exerce pourtant un contrôle important sur l'activité, devient « le maître et l'esclave de la rente », ce qui l'empêche de réguler efficacement l'économie. Plus grave encore, « la captation de la rente tend à s'institutionnaliser », ce qui, in fine, met en cause l'autorité de l'État. Une lecture passionnante pour qui s'intéresse au devenir des pays exportateurs de pétrole.</p> <p>AKRAM BELKAÏD</p>
<p>L'HOMME DES DAMPS. – Catherine Delaunay Nato/Bigwax, 2025, double CD, 23 euros.</p> <p>La clarinetiste et compositrice Catherine Delaunay a multiplié les projets dans les marges du jazz et des musiques improvisées, à mille lieues de toute considération commerciale. Installée dans le village haut-normand des Damps, elle consacre son nouvel album à un ancien « voisin », Octave Mirbeau, qui y vécut de 1889 à 1893 et y entama l'écriture du <i>Journal d'une femme de chambre</i>. Romancier, dramaturge et promoteur des avant-gardes, anarchiste, pacifiste et anticlérical, Mirbeau finit donc par croiser Catherine Delaunay sur les rives de l'Èure, et leur rencontre se concrétise en un double CD garni de trente-cinq titres – et un livret de cent pages – qui vont du jazz libertaire à la chanson buissonnière, en petite ou grande formation, avec nombre d'invités talentueux, de François Corneloup à Louise Jallu en passant par une fanfare ouvrière, enregistré dans divers studios de France ou à Minneapolis. Saluons enfin l'intrépidité de Jean Rochard, fondateur du label Nato en 1980, qui a osé produire « artisanallement » un tel pavé, aussi ambitieux que captivant de bout en bout.</p> <p>É. D.</p>	<p>BIOGRAPHIES</p> <p>REINHARD GEHLEN. L'espion du siècle ? – Clément Tibère Perrin, Paris, 2025, 362 pages, 24 euros.</p> <p>Général de la Wehrmacht, Reinhard Gehlen (1902-1979) a dirigé pendant la guerre les services de renseignements sur le front de l'Est. Plus anticommuniste viscéral que nazi convaincu, il comprend vite que la défaite de l'Allemagne est inéluctable, et prend garde de ne pas trop se compromettre, tant avec les responsables nazis qu'avec les conjurés du 20 juillet 1944. Au printemps 1945, le général-espion, riche de ses connaissances sur l'URSS, propose ses compétences aux vainqueurs : avec l'appui des Américains, il va pouvoir diriger une officine d'espionnage surnommée l'« Org » (pour « Organisation Gehlen »), avant de fonder et présider, de 1956 à 1968, les services de renseignements ouest-allemands. Il y recyclera nombre d'anciens nazis, au nom de la lutte contre le bloc de l'Est. La découverte d'un agent double dans son entourage précipitera sa chute. Surnommé le « général gris », Gehlen « cristallise les ambiguïtés et les contradictions de l'Allemagne d'après-guerre », conclut l'auteur, un responsable du renseignement français écrivant sous pseudonyme. Cette biographie, préfacée par Johann Chapoutot, est aussi haletante qu'un roman d'espionnage.</p> <p>CÉDRIC GOUVERNEUR</p>
	<p>REMEMBER FESSENHEIM. Enquête sur Françoise d'Eaubonne, pionnière écoféministe et impossible grand-mère. – David Dufresne Grasset, Paris, 2025, 304 pages, 22 euros.</p> <p>L'écrivain, journaliste et réalisateur David Dufresne offre avec cette biographie une lecture extrêmement réjouissante. Pendant trois ans, il a reconstitué les multiples épopées vécues par sa grand-mère, accumulant les entretiens avec ses amis et complices, retrouvant ses archives éparpillées, ses manuscrits non publiés, lisant ses carnets intimes, et jusqu'aux notes des renseignements généraux. Françoise d'Eaubonne (1920-2005), une femme de lettres prolifique (plus d'une centaine d'ouvrages), fut de tous les combats, de la lutte contre la guerre d'Algérie aux événements de Mai 68 et à la création du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR). Militante passionnée, elle va également inventer les concepts d'écoféminisme et de phallocratie ; féministe libertaire, elle vivra une vie sexuelle sans sujétion. Dufresne définit le couple qu'elle formait avec Gérard Hof comme « <i>Eros et Mitraillette</i> » – ils posèrent des bombes sur le chantier de la centrale de Fessenheim, et feront exploser l'ordinateur central de Framatome.</p> <p>HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD</p>
	<p>UN CERTAIN JULIO IGLESIAS. – Ignacio Peyró Cherche Midi, Paris, 2025, 352 pages, 20 euros.</p> <p>« Je ne chante pas, j'enchante » : Julio Iglesias définit ainsi, en 1975, sa principale activité. Gauche et raide cinq ans auparavant à l'Eurovision, il est transformé par la multinationale CBS et les magazines de papier glacé en « <i>sex-symbol de l'hispanité</i> », et s'installe à Miami d'où il se lance à la conquête des Amériques – il détient aujourd'hui encore le record de disques vendus pour un artiste « latino ». Dans un essai enlevé (mais à la traduction parfois négligente), Ignacio Peyró souligne combien le parcours paradoxal de ce crooner anachronique est lié à l'histoire de son pays. Né dans une famille bourgeoise, Iglesias bénéficie des réseaux d'influence de son père, ancien combattant nationaliste durant la guerre civile. « <i>Sourire du régime</i> », l'accompagne de sa voix de velours les dernières années de la dictature et officie en direct lors de la première soirée électorale de la jeune démocratie espagnole. Triomphant du Paraguay au Sri Lanka en passant par Los Angeles, dénigré par la Movida madrilène, épinglé par les « Panama Papers », il prendra fait et cause en 2011 pour les « indignés » du 15-M, le mouvement à l'origine de Podemos, parti de son homonyme Pablo Iglesias.</p> <p>CARLOS PARDO</p>



DVD

DIRECT ACTION. – Guillaume Cailleau et Ben Russell

Shellac, 2025, DVD, 212 minutes, 16,90 euros.

Les documentaires sur la zone à défendre (ZAD) de Notre-Dame-des-Landes sont nombreux. Voici le plus original et le plus mystérieux. D'une durée de près de quatre heures (avec un entracte tout droit sorti de *Week-End*, de Jean-Luc Godard), composé d'un nombre réduit de plans-séquences le plus souvent fixes, *Direct Action* témoigne des activités de ses habitants (travaux manuels et artistiques, agriculture et élevage, jusqu'aux préparatifs du rassemblement contre les mégabassines à Sainte-Soline et aux affrontements avec la police qui y ont eu lieu), tout en offrant aux spectateurs une expérience cinématographique rare, où la contemplation n'exclut pas l'attention aiguë à tout ce qui ne s'exprime pas verbalement. On ne rencontre ainsi dans le film ni traditionnels entretiens balisés, ni discours militants tenus face caméra. Résultat d'une longue patience respectueuse de la pudeur des zadistes, *Direct Action* rompt avec les standards du cinéma d'intervention en obligeant l'oreille et le regard à chercher par eux-mêmes ce qui se dit sans se dire dans ses plans soigneusement travaillés. On ne saurait mieux rendre hommage à ce qui cherche à s'inventer dans les ZAD.

MEHDI BENALLAL

SOCIÉTÉ

QUESTIONS SOCIALES. – Simon Arambourou, Frédéric Laloue, Denis Le Bayon, Hervé Léost et Isabelle Renier

Dunod, Paris, 2025, 592 pages, 39,90 euros.

Il ne devrait s'agir que d'un manuel de préparation aux concours administratifs (par exemple celui de l'Institut national du service public). Mais les problématiques qu'il aborde – avec une acuité certaine – sont d'une telle actualité que sa lecture peut intéresser bien au-delà du cercle des étudiants directement concernés. Le volume s'ouvre sur cinq chapitres offrant un tableau synoptique de la société française et des spécificités de son modèle de protection sociale. L'état des lieux, mené par cinq membres de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), permet d'interroger, au fil de données précises, l'avenir du système de retraites, les mutations du travail, la crise du système hospitalier, la question migratoire... Quel bilan pour la politique de la ville ? Quel avenir pour le paritarisme ? Quelles différences entre Pôle emploi 2009 et France Travail 2024 ? La technicité des sujets implique parfois l'usage d'un vocabulaire qui peut paraître abscons aux profanes, mais cela n'empêche pas les auteurs de rendre accessibles les tenants et les aboutissants d'un système et de sa mutation.

BRYAN POUGET

POÉSIE

HOJOKI. Notes de ma cabane de moine. – Kamo No Chomei

Armand Colin, Malakoff, 2025, 192 pages, 22,90 euros.

Hojoki signifie littéralement « un récit de ma cabane de trois mètres carrés ». Ces « notes » ont été écrites en 1212, à une époque marquée par les catastrophes naturelles et l'instabilité politique. Son auteur, Kamo No Chomei, était dans sa jeunesse à la cour de l'empereur, en tant que poète officiel. Après s'être vu refuser une charge importante au sein d'un sanctuaire, il s'est retiré dans une cabane en paille dans la montagne, à l'âge de 49 ans. Son œuvre, présentée en édition bilingue, prône le détachement vis-à-vis des possessions matérielles – éphémères, tandis que la vie, elle, continue : « *Le flot de la rivière ne s'arrête jamais.* » D'un style poétique très simple, l'ensemble est composé de deux parties : la première retrace les nombreux fleaux qu'a subis la région de Kyoto où il vivait ; viennent ensuite la description de son mode de vie et ses réflexions pour se préserver des aléas de l'existence. *Hojoki* a connu une postérité importante. Il a inspiré la littérature japonaise durant les quatre siècles qui ont suivi sa publication et figure toujours dans les programmes scolaires.

ÉMILIE GUYONNET

Disparition

MARINA DA SILVA (1958-2026) fut une collaboratrice régulière du *Monde diplomatique*, publiant notamment des dizaines de chroniques et de recensions dans les pages consacrées aux livres et à la culture. Qu'il s'agisse des littératures du Sud, du théâtre, des questions liées au féminisme, à la colonisation, à l'immigration ou à la cause palestinienne, ses champs d'intérêt étaient nombreux, comme en témoignent aussi les reportages qu'elle réalisa pour le «Diplo» au Liban et en Irak. À sa famille et ses proches, l'ensemble de l'équipe du *Monde diplomatique* présente ses condoléances les plus attristées.

SOCIÉTÉ

L'assiette du bon citoyen

Le consommateur est de plus en plus sommé de mieux manger. De faire attention à ce qu'il y a dans son assiette. Il est sermonné, voire culpabilisé. Pourtant, sa façon de se nourrir ne saurait se réduire à un comportement personnel : elle concentre des rapports de classe, des politiques publiques, des stratégies industrielles, et une écologie très concrète. Trois livres, parus presque en même temps, permettent de saisir ce qui y est en jeu.

Bruno Laurioux adopte la perspective longue de l'historien(1) : car, si « *aujourd'hui, la diététique est partout* », elle est née avec Hippocrate et a connu bien des transformations dans sa définition et dans ses recommandations. Mais le médiéviste ne se contente pas d'aligner des régimes : il suit la manière dont savoirs, médecine, statistiques et États fabriquent, siècle après siècle, des normes de conduite, des catégories de risques, des manières de se gouverner soi-même. L'histoire, ici, sert moins à prescrire qu'à dénaturaliser, à rendre surprenantes des évidences contemporaines : l'injonction à la maîtrise, l'obsession du chiffre, la croyance qu'un bon citoyen se reconnaît aussi à ce qu'il mange. Ce que semble bien impliquer la diététique qui s'inscrit dans l'action publique, et se déploie par campagnes et slogans (« cinq fruits et légumes par jour », « manger-bouger »).

L'enquête de Faustine Régnier, chercheuse à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae)(2), qui rouvre le dossier bourdieusien des goûts comme frontières sociales et comme hiérarchies morales, examine la circulation et le sens de ces normes. Aucune ne peut être réduite à un simple conseil : la norme s'appuie sur des savoirs qui se présentent comme indiscutables, et vient se frotter à des habitudes incorporées, parfois concordantes, souvent dissonantes. La sociologie montre comment ce qui va être posé comme vertu alimentaire peut devenir un capital symbolique : on affiche sa sobriété, son respect des saisons, son souci du vivant, comme on

affichait jadis ses manières de table. Ce que l'on mange, et ce que l'on dit de ce que l'on mange, sert à se situer.

C'est une autre enquête que mène le journaliste Guillaume Coudray. À propos de ce que les discours et autres prescriptions vertueusement équilibrantes laissent hors champ : la matérialité industrielle, ses solvants, ses arbitrages, ses secrets. Avec vigueur, et comme une colère froide, *De l'essence dans nos assiettes*(3) suit la chaîne technique, sur fond de discrétion réglementaire et d'asymétrie d'information. L'extraction d'huile des hydrocarbures est un procédé qui vise l'efficacité et le rendement : on plonge des graines (tournesol, colza, soja) dans un bain de solvant, on récupère l'huile, et l'on suppose le solvant évaporé. Sauf que la récupération totale n'existe pas : il reste des traces. D'où cette question, éminemment politique : « *Est-il juste que les consommateurs ignorent que, en se nourrissant, ils sont susceptibles d'être exposés à des résidus d'un produit pétrolier neurotoxique ?* » L'hexane, rappelle Coudray, est interdit dans les filières biologiques...

Ensemble, ces trois ouvrages composent un triptyque salutaire. Le premier montre comment la norme se fabrique (et se diffuse) ; le deuxième, comment elle se distribue, distingue et hiérarchise ; le troisième, ce qu'elle peut occulter : le coût, sanitaire, environnemental, démocratique, de pratiques imposées par des industriels. On sort de ces pages avec une certitude : l'alimentation n'est pas seulement une affaire de goût, c'est une affaire de pouvoir.

NIDAL TAÏBI.

(1) Bruno Laurioux, *Une histoire de la diététique. D'Hippocrate au Nutri-Score*, CNRS Éditions, Paris, 2025, 692 pages, 27 euros.

(2) Faustine Régnier, *Distinctions alimentaires*, Presses universitaires de France, Paris, 2025, 304 pages, 19 euros.

(3) Guillaume Coudray, *De l'essence dans nos assiettes. Enquête sur un secret bien huilé*, La Découverte, Paris, 2025, 304 pages, 20,90 euros.

MUSIQUE

Gangsta rap

L'OMERTA qui régnait jusqu'alors sur les coulisses du rap, la musique la plus écoutée et achetée de cette dernière décennie, vole en partie en éclats, après une enquête, très étoffée, qui met l'accent sur les liens entre le nouveau crime organisé, représenté par des organisations comme la DZ Mafia, et certaines figures, complices ou victimes, du second âge d'or du hip-hop francophone (2015-2025) : Jul, Gims, Koba LaD, SCH, PNL, Maes ou Werenoi, disparu en mai 2025 : « *Jamais avant cette décennie*, soulignent les auteurs, journalistes de terrains difficiles comme de bilans financiers, *l'argent n'avait tant circulé ni attisé la convoitise d'acteurs issus de la grande criminalité, en toute impunité*(1). » Leur impressionnant travail ne se résume pas pour autant à la rubrique faits divers et affaires judiciaires en cours, poids du milieu et rôle du blanchiment. C'est toute la boîte à outils de cet écosystème qui est révélée. Contrats, avances, etc. : le détail des alliances financières tissées jusqu'aux frontières de la légalité par des distributeurs (Believe) et des majors du disque (Sony, Warner, Universal), jusqu'alors souveraines, afin d'attirer ces artistes dans leur écurie numérique est édifiant et fera date.

D'Abidjan à Cotonou en passant par Marrakech, l'enquête décrypte aussi avec précision les relations entre de nombreux rappers afro-descendants et le continent africain. Car, « *dans leur monde, la vieille France est une province, un village d'où ils ont entamé leur ascension* ». Sous les tropiques, la réussite leur a permis d'obtenir ce qu'ils n'auraient peut-être jamais en France ». Comme un passeport diplomatique congolais pour Gims, ou un rapport facilité aux dirigeants pour ceux qui se produisent au festival WeLoveYa, fondé par le fils de M. Patrice Talon, président (sortant) de la république du Bénin. Quitte à ce que, « *en échange d'un vernis cool qu'ils procurent aux réseaux de pouvoir franco-africains* », leurs concerts servent à des opérations de soft power pensées au sommet. D'autres, comme Booba, bien que tout aussi « *capitalistes purs et durs* » que leurs confrères dans la pratique des affaires, prennent

soin de s'éloigner du « *marigot français* » et choisissent de privilégier les juntes néo-souverainistes du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger) et leurs relais, comme l'activiste béninois Kémi Séba, déchu de sa nationalité française et condamné pour incitation à la haine raciale, qui se présente comme panafricaniste... Rap... ocalypse now !

En écho aux conclusions de *L'Empire* (racket toujours plus présent, menaces plus inquiétantes sur les labels, début d'un recul commercial), Mehdi Maïzi constate que « *la fête est finie* », comme le rappait en 2017 Orelsan(2). Le rap hexagonal est aujourd'hui sur une ligne de crête. « *En quelques années, il s'est formé une sorte de bulle autour des rappers* » qui est prête à exploser, constate ce connaisseur de l'histoire du hip-hop français, et aussi bien de ses emprunts américains. Retraçant l'uniformisation de cette musique urbaine et sa transformation en machine à tubes pop, l'auteur, qui fut jadis chargé de la programmation rap sur Deezer, puis responsable pour le hip-hop chez Apple Music France, revient sur les mutations artistiques engendrées par ces plates-formes d'écoute où « *il y a désormais un impératif à capter l'attention de l'auditeur dès la première note* ». En comparant les vedettes d'aujourd'hui à celles du premier âge d'or (1995-2000), Mehdi Maïzi fait part de sa déception face au « *désengagement* » des héritiers, qu'il s'agisse de la Palestine ou de la lancinante progression de l'extrême droite. Il est peut-être temps pour cette génération de rappers passée de la marge au centre d'accepter « *une cure de dégrisement* ».

« *Qui prétend faire du rap sans prendre position ?* », assénait naguère Calbo, le cofondateur d'Arsenik, dans *Boxe avec les mots*.

JEAN-CHRISTOPHE SERVANT.

(1) Paul Deutschmann, Simon Piel et Joan Tilouine, *L'Empire. Enquête au cœur du rap français*, Flammarion, Paris, 2025, 320 pages, 22,50 euros.

(2) Mehdi Maïzi, *Le rap a gagné. À quel prix ?*, La Fabrique, Paris, 2025, 208 pages, 14 euros.

DANS LES REVUES

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Le combat de l'administration Trump contre la philanthropie progressiste ; la révolution étudiante au Bangladesh en panne ; M^{me} Delcy Rodríguez, présidente vénézuélienne en exercice, est-elle devenue l'agent des États-Unis dans son pays ? (Vol. LXXIII, n° 2, 12 février, bimensuel, 9,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **THE NATION.** Éloge de la nature populaire et anticariste des supporters de l'Olympique de Marseille ; la résistance tardive du pasteur Martin Niemöller, auteur d'une célèbre condamnation de ceux qui avaient réagi trop tard à la montée du nazisme ; l'idée révolutionnaire de Thucydide à Lénine. (Vol. 322, n° 2, février, mensuel, 12,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **HARPER'S.** Jürgen Habermas, le comitè Nobel, le *New York Times* : la décadence d'institutions intellectuelles autrefois respectées ; le jeu en ligne, nouvelle épidémie américaine ; retour sur la guerre contre la drogue aux Philippines ; abolir le pardon présidentiel aux États-Unis ? (Vol. 352, n° 2109, février, mensuel, 8,99 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Une longue et minutieuse réfutation de l'idée selon laquelle l'esclavage n'aurait pas été l'un des facteurs rendant possible la révolution industrielle sur le Vieux Continent. (Vol. 77, n° 9, février, mensuel, 10 euros. – New York, États-Unis.)

□ **THE IDEAS LETTER.** Cette revue de critique intellectuelle en ligne financée par les fondations Open Society présente un débat de haute volée sur la question de l'intelligence artificielle et du socialisme soulevée par un essai d'Evgeny Morozov. (N° 58, parution irrégulière, gratuit en ligne. – www.theideasletter.org)

□ **ASIAN LABOUR REVIEW.** Pourquoi il ne faut pas voir l'Asie comme l'« usine mondiale » mais comme le « continent du travail », un changement d'optique « *qui place le travail asiatique, et donc le capitalisme asiatique, au centre de la totalité du capitalisme mondial* ». (Gratuit en ligne.)

□ **THE CHINA QUARTERLY.** L'émergence d'une « propagande d'État 2.0 » en Chine. Les politiques de production de terres rares dans un contexte décentralisé. Les liens entre milieu d'affaires et police. (Vol. 264, décembre, trimestriel, 332 euros par an, accès en ligne. – Cambridge, Royaume-Uni.)

□ **THE DIPLOMAT.** Cinquante partis, 127 millions de votants : retour sur les élections législatives de février au Bangladesh, un peu plus d'un an après la chute de Sheikh Hasina, en juillet 2024. (En ligne, 66 euros par an. – Washington, DC, États-Unis.)

□ **EAST ASIA FORUM.** Une livraison consacrée aux politiques extractives : le « nationalisme du nickel » en Indonésie, le commerce du minerai de fer entre l'Australie et la Chine, menaces sur l'approvisionnement du Japon en terres rares. (Vol. 18, n° 1, janvier-mars, trimestriel, 9,50 dollars australiens. – Canberra, Australie.)

□ **PUBLIC EYE.** Enquête sur Mercuria, une société de négoce suisse spécialisée dans le pétrole et les matières premières qui, pour « *verdir* » ses activités, se présente comme un champion de la compensation carbone en Amazonie. (N° 57, janvier, cinq numéros par an. – Lausanne, Suisse.)

□ **FALMAG.** Un dossier consacré au bilan de la COP 30 sur le climat de Belém, au Brésil (10-21 novembre 2025) : les mobilisations et les propositions des mouvements sociaux durant l'événement. (N° 161, décembre, trimestriel, 5 euros. – Paris.)

□ **NUOVA SOCIEDAD.** Pourquoi les relations entre l'Union européenne et les pays latino-américains ressemblent à une succession de rendez-vous manqués depuis des années ? Un article décrit la vassalisation européenne aux États-Unis vue depuis l'Extrême-Occident. (N° 321, janvier-février, bimestriel, 120 dollars par an. – Buenos Aires, Argentine.)

□ **CAHIERS DES AMÉRIQUES LATINES.** L'extrême droite conduite par M. José Antonio Kast dirige désormais le Chili. Pourtant, les aspirations à la justice sociale sont fortes dans ce pays andin. Un dossier en analyse les « *formes de perception et de représentation* » dans le temps long et les manifestations contemporaines. (N° 107, trimestriel, gratuit en ligne. – Aubervilliers.)

□ **RECHERCHES INTERNATIONALES.** Un texte de la députée Clémence Guetté (La France insoumise) contre l'injonction au réarmement et pour la bifurcation écologique. La crise du transatlantisme vue de Moscou. La Russie pourrait chercher à tester la solidité de l'Alliance : une hypothèse, nulle certitude. (N° 134, hiver, trimestriel, 15 euros. – Paris.)

□ **JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES.** Dossier « Palestine ! Résistances ici et ailleurs » avec des œuvres d'artistes gazaouis et des textes de chercheurs issus de travaux de terrain. (N° 182-183, semestriel, 20 euros. – Charenton-le-Pont.)

□ **LA NOUVELLE REVUE DU TRAVAIL.** Un sociologue s'embauche dans une usine ukrainienne et se demande comment les salariés y sont rendus dociles, à rebours de la culture contestataire de la ville. Syndicalismes en Afrique, du port d'Abidjan aux plates-formes d'appels tunisiennes. (N° 27, automne, trimestriel, 21 euros. – Paris.)

LITTÉRATURE

Balkans imaginaires

Ceux qui en ignoraient à peu près tout les ont rêvés longtemps et confusément. Les Balkans étaient de remarquables embrayeurs de fantasmes. Frontières indécises, paysages contrastés, ils apparaissaient secrets, à l'écart de la modernité, d'une singularité qui favorise leur réinvention en principautés d'opérette ou en contrées vaguement primitives.

PAR JEAN-ARNAULT DÉRENS *

LES Balkans ont longtemps eu une étrange réputation. À la fois inquiétante et fascinante. Zone floue, aux contours indécis, ils ont, dans l'imaginaire « occidental », fait rêver et frissonner : visage mystérieux d'une « autre Europe », sauvage, primitive, mais aussi riche d'une authenticité qui aurait déserté le monde moderne. De quoi nourrir toutes sortes d'entreprises et de rêveries. La charmante romance ruritanienne par exemple. Un genre littéraire bien particulier, qui s'est développé dans le monde anglo-saxon à la fin du XIX^e siècle, puis dans le reste de l'Europe. La Ruritanie, c'est une monarchie d'opérette, une fantaisie jouant des clichés entourant les Balkans, un pays inventé par l'écrivain britannique Anthony Hope dans *Le Prisonnier de Zenda* (1894), qui connut de nombreuses déclinaisons, témoins d'un succès persistant (1). La Ruritanie est l'un des premiers pays imaginaires, qui vont se multiplier, vaguement situés dans une Europe sud-orientale, à la toponymie d'allure tantôt slave, tantôt germanique. La Syldavie et la Bordurie qu'arpente le reporter Tintin en sont les exemples dessinés les plus célèbres (2).

Ces pays rêvés sont presque toujours des monarchies, grands-duchés ou principautés, dont le souverain légitime est victime d'une usurpation ou disparaît sans héritier direct, avant qu'un heureux hasard ne vienne arranger la situation, grâce à un étranger arrivé dans un pays dont il ignorait tout, mais qui devient l'ami du prince, quand il ne se révèle pas son héritier. Seule l'une des toutes premières romances ruritaniennes, *Prince Otto* (1885), de l'Écosais Robert Louis Stevenson, connaît une évolution différente, puisque l'indolent souverain de la principauté du Grunewald finit par être déposé et que le pays devient une république.

Ces petits États évoquent bien sûr le Saint Empire romain germanique, dissous en 1806, et surtout l'empire d'Autriche, qui lui succède et deviendra ensuite la double monarchie austro-hongroise. Après l'unification italienne, seule cette dernière connaissait encore un pullulement de seigneuries et de principautés – réunies sous le sceptre des Habsbourg, dont la domination était toutefois contestée par des revendications nationales de plus en plus vives. Les romans ruritaniens, pour l'essentiel des utopies se déroulant dans un présent indéfini mais généralement contemporain de leur création, n'ont d'autre message politique qu'une nostalgie pour des institutions archaïques. Le peuple, généralement légitimiste, y est presque toujours passif, et les intrigues ignorent superbement l'émergence des nationalismes, grande caractéristique du long XIX^e siècle.

Or, ce moment fut très particulier dans la région, et son déroulement va contribuer au légendaire balkanique. Alors que nombre de ces pays, qui ont très longtemps connu sous des formes diverses la domination de Constantinople, veulent leur indépendance, les « grandes puissances » vont chercher à les contrôler en leur imposant des dynasties de leur choix. C'est un Wittelsbach, fils de Louis I^{er} de Bavière, qui devient roi de Grèce dès 1832 sous le nom d'Otton I^{er}. C'est un prince danois, Guillaume de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, qui le remplace – sous le nom de Georges I^{er}, il régnera de 1863 à 1913. En 1866, c'est encore un prince, mais de la famille des Hohenzollern-Sigmaringen, qui est fait roi de Roumanie, sous le nom de Carol I^{er} (1839-1914). Un cadet de la famille de Saxe-Cobourg-Gotha devient en 1887 prince souverain sous le nom de Ferdinand I^{er} d'une Bulgarie toujours vassale de l'Empire ottoman. Seuls l'Albanie, le Monténégro et la Serbie ont connu des dynasties autochtones, même si l'on tenta aussi d'imposer en 1913 un prince allemand, Guillaume de Wied, à l'Albanie nouvellement indépendante ; c'est un notable local, Ahmed Zogu, qui finira par se proclamer roi.

Cet investissement par des cadets de familles princières a contribué à fixer la place de la région dans l'imaginaire d'une Europe qui s'attribuait alors la mission de civiliser le monde en le colonisant. Les Balkans n'ont pas été colonisés, ils ont eu des protecteurs. Car le « balkanisme » (3) selon l'historienne bulgare Maria Todorova, dans le droit fil des travaux d'Edward Saïd, serait non pas, comme l'Orient fantasmé, un « envers » de l'Occident, mais plutôt un Occident inachevé, bancroche, bloqué dans son développement par son appartenance pluriséculaire à l'Empire ottoman, et qui devrait retrouver le chemin d'une évolution « normale ». Seule échappe à cette règle la Bosnie-Herzégovine, placée sous mandat austro-hongrois en 1878, après plusieurs siècles sous occupation ottomane, puis annexée en 1908. Directement



HERGÉ. – Image tirée de l'album « Le Sceptre d'Ottokar », 1939

rattachée à l'administration viennoise, elle fut l'objet du même type d'investissement idéologique que les colonies britanniques ou françaises : l'Autriche devait lui apporter la « civilisation » (4). Ce thème de l'« européanisation » des Balkans va resurgir avec force dans les années 2000 : il ne s'agissait pas seulement de les rapprocher de l'Union européenne, mais de les amener à se défaire de leurs pratiques invétérées de mauvaise gouvernance, de corruption et d'autoritarisme, de leurs « archaïsmes », bref, de les engager sur la voie d'une transformation ontologique. La tutelle ottomane les avait freinés dans leur accès à la modernité, à cause de la guerre des années 1990 ils abordaient la transition postcommuniste avec retard par rapport aux autres, leur destin semblait bien de n'être jamais à l'heure aux rendez-vous de l'histoire... C'est peut-être la raison pour laquelle l'appartenance aux Balkans semble, pour chaque nationalisme, une marque infamante qu'il vaut mieux attribuer aux voisins. Et que fait rage le débat pour savoir si la Slovaquie, la Croatie, la Roumanie... relèvent de cette zone mal délimitée comprise entre les mers Adriatique, Égée et Noire, longtemps nommée la « Turquie d'Europe », et que le géographe allemand Johann August Zeune (1778-1853) fut le premier à nommer *Balkanhalbinsel*, « péninsule balkanique ».

ELLE suscita bien des désirs pourtant, cette péninsule. Et il n'est pas question ici des rêves d'exploitation économique, voire de conquête, notamment ceux des Italiens, attirés par cet outremer adriatique, empli de souvenirs vénitiens et gros de la promesse d'un empire (5), ou des accomplissements d'explorateurs ou de géographes, comme l'étonnant Guillaume Lejean, « ce promeneur fébrile et mal peigné », petit paysan du Trégor, qui cartographia et dessina la région pour le compte du

gouvernement français sous le Second Empire, de 1857 à 1870 (6). Les Balkans ont cristallisé des rencontres bien autrement étonnantes. Ainsi, une voyageuse anglaise qui s'y rendit au début du XX^e siècle, presque par hasard, en fut définitivement transformée. Edith Durham (1863-1944), jeune fille de la bonne bourgeoisie londonienne restée célibataire, aquarelliste reconnue, s'occupe de sa mère malade ; le médecin de famille lui recommande de changer d'air pour ne pas elle-même sombrer. C'est donc presque sur prescription médicale qu'elle arrive au Monténégro, dont elle apprend la langue, avant d'entreprendre en 1908 une périlleuse tournée dans les montagnes qui donnera naissance à un ouvrage de référence, *Haute Albanie* (7). Outre la performance physique et la prise de risques bien réels dans ces « Balkans en feu », où l'Empire ottoman achevait de se disloquer, le regard quasi ethnologique de la voyageuse est d'une grande modernité, s'abstenant de juger des pratiques sociales pourtant fort éloignées des siennes.

TROIS décennies plus tard, sa compatriote Rebecca West (1892-1983), romancière féministe, aux idées bien plus « avancées » que la conservatrice Durham, ne prend pas, pour autant, le risque d'une telle immersion. Le célèbre récit qu'elle tire de son voyage dans les Balkans en 1937, *Agneau noir et faucon gris* (8), est celui d'une Britannique fortunée qui vient noter les « progrès » de la région, c'est-à-dire son rapprochement des standards sociaux occidentaux, dont la valeur ne saurait être questionnée, mais aussi en contempler l'exotisme. C'est une ogresse : elle ne mange pas, elle dévore – viandes grillées, tourtes, gâteaux dégoulinants de miel. La nourriture balkanique est primitive, les apprêts inexistant, certes, mais les Balkans offrent l'opportunité de festins un peu barbares, propres à réveiller l'appétit fatigué d'une Anglaise. Même s'ils doivent s'aligner politiquement sur l'Occident, les Balkans conservent une vitalité farouche, disparue du reste du continent.

Le thème ruritanien quant à lui n'en finit jamais de se réinventer. En 1929, des députés de gauche au Parlement français requèrent une lettre les implorant de venir au secours d'un petit peuple, les Poldèves, « haletant sous le joug de quelques dizaines de grands propriétaires fonciers ». Il s'agissait d'un canular de l'Action française, qui avait inventé la Poldavie pour ridiculiser l'interventionnisme « moral » de la représentation nationale. À la veille de la seconde guerre mondiale, le futur collaborationniste Marcel Déat publiait dans *L'Œuvre* un article appelé à connaître une durable notoriété, sous le titre « Faut-il mourir pour Dantzig ? », dans lequel il assurait que « les paysans français n'ont aucune envie de mourir pour les Poldèves ».

En 2019, l'écrivain Aurélien Bellanger inventait une principauté du Karst, sans doute nichée dans les montagnes du nord de l'Adriatique, non loin de Trieste, de l'Istrie et de Rijeka, ces zones si longtemps disputées entre l'Italie et la Yougoslavie, puis la Slovaquie et la Croatie (9), pour écrire une fable sur l'Europe, qualifiée par antiphrase de « continent de la douceur » (10). C'est l'un des rares romans consacrés à la construction européenne, comme si le détour par des Balkans imaginaires était toujours le meilleur biais pour parler de l'Europe « réelle ».

(1) Il existe de nombreuses adaptations au cinéma, muet et parlant, dont une parodie (avec Peter Sellers), mais aussi une opérette, une comédie musicale et une série télévisée.

(2) Les deux pays apparaissant dans plusieurs albums d'Hergé, notamment *Le Sceptre d'Ottokar* (1939) et *L'Afrique Tournesol* (1956). *Le Sceptre d'Ottokar* est une évocation à peine voilée de l'Anschluss, *L'Afrique Tournesol*, un récit d'espionnage en pleine guerre froide. Sur la Ruritanie, cf. Blanche El Gammal, *La Ruritanie ou l'Europe introuvable*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2025.

(3) Maria Todorova, *Imaginaire des Balkans*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2011.

(4) Pieter M. Judson, *L'Empire des Habsbourg. Une histoire inédite*, Perrin, Paris, 2021.

(5) Fabrice Jesné, *La Face cachée de l'Empire. L'Italie et les Balkans, 1861-1915*, École française de Rome, 2021.

(6) Guillaume Jan, *Alias Lejean*, Stock, Paris, 2022. Cf. aussi Guillaume Lejean, *Voyages dans les Balkans, 1857-1870*, Non Lieu, Paris, 2011.

(7) Edith Durham, *Haute Albanie. L'odyssée d'une voyageuse anglaise dans les Balkans*, Non Lieu, 2022.

(8) Rebecca West, *Agneau noir et faucon gris. Un voyage à travers la Yougoslavie*, rééd., Noir sur blanc, Lausanne, 2026.

(9) Lire Jean-Arnauld Dérens et Laurent Geslin, « Trieste, la conscience d'une frontière », *Le Monde diplomatique*, septembre 2023.

(10) Aurélien Bellanger, *Le Continent de la douceur*, Gallimard, Paris, 2019.

* Journaliste. Il a publié récemment *Géopolitique de l'orthodoxie. De Byzance à la guerre en Ukraine*, Tallandier, Paris, 2025.

DANS LES REVUES

□ **RAISONS POLITIQUES.** Un document inédit : la transcription du séminaire qui, le 17 mai 1979, vit le philosophe Michel Foucault et l'historien Paul Veyne évoquer l'école des Annales et se demander si on peut faire l'histoire de tout et de n'importe quoi. (N° 100, trimestriel, novembre, 20 euros. – Paris.)

□ **PROJET.** La solidarité internationale se voit menacée par le retour de M. Donald Trump et l'effacement de l'ONU. Elle peut pourtant être réactivée localement et gagnerait à être réorientée vers une coopération plus équilibrée entre Nord et Sud. (N° 410, février-mars, bimestriel, 15 euros. – La Plaine Saint-Denis.)

□ **INSERM MAGAZINE.** Une grande étude cherche à identifier les molécules polluantes des emballages et la manière dont elles contaminent les aliments. Un dossier sur les horloges biologiques, dont le dérèglement peut favoriser troubles et maladies. (N° 67, janvier, trimestriel, gratuit en ligne. – Paris.)

□ **PRESCRIRE.** Une étude promue par la fondation FondaMental à l'appui d'une approche biologique et génétique des troubles psychiques comporte de nombreux biais, et inquiète des scientifiques. Faut-il utiliser les applications numériques en santé ou de « bien-être » ? Des repères pour évaluer leurs éventuels bénéfices. (N° 508, février, mensuel, 55 euros. – Paris.)

□ **INFLEXIONS.** Cette revue de l'armée de terre qui ouvre ses colonnes aux civils se penche sur l'antidote à l'emballement que connaît le monde : le ralentissement. Qu'il s'agisse de la négociation ou de la manœuvre militaire, lenteur et temporisation demeurent précieuses. (N° 61, trois numéros par an, 13 euros. – Paris.)

□ **POPULATION & SOCIÉTÉS.** Porté à quatre semaines en 2021, le congrès patrimonial est pris, au moins partiellement, par quatre pères sur cinq. Charge de travail, raisons financières ou mauvaise réception par la hiérarchie sont encore des freins au recours à ce droit. (N° 639, janvier, mensuel, gratuit en ligne. – Paris.)

□ **L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE.** Un dossier sur la liberté de la presse en danger : concentration financière, Gafam, droitisation de l'ensemble du champ médiatique. Éducation à la vie affective, une pédagogie innovante que les enseignants et les personnels de la vie scolaire doivent encore s'approprier. (N° 117, janvier-février, bimestriel, 7 euros. – Le Havre.)

□ **MÉDIACRITIQUES.** Un remarquable tour d'horizon de la propagande de guerre dans la quasi-totalité des médias – l'exception étant *L'Humanité* –, qu'il s'agisse de l'encouragement au réarmement, de l'usage obsessionnel du vocabulaire martial ou du dénigrement des pacifistes. (N° 57, hiver, trimestriel, 5 euros. – Rennes.)

□ **L'EMPAILLÉ.** Un examen de plusieurs départements très exposés à une poussée de l'extrême droite lors des élections municipales. Il ne suffit pas d'identifier les « brebis galeuses », mais de décortiquer les discours, les propositions, les votes. (N° 20, hiver, trimestriel, 4 euros. – Marcillac-Vallon.)

□ **SILENCE.** Dossier sur le partage des sols. Devant les ravages du complexe agro-industriel, de plus en plus de collectifs se forment pour reprendre des terres, les partager et expérimenter d'autres manières de produire. (N° 549, février, mensuel, 6 euros. – Lyon.)

□ **L'AUT'JOURNAL.** En cherchant à attirer les immigrants francophones hors du Québec, le gouvernement fédéral veut-il renforcer la francophonie ou affaiblir la belle province ? Cette dernière n'étant pas à la table des négociations internationales, serait-elle au menu ? (N° 443, février, mensuel, 35 dollars canadiens par an. – Montréal, Canada.)

□ **UNION PACIFISTE.** L'histoire du film sur les objecteurs de conscience *Tu ne tueras point* et de ses difficultés à voir le jour, en 1961. Son réalisateur Claude Autant-Lara présidait alors la fédération CGT du spectacle. Vingt-cinq ans plus tard, il s'était rapproché du Front national. (N° 632, février, mensuel, 3 euros. – Paris.)

□ **LES MOMENTS LITTÉRAIRES.** La « revue de l'écrit intime », comme elle se définit, consacre sa livraison à Hélène Hoppenot (1894-1990), diariste et photographe. Des extraits de son journal couvrant des décennies, où passent, notamment, Louis Jovet, le général de Gaulle, et plus longuement Romain Gary. (N° 55, premier semestre, semestriel, 19 euros. – Paris.)

□ **THÉÂTRE PUBLIC.** Les « scènes polonaises », un théâtre considéré comme transgressif et « sans tabou ». L'action du comédien et metteur en scène Jean-Marie Serreau, objet d'un « feuilleton » de Michel Bataillon, pour un premier épisode s'attachant à l'Occupation. (N° 258, janvier-mars, trimestriel, 16,90 euros. – Paris.)

□ **1895.** Revue d'histoire du cinéma. Qu'implique la « migration » d'une œuvre filmique entre pellicule, vidéo, streaming, fichiers numériques ? La critique cinématographique de 1940 à 1944, dans le cadre de la politique d'« assainissement ». Éclairage sur la saisie à la capitulation du Reich du dernier travail de Leni Riefenstahl. (N° 107, hiver, trois numéros annuels, 20 euros. – Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

Mais pourquoi un mouton ?

PAR EVELYNE PIEILLER

Ce n'est pas juste un phénomène. C'est un mystère. Tout le monde connaît l'inoxydable « *S'il vous plaît, dessine-moi un mouton* ». On en est tout ému ou tout crispé, peu importe, on connaît. Depuis quatre-vingts ans, on connaît. De près, de loin, comme s'il faisait partie depuis toujours ou presque de l'imaginaire collectif ; du patrimoine, pour tout dire. Le monde change, *Le Petit Prince* reste (1).

Difficile de ne pas se demander pourquoi. L'aviateur Antoine de Saint-Exupéry, écrivain couronné, combattant honoré, est à New York depuis la fin 1940 ; il y a publié *Pilote de guerre*, qui fut un grand succès. En 1943, il fait paraître un bref texte qu'il a illustré de ses aquarelles, un conte pour les enfants, ceux qui en ont l'âge, ceux qui se rappellent l'avoir été. Il dédie *Le Petit Prince* à son ami, celui qui, cette même année 1943, est déjà au cœur de sa *Lettre à un otage*, l'écrivain Léon Werth, « *quand il était petit garçon* » (2).

En 1944, après avoir rejoint l'Afrique du Nord et repris du service dans l'armée de l'air, il disparaît dans la Méditerranée au cours d'une mission. Dès lors, il devient une légende. Un aviateur raconte sa rencontre, alors qu'il est en panne dans le désert, avec un enfant venu d'un lointain astéroïde. Cet enfant, le Petit Prince, souverain et unique habitant de son univers, en est parti pour s'éloigner de la capricieuse rose qu'il aime. Il a voyagé, fait la connaissance de quelques habitants d'autres planètes. Arrivé sur Terre, il converse avec un renard dont il devient l'ami, et avec un serpent. Il partage un long moment avec l'aviateur, puis choisit de retourner chez lui. En se faisant piquer par le serpent.

L'histoire est narrée avec une simplicité délibérée « enfantine », qui glisse parfois vers une certaine emphase dans le genre poétique, les propos sont souvent sentencieux et ostensiblement porteurs de sagesse, et de façon répétée voire quelque peu hantée est célébrée la figure de l'enfant aux cheveux d'or, au cache-nez d'or, dont la spontanéité, l'innocence, l'authenticité s'opposent à la sottise des « grandes personnes ». L'aviateur apprend de l'enfant à croire au merveilleux, et à suspendre son balourd bon sens d'adulte. Et le Petit Prince parti, il espérera son retour. De toute cette histoire, il n'y a pas que le mouton qui reste dans les mémoires. L'épisode avec le renard demeure souvent marquant, et d'autres phrases sont progressivement devenues cultes. « *On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.* » « *Si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde* »...

Parmi tous les ouvrages de Saint-Exupéry, c'est ce conte qui va connaître la popularité la plus étourdissante, et la plus durable. Il se lit partout, et ce n'est pas une hyperbole. Il s'en est vendu 200 mil-

lions d'exemplaires dans le monde depuis 1946, date de sa publication en France – certains disent depuis 1943, sa parution aux États-Unis. Peu importe, à ce niveau-là, on peut rester flou. Plus de 18 millions d'exemplaires vendus en France, et toujours 400 000 chaque année, et toujours 5 millions dans le monde (3). On le trouve traduit en plus de 650 langues et dialectes. Sans vouloir se vanter, voilà un authentique best-seller. Terriblement inspirant.

Pour le dire plus trivialement, c'est une machine à cash. Succès assuré. Bref florilège, qui s'en tient modestement à la France, et aux années récentes – même s'il faut rappeler, parmi les pionniers, l'enregistrement en 1954 fait par Gérard Philipe (dans le rôle du narrateur), notamment parce que le comédien lui conféra ainsi immédiatement un statut de classique. Au printemps 2026, deux spectacles musicaux le célèbrent, dont une adaptation par l'actuel directeur du Théâtre national populaire (TNP) Jean Bellorini ; le film d'animation de Mark Osborne (2015), chansons de Camille et musique de Richard Harvey et Hans Zimmer (qui a signé celle de *Gladiator*, du *Roi Lion*) ; des bandes dessinées, celle de Joann Sfar (Gallimard, 2008), mais aussi *Le Petit Prince - Les Nouvelles Aventures* (Glénat, 2011-2015), en vingt-quatre tomes ; la variation de Michel Bussi, *Code 612, qui a tué le Petit Prince ?* (Presses de la Cité, 2021) ; un spectacle « magique » de drones (mille), à La Grande-Motte (2025). Etc.

Mais il n'y a pas que l'art dans la vie, même celle du Petit Prince, il y a aussi les affaires. Il est une marque depuis la fin des années 1980, déposée par les héritiers auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), tout comme « Dessine-moi un mouton », et d'autres répliques... Le chiffre d'affaires des produits dérivés s'élèverait à 200 millions d'euros par an, dix mille produits se déclinent sous licence. Du papier peint à la statuette pour la Saint-Valentin. Il pourrait y en avoir plus, mais « *on passe notre temps à dire non, car on ne veut pas abîmer un livre pur* », précise le responsable (*Le Journal du dimanche*, 14 février 2022). C'est très bien. Éthique. Le maroquinier Berluti et le fabricant de stylos Bic qui vont sortir des produits « inspirés » par le conte pour ses 80 ans sont donc PetitPrince-compatibles. Non susceptibles de le contaminer par une quelconque impureté. Capables de simplement rendre hommage à l'enfance. L'enfance éternelle. Fragile et blonde. Pure, et sage.

C'est l'idée générale. Celle qui s'utilise dans le commerce, où il apparaît comme un petit saint protecteur, comme un gri-gri, label de douceur



© GIOVANNI ANSELMO - ARCHIVO GIOVANNI ANSELMO ETS, TURIN

GIOVANNI ANSELMO.
– « Invisible »,
1970-1998-2007

festes spirituel », « *une réflexion autour de questions métaphysiques existentielles* » qui adopte un régime de « *petite transcendance* » (France Culture, 2 janvier 2023). Ce que n'infirme pas Philippe Forest, romancier et essayiste, connaisseur des avant-gardes littéraires, dans la conférence qu'il lui consacre à l'université de Nantes (2013), où il convoque *L'Odyssée*, *La Divine Comédie* et Emmanuel Kant, et en souligne la qualité de « *récit initiatique* ».

On évoque l'enfant intérieur, celui qui reste au fond de la grande personne, il est étudié sous l'angle de la psychanalyse, utilisé pour le développement personnel, salué comme « *méditation sur l'amour* », toujours spirituel (Daniel Lenoir dans *Témoignage chrétien*, 6 avril 2023). Et les lectures soulignent désormais avec plus de netteté un élément essentiel, longtemps minoré et pourtant obsédant, la tristesse, celle de la solitude, et celle du deuil. Car, somme toute, il semble bien que l'enfant se suicide... On peut considérer que deux perceptions se sont succédé – sans que la première soit effacée. Celle des fameuses « trente glorieuses », hommage à l'amour et aux puissances de l'imagination. Celle, contemporaine, du besoin de consolation, suscitée par les douleurs de la vie. Le tout sur fond commun de mépris pour les « grandes personnes », leur pauvre « raison » et ses accommodements, et de fascination pour l'enfance, trésor de savoir innocent, et toujours condamnée à disparaître.

Et c'est peut-être bien là ce qui fait que *Le Petit Prince* continue à plaire, dans un mélange de nostalgie pour un paradis toujours perdu et de déception devant le monde : hier comme aujourd'hui, en temps de guerre froide, de modernité inquiète ou de néolibéralisme dépressif, il déploie suavement, modestement, une vieille allégorie, un vieux lieu commun : le monde des grands trahit l'enfance, vivre est une épreuve, l'Histoire n'existe pas, elle est recommandée, rien ne changera jamais, la seule révolte possible tient dans la liberté du choix de la mort, la seule mission, c'est celle du récit à transmettre, poétique lumière de l'amitié et de la solitude affrontée.

On comprend que les mécènes et les industriels soient nombreux à le fêter.

(1) Publié sous de multiples formes aux éditions Gallimard, dont une édition collector « augmentée », à paraître en avril.

(2) De Léon Werth, lire notamment, aux éditions Viviane Hamy, *Déposition* (2000) et *33 Jours* (2015).

(3) Chiffres donnés par le site lepetitprince.com pour 2025.

(4) Alain Vircondelet, *La Véritable Histoire du Petit Prince*, Flammarion, Paris, 2008.

(5) Voir leur film *Les Trois Frères*, 1995.

SOMMAIRE

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs. – Coupures de presse. – Merci Sylvia Dunckel, par **ZAÏA SAHALI**.

PAGE 3 :
L'invention du « trou de la Sécu », par **CONSTANTIN BRISSAUD**.

PAGES 4 ET 5 :
À bord du TGV chinois, par **ARSÈNE RUHLMANN**.

PAGE 6 :
Au Salvador, la surenchère de M. Bukele, par **TOM STEVENSON**.

PAGE 7 :
Cuba, si seule, suite de l'article de **CHRISTOPHE VENTURA**.

PAGES 8 ET 9 :
Dans les vergers de Californie, des enfants triment et tremblent, par **ROBERT LOPEZ**.

PAGE 10 :
La colère rurale couve au Maroc, par **EVA TAPIERO**.

PAGE 11 :
Quelle relève pour l'Iran ?, par **BERNARD HOURCADE**.

PAGE 12 :
Washington veut déloger Pékin du Congo, par **FANNY PIGEAUD**.
– Jeffrey Epstein, agent du Mossad ?, par **SERGE HALIMI**.

PAGES 13 À 17 :
DOSSIER ÉLECTIONS MUNICIPALES – La facture cachée du logement, par **BENOÎT BRÉVILLE**. – Maires en campagnes, suite de l'article de **JULIAN MISCHI**. – Ellipses métropolitaines, par **ÉRIC CHAUVIER**. – Montpellier parie sur la gratuité des transports, par **PHILIPPE DESCAMPS**. – En Moselle, une liste « ouvrière et solidaire », par **ANNE JOURDAIN**. – Construire le socialisme dans une seule ville ?, par **ALEXIA BLIN**.

PAGES 18 ET 19 :
Réponse à mes détracteurs, suite de l'article de **FRANCESCA ALBANESE**. – Les « fake news » du Quai d'Orsay, par **SERGE HALIMI** et **PIERRE RIMBERT**.

PAGE 20 :
« Stranger Things », la vertu selon Netflix, par **DOMINIQUE PINSOLLE**. – « Opération Sabre » ou l'État profond serbe, par **ANA OTAŠEVIĆ**.

PAGE 21 :
Ce que l'IA inflige au journalisme, par **OLIVIER KOCH** et **NIKOS SMYRNAIOS**.

PAGE 22 :
Le monde vu de Königsberg, par **LAHOUARI ADDI**.
– Encart Concours étudiants.

PAGE 23 :
L'art de durer en politique, par **LIONEL RICHARD**. – Les rencontres des **Amis du « Monde diplomatique »**.

PAGES 24 À 26 :
Les livres du mois : « Soixante Kilos de coups durs », de Hallgrímur Helgason, par **PALOMA HERMINA HIDALGO**. – « Monts mers et géants », d'Alfred Döblin, par **HUBERT PROLONGEAU**. – Born in the USA, par **ARNAUD DE MONTJOYE**. – Beau à en pleurer, par **JEAN-LOUIS MINGALON**. – Merveilles et combats, par **ANTONY BURLAUD**. – L'assiette du bon citoyen, par **NIDAL TAÏBI**. – Gangsta rap, par **JEAN-CHRISTOPHE SERVANT**. – Dans les revues.

PAGE 27 :
Balkans imaginaires, par **JEAN-ARNAULT DÉRENS**.

